



Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique

# 2016 Rapport annuel

Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique)

*EU  
Trust Fund  
For Africa*

# SOMMAIRE

## Rapport annuel 2016

Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique

## Résumé

4

## Section 1

### INTRODUCTION

1.1. Pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique	7
1.2. Cadre financier du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique	8
1.3. Objectifs stratégiques du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique	8
1.4. Gouvernance du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique	9

## Section 2

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

2.1. Événements marquants de l'année : aspects politiques	10
2.2. Événements marquants de l'année : aspects opérationnels	11
2.3. État d'avancement de la mise en œuvre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique	12
2.4. Activités de recherche, de suivi et d'évaluation	15
2.4.1. Collecte des données	15
2.4.2. Analyse des données	16
2.4.3. Diffusion des données	16
2.5. Relations avec les partenaires d'exécution et autres parties prenantes en 2016	17
2.5.1. États membres de l'UE	17
2.5.2. Pays partenaires	17
2.5.3. Organismes internationaux	18
2.5.4. Acteurs de la société civile	18
2.6. Activités de communication	21
2.6.1. Site web DG DEVCO du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique	21
2.6.2. Plateformes destinées à la communication	21
2.6.3. Présence du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sur les médias sociaux	21
2.6.4. Accroître la visibilité et la transparence du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique	21

## Section 3

ORIENTATION STRATEGIQUE, MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS 22

3.1. Sahel et Lac Tchad 22

3.1.1. Empêcher la migration clandestine et les 23

déplacements forcés et faciliter une meilleure

gestion des migrations et le retour des migrants 27

3.1.2. Construire une approche globale de la 27

stabilité, de la sécurité et de la résilience

3.2. Corne de l'Afrique 33

3.2.1. Faire face à la migration irrégulière et aux 34

déplacements forcés

3.2.2. Soutien aux besoins à long terme des 34

réfugiés et des communautés d'accueil grâce aux

Programmes régionaux de développement et de

protection (relatifs à la Priorité 3 de La Valette) 37

3.2.3. Soutien aux efforts de stabilisation 39

3.3. Afrique du Nord 39

## Section 4

RAPPORT FINANCIER 43

4.1. Montants annoncés et reçus 43

4.2. Montants payés 46

4.3. Administration du Fonds fiduciaire 46

## Section 5

GESTION ET CONTRÔLE INTERNE 47

5.1. Résultats des contrôles 48

5.1.1. Efficacité des contrôles concernant la 48

légalité et la régularité

5.1.2. Prévention et détection de la fraude 48

5.2. Observations et recommandations du service 48

d'audit interne et de la Cour des comptes

5.3. Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle 48

interne

*Annexe 1 – Liste des 50*  
*projets approuvés*

## RÉSUMÉ

Ce rapport représente le Rapport Annuel 2016 du Fonds fiduciaire pour les situations d'urgence pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique (Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique).

Le rapport annuel décrit le cadre politique et opérationnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et présente un aperçu de son état actuel un an après sa mise en place lors du Sommet de la Valette sur la migration qui s'est tenu en novembre 2015. Le rapport sera soumis au Comité opérationnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique avant le 15 février 2017 comme l'exige l'Acte constitutif.

Avec la création du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au Sommet de La Valette, l'UE a mis à disposition un total de 1,8 milliards d'euros. Par la signature de l'Acte constitutif, 25 États membres de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse, ont rejoint le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, avec des contributions d'environ 81 millions d'euros.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a été créé en tant qu'outil de mise en œuvre qui fournit une réponse rapide, flexible et efficace à une situation d'urgence et re-connaît la pertinence de réunir diverses sources de financement de l'UE et d'autres donateurs, y compris les États membres de l'UE, pour répondre à la crise migratoire dans ses multiples dimensions ainsi qu'à la crise dans la région du lac Tchad.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribue à faire face aux crises actuelles dans les régions du Sahel et du lac Tchad, dans la Corne de l'Afrique et dans le Nord de l'Afrique. Il vise à favoriser la stabilité et à contribuer à une meilleure gestion des migrations. Conformément à l'approche de l'UE en matière de déplacement forcé, elle contribue également à lutter contre les causes profondes de la déstabilisation, des déplacements forcés et des migrations irrégulières, en promouvant

l'égalité des chances, la sécurité et le développement. L'UE apporte son soutien aux trois régions pour relever les défis croissants de la pression démographique, du stress environnemental, de l'extrême pauvreté, des tensions internes, des faiblesses institutionnelles, des infrastructures sociales et économiques défailtantes et d'une résilience insuffisante aux crises alimentaires conduisant parfois à des conflits, déplacements, à la criminalité, la radicalisation et l'extrémisme violent, ainsi qu'à la migration irrégulière, la traite des êtres humains et trafic de migrants.

En juin 2016, la Commission a adopté une communication<sup>1</sup> sur l'établissement d'un nouveau cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'Agenda européen sur les migrations. La communication établit les plans d'un nouveau cadre de partenariat axé sur les résultats, en tenant compte de toutes les politiques et instruments mis à la disposition de l'UE. Cela est conforme à l'approche de l'UE en matière de déplacements forcés et à la Stratégie mondiale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité qui intègre des défis tels que les migrations dans la politique étrangère globale de l'UE avec les pays tiers. L'approche du cadre de partenariat a été approuvée par le Conseil européen de juin et est actuellement mise en œuvre.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a joué un rôle important dans la mise en œuvre du Cadre de partenariat et a réussi à se positionner en complémentarité avec les instruments existants. Il a agi comme un outil souple et rapide capable de répondre aux besoins spécifiques des pays bénéficiaires (non couverts par d'autres instruments financiers) et qui a permis à l'UE de travailler de plus en plus avec les pays partenaires sur des intérêts communs clés.

Au cours de la première partie de 2016, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est concentré sur les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, tandis que, suite à la communication de juin sur le cadre de partenariat, elle a atteint une approche plus équilibrée entre les cinq piliers du Plan d'Action de la Valette (PAV) en intensifiant les efforts pour soutenir une meilleure gestion des migrations, y compris la gestion des frontières, l'amélioration de la sécurité et le retour, la réadmission et la réintégration.

Au cours de l'année 2016, l'UE et les États membres de l'UE ont mis à la disposition du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique des ressources financières supplémentaires, dont 500 millions d'euros provenant de la réserve du FED, qui ont permis d'atteindre environ **2,5 milliards d'euros** à la fin du mois de décembre 2016, en tenant compte des financements de l'UE et des engagements des États membres de l'UE.

En tout juste un an, un total de **106 projets d'une valeur de 1 589 millions d'euros** a été approuvé dans les régions du Sahel / du lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et du Nord de l'Afrique: 65 programmes dans la région du Sahel / Lac Tchad pour un montant total de 918,5 millions d'euros; 35 programmes dans la région de la Corne de l'Afrique pour un montant total de 606 millions d'euros et 6 programmes dans la région du Nord de l'Afrique pour un montant total de 64,5 millions d'euros. Sur le montant total approuvé, fin décembre 2016, environ 600 millions d'euros ont été contractés auprès des partenaires de mise en œuvre.

Comme indiqué dans le document d'orientation stratégique du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, une approche fondée sur des données probantes est essentielle pour garantir des interventions efficaces. Le rapport souligne les progrès accomplis en matière de recherche, de suivi et d'évaluation au cours de l'année 2016, à savoir l'élaboration d'un cadre de résultats; une plate-forme de surveillance informatique, qui permettra de cartographier les indicateurs au niveau des projets avec le cadre des résultats; et la mise en place de deux installations de recherche et de preuve, l'une pour la Corne de l'Afrique et l'autre pour les fenêtres du Sahel et du Nord de l'Afrique. De telles installations mèneront à des analyses et des recherches sur les moteurs et la dynamique des causes profondes de l'instabilité, de l'insécurité, de la migration irrégulière et du déplacement forcé.

Les activités financées au titre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique en 2016 sont mises en œuvre par divers partenaires opérationnels, y compris les agences de coopération des États membres de l'UE, les ONG et les

organisations internationales. Plusieurs modalités de mise en œuvre sont envisagées: coopération déléguée, appels à propositions, appui budgétaire et attribution directe dans des situations particulières. Les priorités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique ont été identifiées grâce à un dialogue entre les partenaires africains et les acteurs locaux, nationaux et régionaux concernés.

Un certain nombre d'activités de communication ont été mises en place en 2016 afin d'accroître la transparence et la visibilité du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique grâce à une présence active sur les médias sociaux, la création de plates-formes de communication, le développement d'un site internet et l'organisation d'événements.

Dans la troisième partie, le rapport donne un aperçu des orientations stratégiques, des questions de mise en œuvre et des résultats obtenus dans chacune des trois fenêtres régionales du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

La quatrième partie du rapport contient le rapport financier pour l'année 2016 tandis que la cinquième section donne un aperçu des systèmes de gestion et de contrôle interne.

---

<sup>1</sup> COM(2016)385 final

**Commission Européenne**

Ni la Commission européenne, ni aucun de ses membres ne sera tenu responsable de l'utilisation qui pourra être faite des informations suivantes.

Toutes les photos sont © Shutterstock  
Usage éditorial uniquement

Vous trouverez des données de catalogage à la fin de cette publication.

Conception et mise en page: AdGrafics Design Studio.

## Section 1

### 1. INTRODUCTION

Le Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique a été créé à l'occasion du sommet de La Valette sur la migration en novembre 2015. Cet outil d'exécution apporte une réponse rapide, souple et efficace lors des situations d'urgence et reconnaît l'intérêt de mettre en commun différentes sources de financement provenant de l'UE et d'autres donateurs, notamment les États membres de l'UE, pour faire face à la crise migratoire dans tous ses aspects.



#### 1.1. Pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est destiné à un ensemble cohérent de pays africains situés sur les principales routes migratoires. Ces pays font partie des fenêtres opérationnelles régionales suivantes :

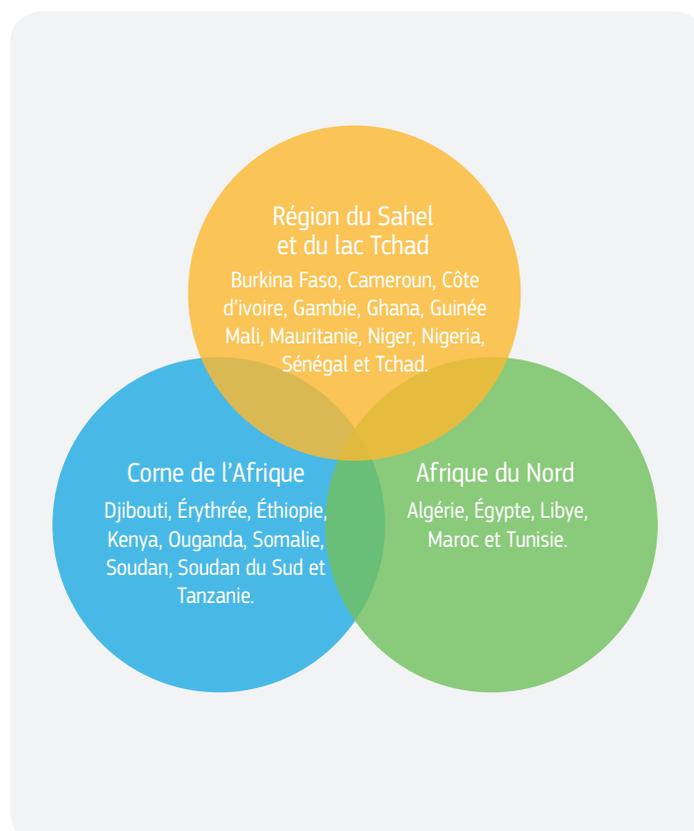
**Fenêtre A:** Région du Sahel et du lac Tchad : Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad.

**Fenêtre B:** Corne de l'Afrique : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie.

**Fenêtre C:** Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique qui s'est tenue le 13 décembre 2016, il a été décidé d'élargir la portée géographique du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique en y ajoutant le [Ghana](#), [la Guinée](#) et [la Côte d'Ivoire](#). La Commission a donc engagé une procédure pour formaliser l'ajout de ces trois pays éligibles.

En complément des pays mentionnés ci-dessus, les pays africains voisins peuvent également bénéficier, au cas par cas, de projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique présentant une dimension régionale afin de faire face aux flux migratoires régionaux et aux défis transfrontaliers qui en découlent.





## 1.2. Cadre financier du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Lorsque le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a été créé en novembre 2015, l'UE a mis à disposition un total de 1,8 milliard d'euros et 25 États membres de l'UE ainsi que la Norvège et la Suisse ont promis une contribution totale d'environ 81 millions d'euros.

Au cours de l'année 2016, l'UE et les États membres de l'UE ont mis à la disposition du Fonds, des ressources financières supplémentaires, dont 500 millions d'euros provenant de la réserve du FED et 100 millions d'euros provenant du "Sudan Special Measure", ce qui a permis d'atteindre, en décembre 2016, un montant total de ressources de plus de 2,5 milliards d'euros, divisés comme suit:

- Sahel / Lac Tchad : 1407,8 millions d'euros;
- Afrique du Nord: 271,6 millions d'euros;
- Corne de l'Afrique: 876,4 millions d'euros.

Total annoncé: 2 555,8 MEUR		
Sahel/Lac Tchad	Afrique du Nord	Corne de l'Afrique
1 407,8	271,6	876,4

## 1.3. Objectifs stratégiques du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique fonctionne selon quatre lignes d'action stratégiques applicables aux trois fenêtres, comme stipulé dans le document d'orientation stratégique adopté

par le Conseil d'administration en novembre 2015 :

**a) Multiplier les opportunités dans les domaines de l'économie et de l'emploi:** élaborer des programmes économiques inclusifs générateurs d'emploi, notamment chez les jeunes et les femmes au niveau local, en privilégiant la formation professionnelle et la création de micro entreprises/petites entreprises. D'autres interventions viendront plus particulièrement en aide aux migrants de retour dans leur pays d'origine.

**b) Renforcer la résilience des communautés, notamment des plus vulnérables, ainsi que des réfugiés et des populations déplacées.** Cet objectif passe par la fourniture de services fondamentaux aux populations locales, notamment les plus vulnérables, ainsi que les réfugiés et les populations déplacées, y compris la mise en place de centres de proximité ou d'autres moyens visant à assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, leur santé, leur éducation et leur protection sociale.

**c) Améliorer la gestion des flux migratoires dans les pays d'origine, de passage et de destination conformément à l'approche globale des migrations et de la mobilité,** ainsi qu'aux processus de Rabat et de Khartoum, à savoir : favoriser l'élaboration de stratégies nationales et régionales en matière de gestion des flux migratoires, limiter et prévenir la migration irrégulière, lutter contre la traite des êtres humains, le trafic de migrants et autres formes de criminalité similaires, faciliter la réadmission et le retour effectif, offrir la protection internationale et l'asile, œuvrer en faveur de la migration et de la mobilité légales.

**d) Améliorer la gouvernance, faciliter la prévention des conflits et limiter les déplacements forcés/la migration irrégulière, à savoir:** favoriser la prévention des conflits, lutter contre la violation des droits de l'homme et faire respecter l'État de droit, notamment en renforçant les capacités dans les domaines de la sécurité et du développement, ainsi qu'en veillant au respect de la loi, y compris en matière de gestion des frontières et de migration. Certaines actions contribueront également à prévenir et à combattre la radicalisation et l'extrémisme.

**Les activités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique reposent sur les principes suivants :**

- Engager un dialogue politique avec les partenaires africains pour définir des interventions stratégiques et efficaces.
- Adopter une approche holistique, intégrée et coordonnée en réponse aux diverses causes de la migration.
- Favoriser l'appropriation locale afin de créer une coopération et une participation avec les gouvernements et les communautés partenaires.
- S'appuyer sur une approche fondée sur des données probantes afin de comprendre les facteurs moteurs, la dynamique et les causes de la migration, et de cartographier les réponses.
- Considérer une approche sensible au conflit pour maximiser la contribution des acteurs du développement à la paix et à la stabilité.
- Appliquer les principes de subsidiarité et de complémentarité avec les autres instruments de l'UE et les donateurs.

#### **1.4. Gouvernance du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique**

Comme indiqué dans l'Acte constitutif du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, adopté lors du sommet de La Valette sur la migration en novembre 2015, la gouvernance du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique s'articule autour du Conseil d'administration stratégique et d'un Comité opérationnel pour chacune des trois fenêtres. Présidés par la Commission européenne, le Conseil d'administration et les comités opérationnels sont composés de représentants de la Commission et du Service Européen d'Action Extérieure, des États membres de l'UE et autres donateurs, ainsi que de pays partenaires et d'organisations régionales dans le rôle d'observateurs.

**Le Conseil d'administration exerce les principales responsabilités suivantes :**

- \* adopter et réviser la stratégie du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique;
- \* rectifier le champ géographique et thématique des activités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique;
- \* recevoir le rapport et les comptes annuels établis par les gestionnaires et adoptés par le Comité opérationnel;
- \* se prononcer sur les amendements à l'Acte constitutif.

**Le Comité opérationnel exerce les principales responsabilités suivantes :**

- \* examiner et approuver les actions financées par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique;
- \* Superviser la mise en œuvre des actions financées par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique;
- \* Approuver le rapport et les comptes annuels avant de les transmettre au Conseil d'administration.

L'administration du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est assurée par la Commission (administrateur), qui fait office de secrétariat pour le Conseil d'administration/Comité opérationnel et se charge de la mise en œuvre des actions financées par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

## Section 2

### 2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Le Rapport annuel 2016 du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique décrit le cadre politique et opérationnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et présente son état actuel, un an après sa mise en place lors du Sommet de La Valette sur la migration qui s'est tenu en novembre 2015. Le rapport sera soumis au Comité opérationnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique d'ici le 15 février 2017 comme l'exige l'Acte constitutif.

Avec la création du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au Sommet de La Valette, l'UE a mis à disposition un total de 1,8 milliard d'euros. Par la signature de l'Acte constitutif, 25 États membres de l'UE, ainsi que la Norvège et la Suisse, ont rejoint le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, pour un montant total d'environ 81 millions d'euros.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribue à faire face aux crises actuelles dans les régions **du Sahel et du lac Tchad**, dans **la Corne de l'Afrique** et dans **le Nord de l'Afrique**. Il vise à favoriser la stabilité et à contribuer à une meilleure gestion des migrations. Conformément à l'approche de l'UE en matière de déplacement forcé, elle contribue également à lutter contre les causes profondes de la déstabilisation, des déplacements forcés et des migrations irrégulières, en promouvant l'égalité des chances, la sécurité et le développement. L'UE apporte son soutien aux trois régions pour relever les défis croissants de la pression démographique, du stress environnemental, de l'extrême pauvreté, des tensions internes, des faiblesses institutionnelles, d'infrastructures sociales et économiques défaillantes et d'une résilience insuffisante aux crises alimentaires conduisant parfois à des conflits, des déplacements, la criminalité, la radicalisation et l'extrémisme violent, ainsi que la migration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

#### 2.1 Événements marquants de l'année: aspects politiques

En juin 2016, la Commission a adopté une Communication<sup>2</sup> relative à la création d'un nouveau **cadre de partenariat** avec des pays tiers dans le cadre de l'Agenda européen en matière de migration. Cette communication définit les grandes lignes d'un nouveau cadre de partenariat axé sur les résultats, en tenant compte de l'ensemble des politiques et instruments à la disposition de l'UE. L'initiative est conforme à la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité, qui intègre des questions telles que la migration à l'ensemble de sa politique étrangère menée auprès de pays tiers.

Cela est conforme à l'approche de l'UE en matière de déplacements forcés et à la Stratégie mondiale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité qui intègre des défis tels que les migrations dans la politique étrangère globale de l'UE avec les pays tiers. L'approche du cadre de partenariat a été approuvée par le Conseil européen de juin et est actuellement mise en œuvre.

Depuis, l'UE a entamé des **dialogues de haut niveau** avec les principaux pays d'origine et de transit des flux migratoires, et proposé des partenariats de grande ampleur (pactes) à quelques-uns des principaux pays d'origine et de transit, afin de remplir les objectifs à court terme suivants : gérer les flux migratoires, accroître le taux de retours dans les pays d'origine et de transit, et permettre aux migrants et aux réfugiés de saisir des opportunités économiques et sociales durables les empêchant d'entreprendre de dangereux périples. Parallèlement, ces partenariats visent également des objectifs à long terme, à savoir : éliminer les facteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux à l'origine de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées. En Afrique subsaharienne, les premiers pays identifiés sont l'Éthiopie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. Tenant compte de ces partenariats de grande ampleur, l'UE a accepté de verser au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique 500 millions d'euros supplémentaires puisés dans les réserves du FED.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a joué un rôle important dans la mise en œuvre du Cadre de partenariat et a réussi à se positionner en complémentarité avec les instruments existants. Il a agi comme un outil souple et rapide capable de répondre aux besoins spécifiques des pays bénéficiaires (non couverts par d'autres instruments financiers) et qui a permis à l'UE de travailler de plus en plus avec les pays partenaires sur des intérêts communs clés tels que la lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite, ainsi que pour faciliter les retours.

Au cours de la première partie de 2016, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est concentré sur les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, tandis que, suite à la communication de juin sur le cadre de partenariat, elle a atteint une approche plus équilibrée entre les cinq piliers du Plan d'Action de la Valette (PAV) en intensifiant les efforts pour soutenir une meilleure gestion des migrations, y compris la gestion des frontières, l'amélioration de la sécurité et du retour, la réadmission et la réintégration. Tout au long de l'année, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est également orienté vers une approche plus équilibrée de l'allocation des ressources entre ses différents objectifs stratégiques.

<sup>2</sup> COM(2016)385 final

## 2.2. Événements marquants de l'année : aspects opérationnels

Avant l'instauration officielle du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique en novembre 2015, la Commission européenne s'était attelée à définir les aspects administratifs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique afin de favoriser le bon déroulement de ses activités : rédaction des règles et procédures internes, création des comptes, recrutement du personnel et identification des systèmes d'administration.

Pour chaque fenêtre régionale du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, la Commission européenne a nommé un gestionnaire chargé de mener à bien les tâches définies dans l'Accord constitutif. Ces gestionnaires sont secondés par une équipe de professionnels au niveau des sièges et des délégations de l'UE ; à compter de janvier 2016, la Commission européenne a ainsi lancé le recrutement du personnel administratif du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au niveau des sièges et des délégations de l'UE. Au total, 63 personnes composent le personnel administratif du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, y compris 56 agents contractuels recrutés courant 2016 au niveau des sièges et des délégations de l'UE. Un budget administratif a été établi afin de couvrir les coûts du personnel recruté dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et de leurs missions.

Jusqu'ici, le Conseil d'Administration stratégique du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est réuni deux fois : en novembre 2015, en marge du sommet de La Valette sur la migration, et en décembre 2016. La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue en juin 2017. Le Comité opérationnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est réuni lors d'une séance conjointe en décembre 2015, puis quatre fois en 2016 pour la fenêtre de la région du Sahel et du lac Tchad, trois fois pour la fenêtre de la Corne de l'Afrique et deux fois pour la fenêtre de l'Afrique du Nord.

Courant 2016, différents systèmes ont également été mis en place afin de coordonner les activités entre les trois fenêtres régionales et assurer un suivi rigoureux des activités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Des mesures appropriées ont été prises concernant la consignation des contributions de l'UE et des autres donateurs au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Les projets adoptés par le Comité opérationnel des trois fenêtres régionales ont été identifiés et formulés par l'UE (sièges et délégations de l'UE) en association avec les États membres de l'UE et leurs agences de développement, d'autres donateurs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, des parties prenantes locales, des instances nationales et des organisations de la société civile (OSC). Les programmes sont soumis à l'approbation du Comité opérationnel de chaque fenêtre régionale par le gestionnaire du Fonds fiduciaire correspondant.

L'identification des priorités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est le résultat d'un dialogue approfondi avec les partenaires africains et les parties prenantes nationales/régionales concernées. Le processus repose sur l'examen de données quantitatives (données les plus récentes issues de nombreuses sources telles que les statistiques nationales, l'OIM, Eurostat, Frontex, l'ACLED, le HCR, la FAO, la Banque mondiale, l'UNICEF et le CILSS) ainsi que sur une analyse qualitative de la situation sur le terrain. Ce travail bénéficie des compétences acquises par les délégations de l'UE et leurs partenaires, d'un dialogue permanent avec les parties prenantes et l'expertise développée par les délégations de l'UE et les missions civiles et militaires CSDP au Sahel et leurs partenaires issus des projets précédents. Une telle approche favorise la compréhension des contextes locaux ainsi que l'identification des zones géographiques/bénéficiaires et des partenaires d'exécution les plus utiles.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique fait face à des situations en constante évolution (les flux migratoires prennent sans cesse de nouvelles routes, les réseaux de trafic de migrants/traité d'êtres humains s'adaptent aux nouvelles opportunités et à l'évolution des frontières, les groupes terroristes nouent des alliances, la sécurité alimentaire



varie en fonction des saisons et dépend en partie du climat) et doit pouvoir s'y adapter. Pour cela, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique fait également appel à des centres de recherche, afin de mobiliser les meilleurs partenaires de recherche disponibles, d'améliorer la connaissance et la compréhension des causes profondes et complexes de l'instabilité, de l'insécurité, de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, ainsi que de leurs fondements et facteurs sous-jacents. Les centres de recherche de la région du Sahel/lac Tchad, de l'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique participent déjà à l'identification et à la diffusion des politiques et approches les plus efficaces contre ces problèmes et mettent suffisamment de données probantes à la disposition du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique pour lui permettre d'optimiser ses processus d'identification et de mise en œuvre. L'intégralité des actions s'inscrit dans un système rigoureux de suivi et d'évaluation.

Tous ces efforts ont été complétés par des projets dans les domaines de l'économie et de l'emploi ciblant les régions à fort potentiel migratoire afin de prévenir la migration irrégulière et de faciliter les retours. Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique vise également les principales régions de transit. L'objectif est de transformer les systèmes locaux bâtis sur la migration irrégulière en ouvrant des perspectives économiques aux populations locales, en aidant les autorités à gérer l'impact des flux migratoires, en renforçant les capacités de gestion des flux migratoires et en dotant les autorités de nouveaux moyens pour lutter contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains. Enfin, les conflits et le terrorisme comptant parmi les causes principales du phénomène des personnes déplacées et de la migration irrégulière, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est également intéressé au lien entre sécurité et développement en élaborant une approche globale axée sur la stabilité, la sécurité et la résilience dans des zones lourdement touchées par les problèmes de sécurité, de transit, de trafic de migrants et de traite d'êtres humains.

### 2.3. État d'avancement de la mise en œuvre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Au cours de l'année 2016, le montant total des ressources mises à la disposition des trois fenêtres régionales du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique s'est élevé à 2,5 milliards d'euros, somme qui inclut le financement de l'UE (FED et autres sources budgétaires de l'UE) ainsi que les contributions des donateurs.

À compter du 31 décembre 2016, un total de 106 projets d'une valeur de 1 589 millions d'euros ont été approuvés dans le cadre des fenêtres de la région du Sahel/du lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord. Une liste complète des projets approuvés est disponible à l'annexe I. Sur le montant total approuvé, 600 millions d'euros ont été contractés en faveur des partenaires de mise en œuvre.

Le haut niveau de flexibilité du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a permis de réduire considérablement (de 12-18 mois à 3-4 mois) la durée du processus aboutissant à l'approbation d'une action (de l'identification à l'adoption). La conclusion des contrats peut être longue selon la situation dans le pays, le personnel à disposition au sein des délégations de l'UE et le niveau de réactivité des différents responsables de la mise en œuvre. Cependant, la plupart des structures et des systèmes étant désormais en place et les membres du personnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique prenant peu à peu leurs fonctions au sein des délégations de l'UE, le rythme de la mise en œuvre devrait s'accélérer fortement au cours des prochains mois, permettant de conclure les contrats dans les 3 mois suivant l'adoption des actions par le Comité opérationnel.



Tableau 1 - Programmes approuvés, projets contractés et montants déboursés à compter du 31/12/16 MEUR

Fenêtre	Sommes approuvées	Sommes contractées	Sommes déboursées
Région du Sahel & Lac Tchad	918,5	349	97
Corne de l'Afrique	606	245	66
Afrique du Nord	64,5	6	
<b>Total</b>	<b>1 589<sup>3</sup></b>	<b>600</b>	<b>163</b>

Tableau 2 - Projets approuvés par objectif stratégique du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique à compter du 31/12/16 MEUR

Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique Objectifs stratégiques	Région du Sahel et du lac Tchad	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Total
1. Accroître les opportunités économiques et les possibilités d'emploi	224,3	260	0	485
2. Renforcer la résilience des communautés	266,5	265	0	531
3. Améliorer la gestion des flux migratoires	143,1	70	64,5	278
4. Promouvoir la gouvernance et la prévention des conflits	271,6	5	0	277
5. Autre	13	4	0	17
Tous		2		
<b>Total</b>	<b>918,5</b>	<b>606</b>	<b>64,5</b>	<b>1 589</b>

Tableau 3 - Projets approuvés pour chaque domaine prioritaire du Plan d'action de La Valette à compter du 31/12/16 MEUR

1. Bénéfices de la migration en termes de développement	942
2. Migration légale et mobilité	68
3. Protection et asile	233
4. Prévention de la migration irrégulière et lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains	170
5. Retour, réadmission et réintégration	163
6. Autre	13
<b>Total</b>	<b>1 589*</b>

\* chiffres arrondis

<sup>3</sup> Le montant total autorisé par les comités opérationnels concernés au 31/12/2016 était de 1,6 milliards d'euros, dont environ 1,5 milliards d'euros avaient été engagés dans le système comptable de l'EUTF pour l'Afrique.

Tableau 4 - Projets approuvés pour chaque domaine prioritaire du Plan d'action de La Valette et pour chaque fenêtre régionale à compter du 31/12/16

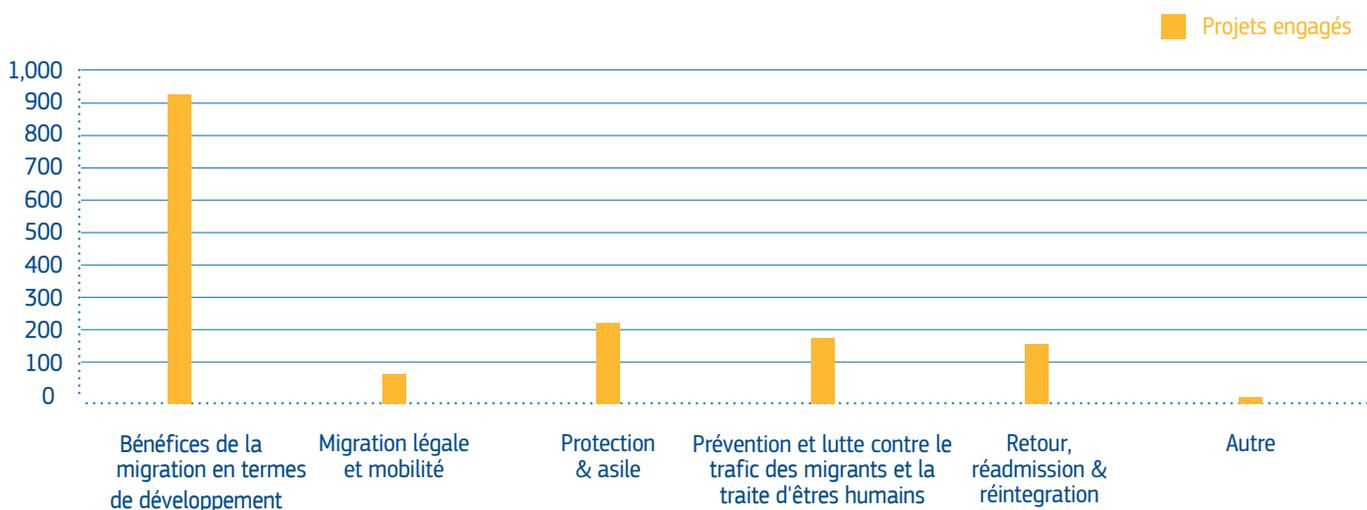
MEUR

Fenêtres	Région du Sahel & Lac Tchad	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Total
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	538	383	21	942
2. Migration légale et mobilité	56	7	6	68
3. Protection et asile	121	88	24	233
4. Prévention de la migration irrégulière et lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains	135	35		170
5. Retour, réadmission and réintégration	55	93	15	163
6. Autre	13			13
<b>Total</b>	<b>918</b>	<b>606</b>	<b>66</b>	<b>1 589*</b>

\* chiffres arrondis

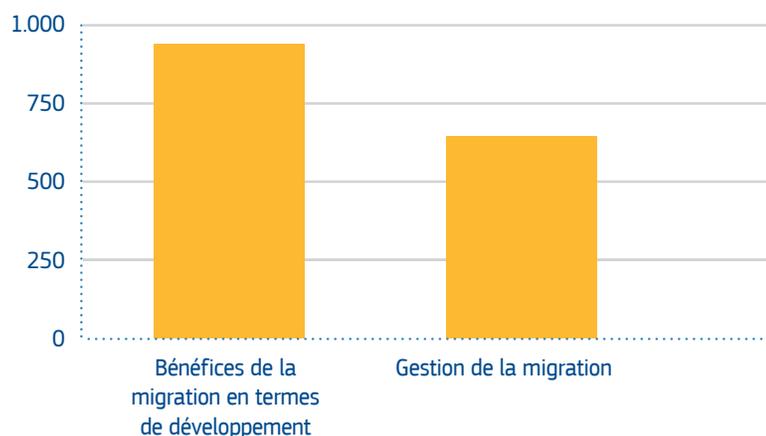
Graphique 1 - Projets approuvés par axe prioritaire du plan d'Action de la Valette au 31/12/16

MEUR



Graphique 2 - Projets approuvés par axe prioritaire du plan d'Action de la Valette à compter du 31/12/16

MEUR





## 2.4. Activités de recherche, suivi et évaluation

Le Document d'Orientation Stratégique du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique souligne l'importance d'adopter une approche fondée sur des données probantes afin de garantir la dimension stratégique et l'efficacité des interventions. Plus particulièrement, il stipule qu'« une connaissance approfondie des contextes locaux permettra de cibler les zones géographiques, les bénéficiaires et les partenaires d'exécution en s'appuyant sur des données probantes », identifie la nécessité de procéder à des « recherches et analyses rigoureuses » et prévoit l'amélioration des politiques et des pratiques pour l'ensemble des projets.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique souhaite pouvoir exploiter les outils, pratiques, ressources et connaissances en place au sein de l'UE en matière de coopération. Cependant, la mission du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique nécessite la création d'approches innovantes afin de pouvoir mener des activités d'identification, de suivi et d'évaluation en s'appuyant sur des données probantes.

Concernant la mesure des résultats, les trois fenêtres du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique ont défini un cadre commun afin de les guider dans l'identification et la formulation des programmes et de leurs structures logiques ainsi que d'orienter leurs futures activités de suivi et d'évaluation. Ce cadre classe chaque domaine d'intervention prioritaire selon des indicateurs avancés et les résultats attendus. La fenêtre de l'Afrique du Nord a notamment revu son cadre opérationnel en s'appuyant sur une formulation des objectifs stratégiques censée faciliter la mesure des résultats et leur présentation. Des indicateurs spécifiques en cours de préparation viendront s'ajouter aux ressources disponibles pour chaque projet et pourront être intégrés aux matrices de résultats de chaque domaine prioritaire, en lien avec le cadre d'ensemble. Le Cadre de Résultats du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est un outil transversal qui sera alimenté par les données recueillies et les analyses réalisées à chaque étape du cycle du projet.

En 2016, la fenêtre de la région du Sahel et du lac Tchad a défini un cadre à partir d'une approche tenant compte de l'interdépendance entre les différentes étapes du cycle du projet et de la nécessité, à chacune de ces étapes, de recueillir et d'analyser des données quantitatives et qualitatives, et de diffuser les résultats obtenus afin que d'autres puissent en bénéficier et les utiliser.

### 2.4.1. Collecte des données

Étant donné l'étendue des zones géographiques concernées, la multitude des acteurs intervenant dans la gestion et la mise en œuvre des projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, les sommes considérables en jeu ainsi que l'importance accordée aux faits avérés et à la transparence, les trois fenêtres ont convenu de créer une plateforme informatique commune afin de permettre au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et à ses partenaires d'exécution de recueillir des données de projets, de suivre l'évolution, d'établir des rapports et de communiquer sur leurs actions respectives. Ce module, accessible par internet à différentes parties prenantes (personnel de la DG DEVCO au niveau des sièges et des délégations ainsi que fournisseurs externes), permet aux partenaires d'exécution de se charger directement et régulièrement du codage de leurs cadres logiques et résultats dans le système. Cette plateforme, conforme à la norme IATI, permet également de relier les indicateurs de chaque projet au cadre de résultats du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, facilitant ainsi le suivi des indicateurs aux niveaux de la fenêtre et du Fonds fiduciaire. Accessible à toutes les parties prenantes et au grand public, cet outil favorisera le suivi des activités en cours sur le terrain et améliorera considérablement la compréhension des actions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Par ailleurs, la fenêtre de la région du Sahel et du lac Tchad, en coopération avec l'OIM, recueille de plus en plus de données relatives à la migration, notamment en instaurant de nouveaux points de contrôle dans la région. Les données ainsi recueillies, associées à la cartographie existante et à venir des activités, pourront être exploitées dans le cadre des recherches sur les causes profondes et l'évolution de la migration irrégulière, pour permettre au final de préparer des interventions ciblées.

Concernant les besoins ponctuels, les fenêtres régionales du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne l'Afrique peuvent faire appel à un centre de coopération technique dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Ce centre a été approuvé par le Comité opérationnel en janvier 2016 pour un montant total de 5 millions d'euros. Son principal objectif est de renforcer l'efficacité du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique en fournissant une assistance technique pour les activités d'identification, de formulation, d'évaluation, de suivi et de communication menées dans le cadre des interventions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

#### 2.4.2. Analyse des données

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a régulièrement recours à des capacités d'analyse internes, y compris parmi l'équipe du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au niveau des délégations de l'UE et du siège. Les projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sont suivis en interne. Les missions de suivi seront identifiées au cas par cas, après l'évaluation d'un risque précis menée par des équipes au niveau du siège et/ou des délégations de l'UE et les projets seront examinés en fonction des besoins.

Des systèmes de suivi externes viendront compléter le suivi interne, réalisé par les chefs de projet en étroite collaboration avec les partenaires d'exécution. Le système de suivi axé sur les résultats (results oriented monitoring – ROM) permettra d'assurer le suivi des projets adoptés dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Le système ROM prévoit de courtes visites par des experts indépendants, qui débouchent sur des conseils et des recommandations aux différentes parties prenantes. La liste des projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à suivre dans le cadre du système ROM sera bientôt établie.

Au sein de la fenêtre de la Corne de l'Afrique, une facilité de recherche<sup>4</sup> gérée par le SOAS (école d'études orientales et africaines de l'université de Londres) dans le cadre d'un consortium a déjà mené à bien deux travaux. Tout d'abord, la compilation et l'analyse des données et recherches existantes sur le phénomène des personnes déplacées, la migration et les conflits dans le Corne de l'Afrique, classées par pays et par thèmes, et accompagnées d'une série de recommandations pour de futures recherches. Ensuite, l'analyse et la cartographie de quatre zones transfrontalières en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et au Soudan, ainsi que des dynamiques sécuritaires, politiques, économiques, sociales, environnementales et migratoires qui les animent.

Les fenêtres de la région du Sahel/lac Tchad et de l'Afrique du Nord font appel à une facilité de recherche commune, notamment lorsqu'une analyse plus approfondie est requise (lors de l'identification ou de l'évaluation).

Cette facilité sera plus particulièrement chargée de mener, de synthétiser, de diffuser et d'exploiter des travaux de recherche, nouveaux ou existants, sur les origines et l'évolution des causes profondes de l'instabilité, de l'insécurité, de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique occidentale et en Afrique du Nord le long des routes migratoires. Il sera également chargé d'indiquer les politiques les plus efficaces pour faire face aux défis actuels et améliorer la gestion des flux migratoires.

#### 2.4.3. Diffusion des données

La plate-forme informatique, ainsi que le site web ad-hoc du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique assureront la diffusion en temps opportun des informations collectées et analysées du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, afin d'assurer une meilleure visibilité de la réponse du Fonds fiduciaire à la crise auprès du grand public et des parties prenantes concernées.



<sup>4</sup> <https://www.soas.ac.uk/ref-homresearch/>



## 2.5. Relations avec les partenaires d'exécution et autres parties prenantes en 2016:

L'un des principes directeurs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est sa complémentarité avec d'autres instruments de l'UE et des donateurs. Dans le cadre de l'approche globale, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique complète et travaille avec les programmes indicatifs nationaux et régionaux, les missions de la politique de sécurité et de défense commune (PCSD), l'instrument contribuant à la stabilité et la paix (IcSP) ainsi que les programmes et projets des États membres de l'UE.

Les activités financées au titre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sont mises en œuvre par divers partenaires opérationnels, y compris les agences de coopération des États membres de l'UE, les ONG, les organisations internationales ou les entités du secteur privé. Plusieurs modalités de mise en œuvre sont envisagées: coopération déléguée, appels à propositions, appui budgétaire et octroi direct dans des situations spécifiques.

La Commission Européenne surveille la mise en œuvre des projets pour garantir une livraison rapide et souple des résultats, de l'impact et de la rentabilité. Pour améliorer la coordination et les efforts conjoints, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique encourage les actions mises en œuvre par une diversité d'acteurs.

### 2.5.1. États membres de l'UE

L'Acte constitutif indique dans son article 10 que la coopération déléguée avec les États membres de l'Union Européenne est l'option privilégiée pour la mise en œuvre, dans laquelle les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité peuvent être clairement démontrés. Des partenariats avec les États membres de l'UE et leurs agences d'exécution, ainsi qu'avec d'autres bailleurs de fonds, ont été développés et renforcés principalement par les délégations de l'UE et les réunions du Comité opérationnel. Ils ont permis des contacts directs et réguliers et facilité le processus d'identification conjointe des priorités locales.

D'une manière générale, la coopération avec les partenaires d'exécution a bien fonctionné, tant lors de l'identification que lors de la mise en

œuvre des projets, avec un impact positif sur les dialogues avec les partenaires africains. Par exemple, dans la Corne de l'Afrique, le programme pour une Meilleure gestion des migrations (BMM) est dirigé par un comité directeur composé de cinq États membres de l'UE (Italie, France, Allemagne, Royaume-Uni et Malte) et cinq pays partenaires (Égypte, Éthiopie, Sud Soudan, Soudan), ainsi que de la Commission européenne et la Commission de l'Union Africaine.

Cette structure de gouvernance soutient à la fois la coordination entre les États membres de l'UE et établit des liens avec les principaux pays partenaires de la région. Cette approche coordonnée au niveau international est également fondamentale pour le Programme régional de développement et de protection (PRDP), soutenu de manière importante par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Le PRDP pour la Corne de l'Afrique est géré par un Comité directeur composé des États membres de l'UE, de la Commission, du SEAE et des organisations internationales dotées d'un mandat de protection (UNHCR et OIM). Il travaille en étroite collaboration avec les gouvernements partenaires, en élargissant les capacités des autorités centrales et locales pour fournir des services aux populations hôtes locales et aux réfugiés/PDI.

De même, la fenêtre du Sahel et du lac Tchad a favorisé une meilleure coordination et soutient des approches communes avec ses parties prenantes, en s'appuyant sur les projets existants des agences des États membres, comme par exemple dans le cas des projets ECI ou GAR-SI. Dans la fenêtre Afrique du Nord, de fréquentes réunions ont été organisées avec les bailleurs de fonds impliqués dans le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique pendant la phase de conception du programme et des comités de direction et/ou techniques sont prévus dans chaque programme adopté avec la participation des partenaires d'exécution.

### 2.5.2. Pays partenaires

L'identification des priorités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est le résultat d'un dialogue approfondi avec les partenaires africains et les acteurs locaux, nationaux et régionaux. Les autorités nationales participent activement à l'identification et à la formulation des projets financés par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Les autorités nationales, tant au niveau national que local, sont également étroitement associées à la mise en œuvre des actions. La structure de gouvernance novatrice du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique assure également l'appropriation, grâce à laquelle les représentants des pays partenaires et des organisations régionales concernées participent au processus décisionnel en prenant part aux réunions du Conseil d'Administration et du Comité opérationnel et aux discussions menant à l'approbation de chaque projet individuel.

### 2.5.3. Organismes internationaux

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique agit en coordination avec les organisations internationales par le financement conjoint d'actions spécifiques. Par exemple lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier, le Royaume-Uni a promis un montant de 93 millions d'euros pour le financement du «Projet Éthiopien pour l'emploi», initiative visant à faciliter l'accès des Éthiopiens et des réfugiés aux possibilités d'emploi des parcs industriels. L'UE contribuera également à cette initiative par le biais du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et, en collaboration avec le Département britannique pour le développement international, travaillera également en étroite coopération avec la BEI et la Banque mondiale.

S'appuyant sur le mandat stratégique et l'expérience de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'UE et l'OIM ont convenu d'un cadre global d'action conjointe dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique afin de mettre en place un ensemble cohérent d'actions nationales visant à renforcer la gestion des migrations et assurer le retour et la réintégration durable des migrants dans les pays d'origine, de transit et de destination de la région du Sahel et du lac Tchad ainsi qu'en Libye.

### 2.5.4. Acteurs de la société civile

Les organisations de la société civile ont cherché à s'engager dans le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique dès le début du processus. Dans le but de gérer les attentes, d'assurer une totale transparence et de mobiliser l'expertise des organisations de la société civile, de solides efforts ont été déployés en matière de coordination avec les groupes de la société civile. Des séances d'information ont eu lieu à Bruxelles et sur le terrain; des consultations avec Concord, la plate-forme européenne des ONG pour le développement, ont été initiées et les premiers appels à manifestation d'intérêt ont été lancés localement. Les informations sur les résultats de la recherche, ainsi que sur les appels d'offres, les contrats et les paiements sont régulièrement publiés et mis à jour sur le site Internet EuropeAid.

Les acteurs de la société civile peuvent répondre aux appels à propositions et aux appels à manifestation d'intérêt. Ils ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et sont invités à partager leurs recherches et leurs analyses sur les priorités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et à participer aux consultations et aux réunions informelles. Dans certains cas, lorsque l'expertise des organisations de la société civile (OSC) a été jugée essentielle, des subventions directes ont été accordées aux organisations de la société civile (comme c'est le cas en Libye).



Tableau 5 - Projets approuvés par partenaire de mise en œuvre à compter du 31/12/16

MEUR

Partenaire de mise en œuvre	Montant total
Slovaquie	2
Pays-Bas	3
TBD	6
Autriche	13
Luxembourg	36
Royaume-Uni	48
Belgique	50
Italie	69
Autres	84
Espagne	107
Allemagne	170
France	234
Organisations Internationales	360
ONG	407
<b>Total général</b>	<b>1 589</b>

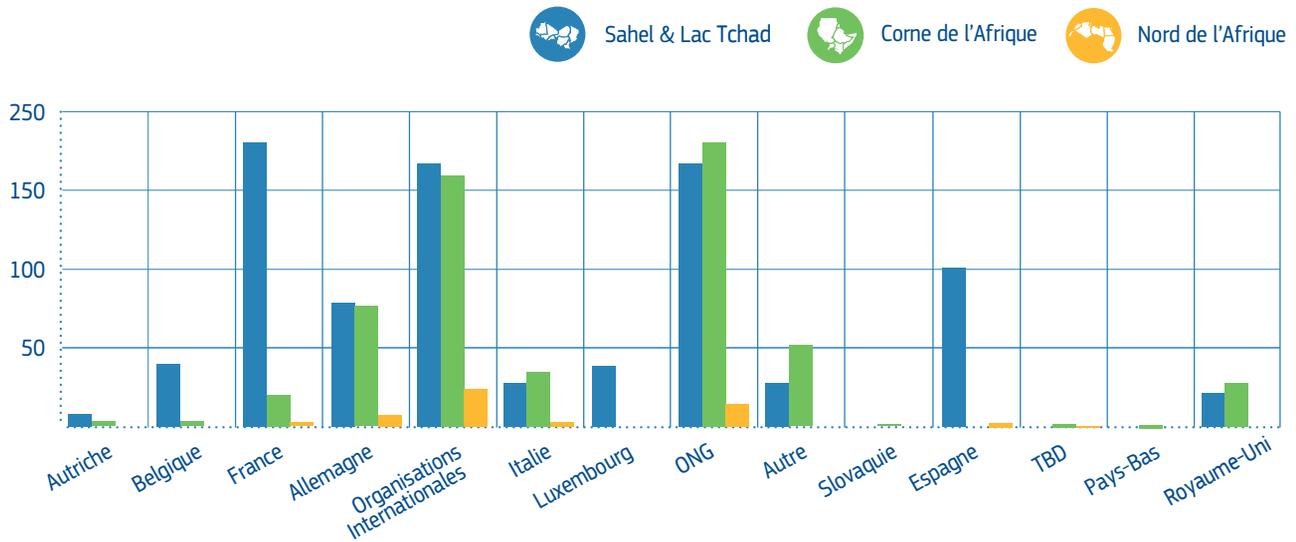
Tableau 6 - Projets approuvés par partenaire de mise en œuvre et par fenêtre régionale à compter du 31/12/16

MEUR

Partenaire de mise en œuvre	Région du Sahel et du Lac Tchad (m.€)	Corne de l'Afrique (m.€)	Afrique du Nord (m.€)	Total (m.€)
Autriche	8	5		13
Belgique	45	5		50
France	211	19	4	234
Allemagne	82	80	8	170
Organisations Internationales	171	164	25	360
Italie	30	34	5	69
Luxembourg	36			36
ONG	180	211	16	407
Autres	33	51		84
Slovaquie		2		2
Espagne	101		6	107
TBD		4	2	6
Pays-Bas		3		3
Royaume-Uni	21	27		48
<b>Total général</b>	<b>918</b>	<b>605</b>	<b>66</b>	<b>1 589</b>

Graph 3 - Projets approuvés par réalisateur et par fenêtre régionale au 31/12/16

MEUR



## 2.6. Activités de communication

Au cours de l'année 2016, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a élaboré une stratégie de communication cohérente dans le but d'accroître la transparence et l'exhaustivité de ses actions et de mieux informer les partenaires sur la mise en œuvre et l'avance-ment des programmes adoptés, de manière plus régulière et plus efficace.

### 2.6.1. Site web DG DEVCO du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Un certain nombre de structures ont été mises en place dans le cadre d'actions de communication externe pour accroître la visibilité et la présence en ligne du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Le canal principal de communication extérieure du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est actuellement la page du **site web DG DEVCO**<sup>5</sup>. Il donne un aperçu général de ce que le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique fait et des informations spécifiques pour chaque fenêtre du Fonds fiduciaire. Cette page Web comprend des « pages programmes » et des « pages projets », ainsi que des cartes interactives illustrant les différents programmes financés par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique dans la région. La page Web comprend également des **communiqués de presse** et les notes produites à l'occasion des Comités opérationnels, avec toutes les informations pertinentes concernant les programmes présentés à l'adoption, ainsi que des communiqués sur le Web et de nouveaux articles concernant d'autres actualités et événements.

Le grand public peut accéder à cet outil. Depuis sa création, la page Web a rassemblé 20 028 pages vues, soit 41% du total des pages vues de la région Afrique sur le site EuropeAid. La section spécifique du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a recueilli 13 716 pages vues, dont 42,7% pour la fenêtre du Sahel et du lac Tchad, 37,8% pour la fenêtre de la Corne de l'Afrique et 18,34% pour la fenêtre Afrique du Nord.

### 2.6.2. Plateformes destinées à la communication

D'autres efforts de communication vers un public externe (comme les OSC, les médias et les publics européens et africains) comprennent l'utilisation de la **plate-forme AKVO**, un outil de communication, de rapport et de suivi en ligne qui offre certaines fonctionnalités de communication telles que la production d'indicateurs utilisés pour collecter, stocker et diffuser des informations sur des projets individuels et leurs phases de mise en œuvre. Il permet également des mises à jour régulières sur le terrain, à réaliser par les partenaires d'exécution du projet, avec des outils audiovisuels tels que des photos, des vidéos et des interviews.

En ce qui concerne les communications internes entre les délégations de l'UE, les États membres de l'UE, les membres des comités opérationnels et d'autres parties prenantes concernées, un intranet spécifique dédié au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique -

la **plateforme WIKI** - a été mis en place pour stocker toutes les informations pertinentes. Cette plate-forme contient une liste exhaustive des projets approuvés et des pipelines pour chaque fenêtre présentant des informations complètes sur les projets, ainsi que les documents contractuels. Les données stockées par cette plate-forme ont régulièrement été extraites pour produire **des rapports, des briefings** et d'autres documents de communication tels que **des brochures, des cartes, des fiches, des infographies et des fiches pays**.

### 2.6.3. Présence du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sur les médias sociaux

Les activités et informations relatives au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sont partagées avec le grand public à travers trois plates-formes de médias sociaux : **Twitter**<sup>6</sup>, **Facebook**<sup>7</sup> et **Instagram**<sup>8</sup>. Le hashtag #AfricaTrustFund a été mentionné 21 500 fois en 2016, avec des pics le 7 juin (nouveaux partenariats en matière de migration), les 13-15 décembre (réunions des comités opérationnels) et le 18 décembre (Journée internationale des migrants). Facebook s'est avéré être le canal le plus intéressant avec 20 400 mentions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, avant Twitter (964 mentions) et Instagram (126 mentions).

### 2.6.4. Accroître la visibilité et la transparence du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique encourage l'organisation **d'événements, de conférences et d'ateliers** avec les représentants des pays partenaires et de l'UE, les partenaires d'exécution, les agences des États membres, et les centres de recherche pour présenter les activités du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et répondre aux questions concernant les programmes financés. Un certain nombre de présentations sur l'état d'avancement du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique se sont tenues à l'Infopoint sur la Coopération Extérieure en février, mai et décembre 2016. Les activités financées par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique ont également été présentées lors des Journées Européennes du Développement de juin 2016, avec un atelier dédié à un projet de soutien aux jeunes dans les bidonvilles de l'Ouganda.

En outre, des voyages de presse avec des journalistes sont prévus dans un proche avenir, ainsi que des missions de récit et de couverture photo qui serviront de support de communication pour illustrer les programmes en cours du Fonds fiduciaire dans différents domaines. Des briefings de presse seront également prévus en 2017 pour accroître la visibilité et la transparence du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique entre les représentants des médias. Les autres activités entreprises pour améliorer la transparence comprennent des mises à jour sur les contrats et les paiements qui sont publiés en ligne de façon mensuelle, ainsi que des activités de sensibilisation auprès des organisations de la société civile, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé.

<sup>5</sup> [http://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/eu-emergency-trust-fund-africa\\_en](http://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/eu-emergency-trust-fund-africa_en)

<sup>6</sup> <https://twitter.com/europeaid?lang=fr>

<sup>7</sup> <https://www.facebook.com/europeaid/?fref=ts>

<sup>8</sup> <https://www.instagram.com/europeaid/?hl=fr>

## Section 3

### 3. ORIENTATION STRATEGIQUE, MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS

#### 3.1 Sahel et Lac Tchad

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est guidé par le Document d'Orientation Stratégique adopté par le Conseil d'administration en novembre 2015, qui définit les objectifs généraux et les lignes d'action stratégiques du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique pour chacune des trois régions. D'après ce document, le cadre opérationnel pour le Sahel et la région du lac Tchad a été adopté par le Comité opérationnel en juin 2016. Au 31 décembre 2016, 65 projets ont été approuvés pour un montant total de 918,5 millions d'euros, pour fixer les objectifs de la stratégie du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et répondre à ce cadre opérationnel dans le but de traiter les causes profondes de la migration clandestine et les déplacements forcés dus à la fragilité et à l'insécurité, ainsi qu'aux tendances démographiques, économiques et environnementales.

Projets approuvés dans la région du Sahel/Lac Tchad  
(au 31/12/16)

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Burkina Faso	6	78,5
Tchad	5	88,3
Cameroun	4	40,3
Gambie	2	14,9
Mali	9	151,6
Mauritanie	6	44,2
Niger	9	139,9
Nigeria	6	58,5
Sénégal	9	161,8
Régional	9	140,5
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>918,5</b>

La fenêtre Sahel et lac Tchad du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique joue un rôle particulier dans la mise en œuvre du nouveau cadre de partenariat pour les migrations<sup>9</sup> car elle couvre certains des principaux pays d'origine et de transit, notamment le Sénégal, le Mali, le Niger et le Nigeria. Grâce à son soutien aux dialogues en cours et à la création d'incitations dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, le

Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a contribué de manière significative à intégrer la migration dans les dialogues politiques entre l'UE et les pays de la région.



<sup>9</sup> COM(2016) 385 final

## Cadre opérationnel et orientations stratégiques : une double logique pour une meilleure gestion de la migration et la stabilité

Dans la région du Sahel et du lac Tchad, les causes profondes de l'instabilité, du déplacement forcé et de la migration clandestine sont diverses, complexes et souvent liées entre elles, nécessitant une approche globale et intégrée. La région est confrontée à des défis croissants liés à la pression démographique, aux contraintes environnementales, à une extrême pauvreté, à des tensions internes, des faiblesses institutionnelles, des infrastructures sociales et économiques défaillantes et à une résilience insuffisante face aux crises alimentaires. Ils ont, dans certains cas, engendré des conflits ouverts, des déplacements, une criminalité, une radicalisation et un extrémisme violent, ainsi qu'une migration clandestine, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants - ce qui aggrave encore plus les défis déjà existants.

L'annexe « Fenêtre Sahel / Lac Tchad » de la stratégie du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique identifie un certain nombre de défis, dont certains diffèrent d'un pays à l'autre, pour pouvoir les aborder de manière stratégique et cohérente. La situation particulière de ces pays se caractérise généralement comme suit :

- les pays et/ou les régions qui « traditionnellement » sont des régions à l'origine de la migration légale et/ou clandestine ;
- les pays et/ou les régions qui sont des zones de transit pour la migration clandestine ;
- les pays et/ou les régions marqués par une vulnérabilité structurelle, un accès insuffisant aux services de base, la pression démographique et une faible résilience aux chocs extérieurs ;
- les pays et/ou les régions marqués par l'instabilité, un conflit récent ou en cours, avec des activités terroristes (entraînant des flux de réfugiés et des déplacements internes)
- des problèmes de coopération régionale, de sécurité, des problèmes plus larges de gouvernance et de droits de l'homme, et de capacités réelles pour la gestion des flux migratoires.

D'après les objectifs stratégiques du Fonds fiduciaire de l'UE, et tenant compte des principaux défis et spécificités de la région, la fenêtre Sahel/Lac Tchad a développé son cadre opérationnel sur une double logique : (objectif 1) *empêcher la migration clandestine et les déplacements forcés et faciliter une meilleure gestion des migrations et le retour des migrants*; (objectif 2) *élaborer une approche globale de la stabilité, de la sécurité et de la résilience*.

Ces deux logiques ont un dénominateur commun qui est la jeunesse de la région : le manque d'opportunités économiques et les disparités dans la distribution des richesses dans la région sont une source majeure de griefs et de conflits. Pour remédier à cette situation et empêcher les jeunes de devenir des migrants clandestins, radicalisés ou recrutés par des réseaux engagés dans la criminalité transnationale organisée et le trafic des migrants, il est essentiel d'offrir des alternatives et des opportunités valables et de redonner de l'espoir, notamment aux jeunes africains, ce qui doit être notre objectif primordial, selon la déclaration politique de La Valette.

Dans le but de contribuer à une compréhension approfondie des flux migratoires actuels au niveau régional, des recherches et une collecte

systématique de données sur des sites stratégiques le long des principales routes migratoires sont mises en œuvre et portent notamment sur la démographie des migrants, les flux migratoires et les itinéraires ; elles sont complétées par des enquêtes de surveillance des flux pour recueillir des informations plus détaillées sur les facteurs de migration et de déplacements forcés. Selon des évaluations des besoins et une surveillance des flux régulièrement mises à jour, les actions garantissent des synergies avec d'autres initiatives, en particulier celles qui visent la création d'opportunités économiques et d'emploi dans les régions à risque élevé de migration clandestine, la transformation de systèmes construits autour de la migration et du transit clandestins, le renforcement des capacités nationales à améliorer la gestion des frontières et la lutte contre la traite transnationale et les réseaux criminels.

Les projets adoptés présentent une approche équilibrée entre les deux objectifs du cadre opérationnel et entre les cinq piliers du plan d'action de La Valette.

### 3.1.1. Empêcher la migration clandestine et les déplacements forcés et faciliter une meilleure gestion de la migration et le retour des migrants

L'ampleur et la nature des flux migratoires actuels qui atteignent l'UE sont sans précédent et nécessitent d'intensifier l'action pour y remédier de manière durable. Jusqu'en octobre 2016, l'Italie a vu l'arrivée de plus de 180 000 migrants par voie maritime, dont la plupart ont voyagé via la Libye. Les principaux pays d'origine en Afrique de l'ouest et centrale, dont le Nigéria, la Guinée, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal représentent ensemble plus de la moitié de toutes les nationalités débarquées en Italie. La faiblesse du développement économique et l'instabilité sont parmi les principaux facteurs qui ont conduit les migrants à la décision de quitter en quête de meilleures opportunités. Le cadre opérationnel identifie trois objectifs pour empêcher la migration clandestine et les déplacements forcés, et faciliter une meilleure gestion des migrations et des retours.

- *Créer des opportunités économiques et d'emploi dans des régions ciblées à fort potentiel migratoire*

Il existe une forte corrélation entre le manque d'opportunités économiques, le chômage ou l'emploi informel, la croissance démographique élevée, l'accès difficile à la terre et la décision de migrer. Si les facteurs de poussée migratoire sont également intégrés à des normes sociales et culturelles fortes, le manque d'opportunités économiques et une croissance limitée, y compris l'emploi décent, la formation professionnelle, un environnement commercial propice et l'investissement privé jouent un rôle majeur.

L'un des objectifs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique décrit dans le cadre opérationnel pour le Sahel et le lac Tchad est de créer des opportunités économiques et d'emploi dans les régions à fort potentiel migratoire, pour empêcher la migration clandestine et faciliter la réintégration. Conformément à la priorité 1 du programme d'action de La Valette (avantages pour le développement de la migration et traitement des causes profondes de la migration clandestine et des déplacements forcés), cela se fait par i) le renforcement des compétences professionnelles et de l'employabilité des jeunes; ii) le développement du soutien aux micro, petites et moyennes entreprises du secteur formel et informel, iii) le développement de l'accès au financement et l'approfondissement de l'intégration financière et iv) la poursuite du

renforcement des capacités de la société civile et des autorités locales pour favoriser une culture de responsabilité sociale. Une attention particulière est accordée à l'autonomisation des femmes en tant qu'entrepreneurs et travailleurs, en encourageant l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine pour stimuler le développement économique local et soutenir la réintégration des rapatriés dans leurs communautés.

*Au total, 16 actions ont été adoptées jusqu'à présent dans ce domaine, pour un montant global de 208 millions d'Euros :*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Burkina Faso		
Tchad	1	10,3
Cameroun	1	10
Gambie	1	11
Mali	2	33,6
Mauritanie	3	27,2
Niger		
Nigeria		
Sénégal	7	105,9
Régional	1	10
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>208</b>

À l'avenir, une attention particulière sera accordée, d'un point de vue thématique, pour accroître l'accès au financement et aux investisseurs locaux, pour soutenir les petites et moyennes entreprises émergentes ou existantes et d'un point de vue géographique, au Nigeria, au Cameroun et aux 3 nouveaux pays éligibles: la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée.

### Un ensemble cohérent pour créer des opportunités économiques et d'emploi au Sénégal.

Au total, 9 décisions ont été adoptées, pour un montant total de 161 millions d'Euros. Les interventions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique se concentrent sur les régions d'origine des migrants, qui s'étendent des périphéries est et sud de la capitale le long du fleuve Sénégal (Kaolack, Tambacounda, Kolda, Casamance), y compris les régions frontalières et le nord (Matam et St Louis) - l'objectif étant de créer des opportunités économiques et de l'emploi.

Les interventions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique concernent à la fois la demande et l'offre :

- D'une part, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribue au renforcement du capital humain avec une formation professionnelle ciblée pour 12 000 jeunes en plus de 2 000 apprentis, comprenant la modernisation de la capacité nationale d'infrastructure d'EFTP, ainsi que la facilitation de l'accès à des terres fertiles, combinée à la finance rurale par l'extension de la création de 30 exploitations individuelles et familiales de Natanguées dans les régions de Kolda, Sédiou et Kedougou et 170

dans la région centrale de Fatick, Kaolack, Tambacounda, créant ainsi 5 500 emplois directs et 13 750 emplois indirects pour de jeunes agriculteurs

- D'autre part, pour ce qui est de l'offre, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique renforce la compétitivité des 250 PME existantes et appuie la légalisation de 80 opérations informelles. Il contribue à renforcer tous les producteurs et les entrepreneurs sur des chaînes de valeur sélectionnées (par exemple, l'anacarde, l'agrobusiness et la foresterie, l'énergie verte et le tourisme dans la région de la Casamance), avec un potentiel élevé de croissance et de création d'emplois.
- Dans le même temps, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient également les investissements de la diaspora. L'effort économique des projets financés par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est fortement intégré par la diaspora grâce à sa contribution/ses transferts (équivalant à 10% du PIB) et les rapatriés via le Ministère des Sénégalais de l'étranger qui vise principalement des projets socio-économiques (450) dans les régions les moins développées du pays.

Avec la plupart des projets du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au Sénégal, le but est de suivre de près, avec l'aide de chercheurs extérieurs indépendants, un échantillon de bénéficiaires de projets (entrepreneurs, agriculteurs ou stagiaires EFTP), pour évaluer tout au long des 4 années de mise en œuvre, les résultats qualitatifs et l'impact à court/moyen terme que ces projets auront sur eux et sur leur décision de migrer. Cette évaluation en cours basée sur des preuves permettra de mieux comprendre l'impact de nos projets sur les migrants clandestins potentiels.

- *Transformer les systèmes construits autour de la migration clandestine dans les régions où le trafic de migrants et les services pour les migrants sont des facteurs économiques importants*

Agadez au Niger est la principale zone de transit des itinéraires de migration méditerranéens, avec une population en croissance rapide. Environ 2 000 migrants par semaine, principalement des pays d'Afrique de l'Ouest (principalement le Sénégal, la Gambie, le Nigeria, le Mali, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Ghana) quittent la ville d'Agadez pour traverser le Sahara et atteindre la Libye, avec l'Europe comme destination finale visée. L'UE est déjà engagée dans le soutien aux autorités nigériennes pour appliquer la loi visant à criminaliser le trafic de migrants et la traite d'êtres humains et l'élaboration d'une stratégie sur les migrations.

L'ambition du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique est d'adopter une approche globale englobant la migration, le développement et la sécurité ciblant, en coopération avec la mission civile PSDC EUCAP Sahel Niger, la ville et la région d'Agadez, pour transformer le système économique construit autour de la migration clandestine, en intervenant à la fois dans le soutien à gouvernance locale/la décentralisation, et dans la sécurité, les aspects sociaux et économiques, en particulier pour les jeunes. Cet objectif est atteint par 4 projets, pour un montant total de 70 millions d'euros.



## PAIERA

De par sa position géographique, le Niger est un carrefour migratoire et une zone de transit majeurs. Ces dernières années et à la suite de la fermeture de l'axe du nord du Mali, la région d'Agadez est devenue un passage obligé de migrants de plusieurs nationalités, notamment ceux de l'espace CEDEAO en partance vers l'Europe.

La détérioration de la situation en Libye, qui constituait le réceptacle de nombreux migrants d'Afrique de l'ouest en général et du Niger en particulier et la fermeture du corridor algérien ont contraint une bonne partie de la jeunesse désœuvrée de la région d'Agadez à investir le champ de la migration irrégulière.

Les différentes transactions et trafics liés aux flux migratoires constituent des stratégies d'adaptation et des moyens de survie pour beaucoup de personnes constituées en réseaux de passeurs, transporteurs et propriétaires de foyers clandestins mais aussi des commerçants prospérant grâce aux dépenses des migrants bloqués dans les différents points de transit de la région.

C'est dans ce contexte, nuisible au développement et de dépendance

économique de la région d'Agadez vis-à-vis de la migration que le gouvernement a adopté, en mai 2015, la loi criminalisant toute activité en lien avec le trafic illicite de migrants.

Le programme PAIERA, mis en œuvre par le biais de subventions à la Haute Autorité pour la consolidation de la paix et aux organisations non gouvernementales, vise à proposer des mesures d'accompagnement parallèlement aux mesures répressives prises par le Gouvernement nigérien en matière de migration irrégulière.

Le programme vise d'une part à amorcer un dialogue avec les principaux acteurs des filières d'immigration irrégulière, les sensibiliser sur la politique de l'État en la matière, et sur les risques liés au trafic et à étudier et formuler des options de reconversion; et d'autre part à offrir des opportunités d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle aux acteurs économiques qui bénéficient directement ou indirectement des retombées financières liées aux migrants.

Doté d'une allocation de 8 M€, le programme devrait ainsi, entre autres, contribuer à la création de 65000 emplois.

D'après l'expérience acquise au Niger et les premiers résultats qui seront observés, une approche similaire devrait être envisagée dans d'autres régions de transit, notamment au Mali (Gao).

- *Contribuer à une meilleure gestion des migrations et renforcer la coopération afin de faciliter le retour et la réintégration durable des migrants.*

Des dialogues à haut niveau sur la migration ont été lancés au niveau national et régional pour favoriser le dialogue politique et renforcer la confiance mutuelle. Ils sont soutenus par des programmes visant à renforcer la coopération avec les pays tiers concernés par les problèmes de migration. La majorité des projets sont menés au niveau national, mais des synergies avec le Processus de Rabat ont également été mises en place pour diriger le dialogue au niveau régional et permettre des échanges sur des questions thématiques clés telles que les stratégies d'engagement de la diaspora et sur les retours, la réadmission et la réintégration.

Le troisième et le quatrième objectif fixé par le cadre opérationnel pour le Sahel et le lac Tchad sont de contribuer à une meilleure gestion des migrations tout au long des itinéraires migratoires en Afrique de l'Ouest et de renforcer la coopération pour faciliter le retour et la réintégration durable des migrants clandestins. L'amélioration de la gestion des migrations fondée sur les droits dans les pays d'origine, de transit et de destination est reconnue comme l'un des moyens les plus efficaces pour soutenir la stabilité et contribuer à traiter les causes profondes de la déstabilisation, des déplacements forcés et de la migration clandestine en Afrique.

### **Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et l'initiative de l'OIM pour la protection et la réintégration des rapatriés sur les itinéraires de migration en Méditerranée centrale**

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, avec des contributions supplémentaires de l'Allemagne (48 millions d'Euros) et de l'Italie (22 millions d'Euros), a lancé une initiative conjointe avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) visant à renforcer la gestion des migrations et répondre aux besoins urgents de protection et aux pertes de vie inacceptables des migrants. L'initiative conjointe couvrira 14 pays de la région, y compris la Libye, avec les résultats escomptés suivants :

- Augmenter la protection et l'assistance pour environ 60 000 migrants échoués et vulnérables.
- Aider au retour volontaire de plus de 24 000 migrants échoués en Afrique (Libye, Niger, Mali).
- Réussir la réintégration durable de 24 000 migrants revenant d'Afrique et d'Europe.
- Permettre l'accès à des informations précises sur la migration pour 200 000 migrants et quelque 2 000 communautés.
- Renforcer les politiques et les réponses des gouvernements et des parties prenantes.
- Améliorer les données sur les flux migratoires, les itinéraires et les tendances, ainsi que sur les besoins et vulnérabilités des migrants.

Au total, 179,8 millions d'euros ont été engagés dans le cadre de ces objectifs dans les pays du volet Sahel et Lac Tchad et dans 4 pays voisins, à savoir, la Guinée, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Burkina Faso	1	8,3
Tchad		
Cameroun	1	3,3
Gambie	1	3,9
Mali	3	46,0
Mauritanie	2	11,0
Niger	2	22,0
Nigeria	1	15,5
Sénégal	2	55,9
Régional	1	13,9
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>179,8</b>

### Renforcement des systèmes d'information des registres d'état civils au Mali (25 M €) et au Sénégal (28 M €)

Deux programmes ont été approuvés à la fin de l'année 2016, dans le but de contribuer à la modernisation de l'enregistrement de l'état civil au Mali et au Sénégal, afin de soutenir les autorités nationales dans leur effort pour rendre les systèmes d'enregistrement de l'état civil pleinement durables et consolider ces dispositifs. Ces actions permettront de sécuriser l'identité des citoyens et les données seront également accessibles à distance par d'autres administrations et consulats en Europe, permettant ainsi l'identification des ressortissants maliens et sénégalais à l'étranger.

Parmi les activités prévues, figureront également des formations du personnel et des campagnes de sensibilisation du public.

Au Sénégal, cette modernisation est explicitement mentionnée dans le Plan Sénégal Émergent. Le programme du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique renforcera et étendra le registre national d'identité biométrique, lié à un système informatisé d'information sur l'état civil. Le Mali dispose déjà d'une base de données biométrique visant à sécuriser l'état civil, mais ne dispose pas d'un système durable d'enregistrement de l'état civil.

#### 3.1.2. Construire une approche globale de la stabilité, de la sécurité et de la résilience

Les conflits et le terrorisme sont parmi les principaux facteurs de déplacement et de migration clandestine. La situation en matière de sécurité dans la région du Sahel et du lac Tchad reste instable en raison de la présence de groupes terroristes, en particulier AQMI et Boko Haram, mais aussi de l'État Islamique. L'extrémisme violent et le terrorisme se répandent de plus en plus dans la région, et la radicalisation dans la région du Sahel et du lac Tchad est un défi crucial, alimenté par une combinaison de facteurs et de circonstances complexes, qui dépassent la pauvreté,

les mauvaises conditions économiques, etc. L'instabilité est également une source et une conséquence de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, exacerbant parfois les pressions préexistantes.

Ces phénomènes aggravent encore les niveaux endémiques élevés de pauvreté, de sous-développement et de mauvaise gouvernance dans de vastes zones de la région. Les résultats ne sont pas seulement des besoins humanitaires grandissants, mais aussi un nombre croissant de migrants et de personnes déplacées, ainsi qu'une incitation à des activités criminelles, y compris le trafic de migrants, comme moyens de subsistance. En effet, les conflits au Mali et au nord du Nigéria – qui débordent sur le Tchad, le Niger et le Cameroun – ont encore exacerbé la situation de la sécurité alimentaire. Ces conditions risquent d'accroître l'instabilité dans toute la région et de créer un terrain fertile propice à la radicalisation et à la violence armée.

Pour relever les défis de la stabilité, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée des conflits et des crises, qui améliore la résilience des États et des sociétés pour empêcher, résister, s'adapter et se remettre rapidement des crises internes et externes. C'est une pierre angulaire de la stratégie globale de l'UE et elle reflète les politiques et les engagements récents et cumulés qui concernent bon nombre de ces différents chocs. La réponse à ces défis doit aller au-delà du travail de développement traditionnel et doit être à la fois préventive, dans une approche ciblée. Les activités spécifiques de prévention visent à empêcher les gens de sombrer dans le terrorisme ; ces activités visent à traiter les conditions qui pourraient être propices à la radicalisation et à la propagation du terrorisme. En conséquence, et pour répondre à ces trois domaines de préoccupation interdépendants, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique apparaît comme un outil supplémentaire important pour élaborer une approche globale de la stabilité, de la sécurité et de la résilience dans la région.

Le cadre opérationnel définit trois objectifs visant à élaborer une approche globale de la stabilité, de la sécurité et de la résilience

- **Renforcer la résilience des communautés locales en reliant les efforts de relèvement, de reconstruction et de développement (LRRD) dans les domaines particulièrement touchés par les défis environnementaux, socio-économiques et de sécurité actuels**

Le Sahel continue de faire face à une crise alimentaire structurelle permanente, à des sécheresses régulières, à des précipitations irrégulières, à des pics de prix alimentaires et à des épidémies, faisant de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté un problème endémique. En outre, les ramifications du conflit dans la région, les disparités économiques, les distorsions du marché et la faiblesse des institutions publiques s'ajoutent au problème fondamental de la faible résilience aux crises chroniques et aux chocs extérieurs. Aujourd'hui, environ 20% de la population – soit au moins 25 millions de personnes – sont considérées comme très pauvres et nécessitent une protection sociale urgente. Dans toute la région du Sahel, qui comprend les quatre pays du bassin du lac Tchad, un total estimé à 37,1 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, ce qui est alarmant pour les pays riverains du lac Tchad où 4,9 millions de personnes sont gravement touchées par l'insécurité alimentaire. Les défis sont structurels et concernent plusieurs secteurs : un accès insuffisant à l'alimentation et aux soins de santé, le diagnostic et le traitement insuffisants de la malnutrition et l'absence de protection sociale. Pendant et après les crises, sans les modalités appropriées pour restaurer leurs moyens de subsistance, ces populations sont forcées de recourir à des mécanismes négatifs de survie qui les rendent encore plus vulnérables aux chocs futurs, ce qui aggrave ainsi leur insécurité alimentaire.

### Travailler en collaboration avec les autorités locales pour renforcer la résilience dans le Nord du Mali

En 2015, le gouvernement malien a révisé sa politique de protection sociale nationale compte tenu des besoins des réfugiés et des populations déplacées afin de superviser l'aide humanitaire et la reconstruction dans les régions du nord. Cette initiative a donné l'élan pour une meilleure intégration du travail humanitaire et de développement indispensable afin de faire face aux crises alimentaires et lutter contre les causes structurelles de fragilité.

Ensemble, ECHO, le programme indicatif national de l'UE pour le développement rural (FED) et le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique combinent leurs forces pour financer les Priorités résilience pays (PRP) du Mali, établies par l'Alliance globale pour l'Alliance régionale dans le Sahel et l'Afrique de l'Ouest (AGIR). Chaque association interviendra dans son domaine de compétence respectif en contribuant aux différentes étapes du processus de secours vers le redressement.

Le programme du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique « Renforcer la résilience dans le Nord du Mali » a pour objectif d'améliorer la sécurité et la résilience alimentaire des communautés fragilisées dans le Nord du Mali, pour un total de 20 millions d'euros. Ce programme se base sur une approche intégrée et multisectorielle. Sa mise en œuvre est confiée à différents consortiums d'ONG qui sont tenus de collaborer étroitement avec les autorités locales et leurs services techniques. Ce programme a pour intention de respecter trois principes de base : (i) travailler dans le cadre des politiques nationales (ii) conformément à l'approche de résilience, offrir aux populations vulnérables des approches d'intervention multisectorielles dont l'objectif est de renforcer la protection sociale, l'alimentation et les moyens de subsistance et (iii) collaborer étroitement avec les autorités locales et les services techniques.

Les efforts coordonnés permettent de travailler selon une approche programmatique cohérente, parallèlement aux projets financés par le Programme Indicatif national (PIN), et d'harmoniser la logique d'intervention. Les différentes ONG financées à la fois par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et le PIN coordonnent leurs approches en termes de transfert de fonds, de ciblage, de suivi et d'évaluation et de collaboration avec les services techniques locaux. Le programme complet a été intitulé « KEY », qui signifie « debout » en Songhai. Le programme RELAC II, « Relance de l'économie et appui aux collectivités locales dans le Nord du Mali »,

dont l'objectif est de renforcer la capacité des autorités locales dans les zones reculées du Nord, sera lancé parallèlement à KEY pour fournir une importante perspective de développement institutionnel et social aux populations les plus vulnérables vivant dans le Nord.

### L'aide du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à la crise du bassin du lac Tchad

La région alentour du bassin du lac Tchad est actuellement le théâtre d'une crise complexe. Cette région, caractérisée par un fragile écosystème, a déjà souffert de faibles perspectives économiques et d'une gouvernance peu efficace. Mais la montée de l'insurrection de Boko Haram n'a rien arrangé et a semé la destruction en entraînant un exode massif. Le nombre de déplacés forcés a atteint les 3,6 millions de personnes selon les estimations (OIM, novembre 2016) dont 1,8 millions en interne au Nigeria (OCHA, 2017). 7,9 millions d'habitants dans ces quatre pays vivent dans l'insécurité alimentaire (OIM, novembre 2016).

Dans ce contexte, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique tente de juguler ces crises en renforçant la résilience afin d'améliorer la sécurité alimentaire, la protection sociale et l'accès aux services de base. Il se coordonne, avec les autorités locales, dans le cadre de projets nationaux spécifiques dans le Nord du Cameroun, dans l'Ouest du Tchad et dans le Nord-Est du Nigeria. Par ailleurs, en particulier dans le Nord-Est du Nigeria, les projets adoptés tentent également d'endiguer les effets secondaires de l'insurrection de Boko Haram en apportant une solution à des problèmes importants tels que le soutien psychosocial, la protection des hommes et des femmes, l'enseignement fondamental et la radicalisation.

À l'échelle régionale, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique travaille en collaboration avec l'agence française de développement (AFD) en contribuant au redressement social et économique. Avec un budget total de 30 millions d'euros, le projet RESILAC « Redressement économique et social inclusif du lac Tchad » a pour but de relancer le développement des territoires impactés par la crise en proposant des activités à moyen et à long terme : soutenir la cohésion sociale des foyers vulnérables, favoriser les projets économiques de petite taille pour la jeunesse et consolider les autorités locales et la société civile en accroissant les capacités institutionnelles dans ces zones reculées. Ce programme est mis en œuvre selon une approche de gestion innovante et adaptative, grâce au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage permanents tirés de l'analyse des preuves et des conflits.

La surconsommation des ressources naturelles, la dégradation des écosystèmes locaux et le dérèglement climatique ont exacerbé l'impact de la détérioration environnementale et des catastrophes naturelles dans la région. Cette situation a souvent entraîné des conflits violents pour les ressources naturelles qui se font de plus en plus rares. Les conditions climatiques entraînent des contraintes majeures pour le développement de la région du lac Tchad. Notons, par exemple, le manque de ressources en eau, mais aussi les épisodes de fortes précipitations et les inondations qui s'ensuivent. Le lac

Tchad a rétréci de plus de 80 % ces dernières décennies, menaçant la réserve en eau et les moyens de subsistance de plus de 20 millions de personnes. Cette situation a engendré des conflits sur les dernières réserves en eau situées à la frontière de plusieurs pays et différents groupes de populations, notamment des fermiers, des éleveurs et des pêcheurs. Le surpâturage est un autre problème majeur dans cette région dominée par le pastoralisme.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique œuvre également à la protection et au soutien de nombreux réfugiés et déplacés internes, ainsi que de leurs communautés d'accueil au Sahel et au lac Tchad.

### Un partenariat avec le HCR pour la protection et le soutien des déplacés internes, des réfugiés et des communautés d'accueil en collaboration étroite avec les autorités locales

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique finance l'aide du HCR apportée aux populations touchées par la crise malienne, aux déplacés internes dans le Nord du Mali et aux réfugiés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Dans le cadre d'un déplacement prolongé où les conditions pour un rapatriement de masse des populations exilées ne sont pas encore remplies, la stratégie du programme est de trouver des solutions durables pour ces populations vulnérables.

Cette action a trois axes prioritaires visant non seulement à renforcer l'aide globale et régionale apportée aux populations impactées par la crise au Mali, mais aussi à mettre en œuvre une approche progressive grâce à (i) la résilience et l'autosuffisance, (ii) la coexistence pacifique et la protection et (iii) le rapatriement volontaire. En s'attaquant aux facteurs d'instabilité et de vulnérabilité à court et à long terme, ces trois composantes, mises en œuvre de manière cohérente et ciblée, permettront aux populations déplacées de mieux s'intégrer dans leurs communautés d'accueil et/ou de préparer les conditions de leur retour en toute sécurité.

À Diffa, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient les autorités locales afin d'augmenter les capacités de logement pour les déplacés internes, les réfugiés et les communautés d'accueil et de renforcer le potentiel socioéconomique de ces populations en leur donnant accès à des terres, une réserve d'eau et des investissements locaux afin de créer de l'emploi.

Près de 230 millions d'euros ont été dégagés pour ces trois objectifs pour la fenêtre Sahel et lac Tchad. Les projets sont conçus pour permettre aux personnes les plus vulnérables d'avoir accès aux services les plus essentiels, de continuer à produire leur alimentation, de maintenir leurs revenus et de participer à des activités génératrices de revenus. Par ailleurs, ils contribuent à lutter contre les causes structurelles d'instabilité en améliorant les capacités des institutions locales et nationales. Plus particulièrement, des actions sont menées dans des zones fragilisées d'un point de vue structurel et qui souffrent de crises alimentaires successives, de la pauvreté répandue et de la forte croissance démographique. En favorisant des approches durables afin de prévenir les crises alimentaires, ces différents programmes visent à lutter contre les chocs et la fragilité à long terme en adoptant une approche globale dont l'objectif direct est d'encourager la stabilité à long terme.

Tableau 10

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Burkina Faso	4	45,2
Tchad	3	68
Cameroun	2	27
Gambie		
Mali	3	43
Mauritanie		
Niger	1	12
Nigeria	4	22
Sénégal		
Régional	2	50
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>267,2</b>

En capitalisant sur ces différentes initiatives, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique souhaite renforcer encore davantage son rôle dans la région et favoriser l'émergence d'un réseau régional avec les institutions européennes et les partenaires d'exécution. Ce réseau permettrait de coordonner les interventions de manière éclairée et de donner un coup de projecteur à une crise trop souvent ignorée.

• *Améliorer la gestion des frontières et lutter contre les réseaux de trafiquants et de criminels transnationaux et les activités liées au terrorisme*

La gestion des problèmes transfrontaliers est essentielle pour garantir la stabilité et la sécurité de la région du Sahel et du lac Tchad, avec des implications nationales, régionales et mondiales, notamment pour l'UE. Une mauvaise gestion des frontières favorise clairement les passages frontaliers clandestins. Le trafic d'êtres humains et de migrants (entraînant des risques inacceptables pour la vie des migrants), mais aussi le manque de moyens physiques pour pouvoir contrôler efficacement les milliers de kilomètres de frontières terrestres, font partie des problèmes à résoudre.

### Améliorer la sécurité et la gestion des frontières au Mali, au Niger et au Burkina Faso

En réponse au problème de sécurité croissant au Mali, au Burkina Faso et au Niger, surtout dans les régions reculées et frontalières, et aux dangers que représentent les groupes criminels et terroristes, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient les pays partenaires en adoptant des mesures en trois volets. L'objectif est d'augmenter la présence de l'État dans ces régions et de gérer les frontières plus efficacement afin d'améliorer la sécurité pour les populations locales ainsi que leur développement socioéconomique en étroite coopération avec EUCAP Sahel Mali et EUTM Mali.

Au Mali, qui connaît plusieurs crises depuis 2012 et dont la stabilité est cruciale pour l'ensemble de la région, le programme PARSEC (Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et à la gestion des zones frontalières, 29 millions d'euros) soutient le gouvernement malien dans le rétablissement de conditions de sécurité appropriées dans le centre et le long des frontières avec le Niger et le Burkina Faso. Le programme prévoit notamment le renforcement des capacités des forces de sécurité interne et la fourniture d'équipement (non légal).

Parallèlement à l'appui déjà apporté par l'EUCAP au Sahel Niger pour renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure et à l'aide d'une combinaison de soutien budgétaire et d'aide au projet, le programme AJUSEN (Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger, 30 millions d'euros) aide le Niger à élaborer des politiques consolidées dans les domaines de la sécurité, de la justice, de la migration et de la gestion des frontières. Par ailleurs, il participe à leur mise en œuvre efficace, tout en veillant à assurer une gestion financière saine et un renforcement des capacités des acteurs essentiels tout au long de la chaîne pénale (services de répression, notamment ceux qui sont responsables de la gestion des frontières, du volet judiciaire, etc.)

Troisièmement, au Burkina Faso, où la sécurité se dégrade (voir les attaques terroristes de janvier 2016 et les récents événements dans le Nord), le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient la stratégie nationale de gestion des frontières mise en œuvre par l'intermédiaire du Programme ProGEF (Programme Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers au Burkina Faso, 25 millions d'euros), également soutenu par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. En adoptant une approche globale et en coordination avec les activités mises en œuvre dans les pays voisins, le projet tente i) d'améliorer le cadre institutionnel et légal national pour rendre la gestion des frontières plus efficace ; ii) de renforcer les capacités des acteurs essentiels (forces de sécurité interne, etc.), en se concentrant sur les réseaux et l'interopérabilité ; iii) d'augmenter la présence de l'État et de favoriser le développement socioéconomique des populations vivant dans les zones frontalières.



Les pays dans la région du Sahel et du lac Tchad sont de plus en plus exposés aux menaces que représentent les organisations criminelles transnationales. Celles-ci jouent un rôle déterminant dans le trafic de migrants et d'êtres humains dans la région, avec des connexions établies vers le Maghreb ainsi qu'avec d'autres régions d'origine de la Corne de l'Afrique, comme l'Érythrée. Ces réseaux collaborent très bien à travers les frontières pour acheminer des personnes ou des groupes de migrants, en organisant leur transport et tous les aspects logistiques afin de faciliter leur traversée clandestine des frontières. Par ailleurs, ils sont souvent utilisés pour transporter des armes ou des drogues. Dès lors, il est essentiel de rassembler des informations et des preuves claires à l'encontre de ces trafiquants, afin de les utiliser devant un tribunal, et de mener une enquête et des poursuites pour juguler les flux de migrants clandestins et d'arrêter les pertes humaines liées à ces activités criminelles.

### Équipe Conjointe d'Investigation au Niger (6 millions d'euros)

Faisant office d'action pilote dans le cadre du processus de Rabat et du Plan d'action de La Valette, ce projet vise à renforcer la collaboration entre les pays de destination et de transit dans la lutte contre les réseaux criminels actifs dans le trafic de migrants et d'êtres humains. Il vise, en particulier, à soutenir l'établissement d'une équipe conjointe d'investigation composée de représentants français, espagnols et nigériens au Niger, pays de passage important sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest. Un dialogue permanent de pair à pair, une formation et un parrainage permettront d'améliorer les capacités opérationnelles des services de répression nigériens pour l'investigation et la poursuite en justice des trafiquants.



Dernier point, et non des moindres, les frontières poreuses facilitent les activités liées au terrorisme, tout comme le crime transnational et les réseaux de trafiquants. C'est en particulier le cas dans la région du lac Tchad, fortement déstabilisée par les activités de Boko Haram. Depuis 2014, les activités de Boko Haram ont tué et blessé des milliers de personnes dans les quatre pays de la région. Elles ont détruit des infrastructures et des ressources alimentaires et ont créé des centaines de milliers de réfugiés et plus de 2,3 millions de déplacés internes dans le Nord-Est du Nigeria uniquement. L'insécurité dominante entrave également sévèrement la capacité des donateurs internationaux à apporter leur aide. La réaction parfois disproportionnée des forces de sécurité a, dans certains cas, mené à une marginalisation renforcée de la population par rapport à l'État et a entraîné davantage d'insécurité et de déplacement.

### Groupes d'Action Rapide – Surveillance et Intervention (GAR-SI, 41,6 millions d'euros)

Dans un effort d'appui aux pays partenaires dans le maintien de la sécurité de leurs populations, surtout dans les zones reculées et frontalières, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient l'établissement de Groupes d'action rapide au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. Conçus comme des unités flexibles, mobiles et multitâches de répression, ils viendront accompagner et soutenir les structures existantes des forces de sécurité interne pour garantir un meilleur contrôle des territoires et des frontières nationaux afin de contrer les menaces que représentent les trafiquants et les groupes terroristes. Par ailleurs, la coopération transfrontalière sera améliorée grâce à l'établissement d'équipes d'homologues.

Étant donné la nature transnationale de la plupart des enjeux décrits ci-dessus, une meilleure coopération régionale et sous régionale et des échanges plus efficaces sont essentiels pour y répondre plus efficacement. L'attention que porte le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à la coopération, notamment au renforcement des capacités et au soutien institutionnel, avec des organisations régionales et sous régionales, comme le G5 du Sahel, en est la preuve.

Une attention particulière est accordée à la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, telles que le G5 au Sahel. Cela inclut la formation et le soutien institutionnel, afin qu'ils puissent s'engager avec leurs États membres sur ces questions transnationales. À cet égard, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique appuie cette organisation dans le cadre du projet «Appui à la coopération régionale des pays du G5 Sahel et au Collège Sahélien de Sécurité» en vue de renforcer la gouvernance de son «Secrétaire

Permanent», renforçant les capacités des pays du G5 dans le domaine de la sécurité et de la gestion intégrée des frontières (par la réforme du Collège Sahélien de Sécurité) et l'amélioration des capacités de la présidence tournante du G5 dans les domaines de la coopération interne et externe.

174,6 millions d'euros ont été dégagés pour ces objectifs pour l'ensemble des pays de la fenêtre Sahel et lac Tchad. Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient plusieurs initiatives à l'échelle sous-régionale et nationale visant à améliorer la sécurité et la prospérité des populations, ainsi que la capacité de l'État à gérer les difficultés liées à la migration et à lutter contre les principales causes. Ces difficultés se manifestent principalement dans les zones périphériques et frontalières, où la présence de l'État est limitée en raison de l'instabilité locale, des groupes terroristes ou des réseaux criminels. Cette aide contribue à l'amélioration du « contrat social » établi entre l'État et les communautés locales et augmente la responsabilité des forces de sécurité à l'égard des populations locales conformément aux normes et aux principes internationaux des Droits de l'homme. Elle vise également à créer un environnement plus agréable afin que les personnes s'investissent et restent dans ces régions.

Tableau 11

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Burkina Faso	1	25,0
Tchad	1	10,0
Cameroun		
Gambie		
Mali	1	29,0
Mauritanie		
Niger	2	36,0
Nigeria	1	21,0
Sénégal		
Régional	3	53,6
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>174,6</b>

#### • Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent

Afin de contribuer à la prévention des conflits, comme prévu dans le Plan d'Action de La Valette, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient les actions contribuant à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent tant au niveau de l'État que de la communauté.

À ce jour, ces initiatives ont pour objectif de : i) mieux comprendre les sources de conflit et d'exclusion ; ii) travailler avec des individus sujets à la radicalisation, ainsi qu'avec leurs familles, et leur fournir des opportunités économiques ou les aider à réintégrer la société ; iii) établir la confiance avec les autorités nationales ; iv) s'engager aux côtés des organisations locales de la société civile et renforcer en particulier leurs compétences de mobilisation et de réseautage. Une attention toute particulière est accordée à la jeunesse en raison, d'une part, de son exposition et de sa vulnérabilité face à la radicalisation, et, d'autre part, du rôle crucial que les jeunes peuvent jouer pour favoriser la cohésion communautaire, promouvoir une religion pacifique et diffuser des valeurs ou des messages de prévention contre la radicalisation.

#### Prévenir la radicalisation violente en Mauritanie (6 millions d'euros)

Ce projet pilote prévoit une recherche académique sur la progression des idéologies violentes et extrémistes en Mauritanie. Cette recherche contribuera au renforcement des capacités des OSC à l'échelle nationale, régionale et locale, en les soutenant pour formaliser leurs pratiques de prévention propres.

Les résultats de la recherche permettront également de mieux comprendre le processus de radicalisation violente en Mauritanie, tant au niveau collectif qu'individuel, microéconomique que macroéconomique. À cet égard, une série d'études de référence sur la radicalisation et les bonnes pratiques de prévention sera effectuée afin d'enrichir l'élaboration et l'évaluation des stratégies nationales et régionales à ce sujet.



## 3.2. Corne de l'Afrique

### Cadre opérationnel et orientations stratégiques

Dans la Corne de l'Afrique, les causes de l'instabilité, du déplacement forcé et de la migration irrégulière sont extrêmement variées et en constante évolution. Ce contexte de grande pauvreté, de crises liées au changement climatique, de croissance démographique et de manque d'opportunités d'emploi pour une population toujours plus jeune, associé à des conflits violents et à des faiblesses dans des domaines essentiels de gouvernance, pose problème pour le développement de la région. Les difficultés allant de la pauvreté, de la résilience insuffisante face aux crises, de la pression environnementale, de la faiblesse des infrastructures et des fragilités institutionnelles à l'insécurité, au conflit et à l'extrémisme violent ont créé les conditions d'un trafic de migrants et de traite des êtres humains et ont entraîné des flux migratoires mixtes.

Les orientations stratégiques de l'aide apportée à la fenêtre de la Corne de l'Afrique sont guidées par l'objectif de répondre à la nature majeure de cette migration mixte et de ce déplacement forcé entre et au sein des pays de la région. Elles visent également à apporter une solution aux problèmes de stabilité en adoptant une approche intégrée pour gérer le conflit et les crises afin de renforcer la résilience des États et des sociétés face à celles-ci. Dans le cadre de cette approche, les domaines d'intervention se basent sur les principes clés de la résilience, en répondant entre autres aux vulnérabilités en termes d'alimentation, en soutenant les efforts de stabilisation et en favorisant les facteurs moteurs économiques et sociaux, et en augmentant les opportunités économiques et d'emploi. Reconnue comme étant l'un des moyens les plus efficaces pour soutenir la stabilité et s'attaquer à l'origine du problème, l'amélioration de la capacité de l'État à gérer les difficultés migratoires fait office d'objectif central dans la fenêtre de la Corne de l'Afrique. Elle comprend notamment l'élaboration de politiques de migration, d'asile et d'intégration nationales et régionales et de mécanismes de protection des migrants et réfugiés fragilisés.

La fenêtre de la Corne de l'Afrique met la dimension régionale au centre de l'aide opérationnelle, avec un soutien axé sur différents domaines. Premièrement, elle soutient les solutions durables et les alternatives positives pour les déplacés forcés au sein de la région et pour les communautés d'accueil, ainsi que pour les populations vulnérables exposées au risque d'être forcées de partir en raison du manque d'opportunités. Deuxièmement, elle contribue à lutter et à prévenir les réseaux de trafiquants présents dans la région et qui comptent sur le désespoir de ceux qui n'ont plus d'autre choix que de partir. Cette initiative comprend une aide pour améliorer la gestion des flux migratoires, favoriser la stabilité et la cohésion et s'attaquer à la racine du problème dans des domaines vulnérables. Elle prévoit notamment la création d'opportunités d'emploi pour répondre aux aspirations des jeunes et l'amélioration de la résilience des populations. Troisièmement, elle encourage les retours sûrs et dignes en Afrique et la réintégration durable des migrants dans leur pays d'origine.

Sur la base des objectifs stratégiques du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et des opportunités et difficultés particulières que connaît la région de la Corne de l'Afrique, la fenêtre de la Corne de l'Afrique a élaboré un Cadre opérationnel sur la base d'une logique en deux volets afin de (i) trouver une solution à la migration irrégulière et au déplacement forcé et (ii) soutenir les efforts de stabilisation. Une approche équilibrée a été adoptée pour acheminer l'aide pour chaque axe de ce Cadre opérationnel ; ainsi, 385,5 millions d'euros ont été débloqués à ce jour pour la migration irrégulière et le déplacement forcé et 220,5 millions d'euros pour le processus de paix et la prévention des conflits.

*35 projets ont été approuvés pour un total de 606 millions d'euros, conformément aux objectifs de la stratégie du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et au Cadre opérationnel.*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Djibouti	1	10
Érythrée	1	13
Ethiopie	4	119,5
Kenya	3	29
Somalie	3	63
Soudan du Sud	4	105,6
Soudan	8	87
Ouganda	3	24,3
Régional/ International	8	154,6
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>606</b>



### 3.2.1. Faire face à la migration irrégulière et au déplacement forcé

Sur le montant total engagé de 606 millions d'euros prévu pour la fenêtre de la Corne de l'Afrique, plus de 60 % (385,5 millions d'euros) sont voués à la logique de la migration irrégulière et du déplacement forcé. D'une part, cette aide a pour but de **s'attaquer à la racine des problèmes et d'améliorer les conditions des réfugiés, des déplacés internes et de leurs communautés d'accueil**. La première étape consiste à établir les circonstances optimales pour que les déplacements prolongés évoluent sur base de solutions durables. Ainsi, les besoins en développement à long terme des réfugiés doivent être satisfaits, que ce soit par un retour dans leur région d'origine, par leur intégration dans les communautés d'accueil ou par une réinsertion dans un pays tiers. D'autre part, la logique de migration irrégulière et de déplacement forcé vise à **renforcer la gestion des flux migratoires en soutien aux Dialogues de haut niveau, tant au niveau bilatéral que régional**. Cela entend par exemple la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants; la promotion de la migration et de la mobilité légales; le retour, la réadmission et la réintégration; et la prévention des mouvements primaires clandestins.

*Un total de 20 actions a été adopté à ce jour dans cette région, pour un montant total de 385,5 millions d'euros;*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Djibouti	1	10
Érythrée	1	13
Éthiopie	4	119,5
Kenya	1	15
Somalie	2	58
Soudan du Sud	1	28
Soudan	4	42
Ouganda	2	20
Régional et international	4	80
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>385,5</b>

Ci-après figurent les principales lignes d'action opérationnelles suivies pour la mise en œuvre de la fenêtre de la Corne de l'Afrique afin de faire face à la migration irrégulière et au déplacement forcé.



### 3.2.2. Soutien aux besoins à long terme des réfugiés et des communautés d'accueil par les Programmes régionaux de développement et de protection (relatifs à la Priorité 3 de La Valette)

Près de 9 millions de personnes sont contraintes de quitter la région dans des conditions prolongées, 7 millions d'entre elles ont fui leur pays d'origine en raison d'un conflit, de persécutions ou de manque de perspectives d'avenir. Il est donc impératif d'identifier des solutions durables pour leur intégration, leur retour ou leur réinsertion. Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique vise à y parvenir par des Programmes régionaux de développement et de protection (PRDP) pour la Corne de l'Afrique, axés sur les besoins en protection et en développement des réfugiés et des migrants au retour, ainsi que sur ceux des communautés d'accueil. Ils offrent notamment des opportunités d'autonomie et de meilleure cohésion sociale.

*Un total de 6 actions ont été adoptées à ce jour dans cette région, pour un montant total de 92 millions d'euros;*

Country	Nombre de projets	Montant total MEUR
Éthiopie	1	30
Kenya	1	15
Soudan	2	27
Ouganda	2	20
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>92</b>

#### Soutien au Programme pour l'établissement des réfugiés et les communautés d'accueil dans le Nord de l'Ouganda (20 millions d'euros)

Cette action a démontré la capacité du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique à adopter une approche fondée sur des données probantes afin de répondre anticipativement à une crise, avec une perspective de développement à long terme en collaboration avec des partenaires humanitaires. À l'origine financé à hauteur de 10 millions d'euros, ce projet a bénéficié de 10 millions d'euros supplémentaires en décembre 2016 en réponse aux récents flux de migrants forcés en raison de la guerre civile qui sévit au Soudan du Sud. Ce projet tente de répondre aux besoins en développement des réfugiés du Soudan du Sud et des communautés d'accueil dans des régions ciblées du Nord de l'Ouganda. Les fonds contribuent directement au Plan d'aide aux réfugiés du HCR convenu en marge de l'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre 2016. Parmi les actions entreprises, figure un soutien aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire, au dialogue intercommunautaire et à la prévention des conflits, et à l'éducation. Il est mis en œuvre par la Coopération technique belge, l'Agence de développement autrichienne et un consortium d'ONG mené par le Conseil danois aux réfugiés.

### 3.2.2.1. Renforcement de la capacité en soutien aux dialogues politiques sur la migration à l'échelle nationale et régionale (relatif aux Priorités 4 et 5 de La Valette)

L'amélioration de la gestion des frontières et de la capacité de retour et de réadmission est essentielle pour réduire les flux migratoires irréguliers. Dans le cadre du processus de Khartoum et des dialogues de haut niveau avec les pays partenaires, les actions visent à : (1) soutenir l'adoption et la mise en oeuvre de cadres législatifs et institutionnels ; (2) renforcer la capacité des autorités policières, des organes judiciaires et des douanes afin de détecter, d'enquêter et de poursuivre les trafiquants et de traiter les demandes de retour et de réadmission de manière plus efficace ; (3) encourager les approches régionales pour une gestion conjointe des frontières, le partage et la collecte d'informations ; et (4) encourager les campagnes de sensibilisation sur les dangers à s'engager dans un processus de migration irrégulière et proposer des alternatives légales. Ces actions ont pour but de rendre conformes aux pratiques internationales les politiques, législations et procédures des pays partenaires relatives au trafic et à la traite des réfugiés.

*2 actions régionales ont été adoptées à ce jour dans cette région, pour un montant total de 45 millions d'euros :*

#### Programme de meilleure gestion des migrations (46 millions d'euros, dont 6 millions par co-financement du BMZ)

L'une des principales actions du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique concernant le problème de la migration irrégulière est l'élaboration du Programme de meilleure gestion des migrations (le programme MGM) dans la région de la Corne de l'Afrique. Ce programme vise à mieux gérer les migrations à l'échelle régionale en renforçant la capacité et en fournissant des équipements de base aux institutions gouvernementales du processus de Khartoum. Une aide sera apportée pour enquêter, poursuivre et juger les trafiquants, pour améliorer la gestion des frontières ou pour générer et utiliser des données statistiques. Un appui sera également fourni pour l'élaboration et l'harmonisation des politiques et des cadres législatifs concernant le trafic et la traite des êtres humains, pour la protection des victimes et pour la sensibilisation aux dangers d'une migration irrégulière et aux options de migration et de mobilité légales. Ce programme est mis en oeuvre par un consortium d'États membres de l'UE mené par le GIZ ; après une phase initiale, les priorités des 'programmes-pays' ont été consolidées avec les pays partenaires, en adoptant une approche fondée sur des besoins et des données probantes sur la base des principes des droits de l'homme. En 2016, des séances de planification et des activités de lancement ont démarré à Djibouti, au Kenya, au Soudan et en Éthiopie.

### 3.2.2.2. Promotion des voies de migration légales (en rapport avec la priorité 2 de La Valette)

Des interventions encouragent également les voies de migration et de mobilité légales, la migration et la mobilité légales représentant un élément clé dans la gouvernance des migrations et étant ancrées dans l'approche globale de la question des migrations et de la mobilité (AGMM) et dans l'agenda européen en matière de migration, ainsi que dans la communication, plus récente, relative à la mise en place d'un nouveau cadre de partenariat avec les pays tiers. En particulier, les actions dans ce domaine faciliteront l'établissement d'un régime de libre-circulation au sein de la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) visant à régulariser le volume important de mouvements informels actuels.

*Jusqu'à présent, une action régionale a été adoptée dans ce domaine, pour un montant de 10 millions d'euros :*

#### Vers la libre circulation des personnes et la transhumance dans la région de l'IGAD (10 millions d'euros)

Cette mesure régionale contribuera à la création de nouvelles voies de migration et de mobilité légales entre les pays de la région et à l'amélioration de celles qui existent déjà. Elle soutiendra la négociation, la conclusion et la mise en oeuvre de protocoles régionaux sur la libre circulation des personnes et sur les couloirs de passage du bétail, dans le but d'améliorer les possibilités de mobilité des travailleurs et de développement économique dans la région. Elle est mise en oeuvre au moyen d'une convention de délégation avec l'OIT et d'une convention de subvention avec l'IGAD, toutes deux signées en décembre 2016.

### 3.2.2.3. Retour, réadmission et réintégration (en rapport avec la priorité 5 de La Valette)

La fenêtre Corne de l'Afrique contribue à des priorités clés de La Valette dans le domaine du retour, de la réadmission et de la réintégration, soutenant ainsi un dialogue intensifié sur la coopération avec les pays partenaires au cours de l'année 2016, par un renforcement des capacités logistiques et opérationnelles des autorités des pays d'origine de sorte qu'elles soient en mesure de répondre aux demandes de réadmission (notamment au moyen de registres civils automatisés ou de bases de données biométriques), ainsi que par le lancement de projets d'appui à la réintégration des migrants de retour dans leur communauté, et à la facilitation du retour et de la réintégration tant pour les migrants de retour que pour la communauté dans laquelle ils reviennent. Cette fenêtre met également l'accent sur le soutien du retour volontaire des pays de transit, faisant notamment en sorte que les migrants de retour connaissent leurs droits et puissent s'en prévaloir.

*Jusqu'à présent, 3 actions ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 82 millions d'euros:*

Tableau 15		
Country	Nombre de projets	Montant total MEUR
Somalie	1	50
Soudan	1	7
Action régionale et plurinationale	1	25
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>82</b>

### Mécanisme pour un retour et une réintégration durables et dignes (25 millions d'euros)

Cette action, mise en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), vise à faciliter une gestion des migrations ordonnée, sûre, régulière et responsable grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et procédures de retour et de réintégration durables, fondées sur les droits et axées sur le développement.



### 3.2.2.4. Prévention des mouvements primaires irréguliers (en rapport avec la priorité 1 de La Valette)

Cet objectif complète le but du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique visant à permettre le retour et la réintégration, étant donné que l'aide à la prévention des mouvements primaires crée également un environnement favorable au retour et à la réintégration grâce à la création d'emplois, au renforcement des services publics et au dialogue communautaire. En s'attaquant aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements pour prévenir les mouvements primaires irréguliers, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique investit dans la création d'opportunités économiques et dans le développement des compétences professionnelles des groupes de population vulnérables, y compris les réfugiés et leurs communautés d'accueil, les migrants potentiels et les migrants de retour, en plaçant tout particulièrement l'accent sur les jeunes et les femmes.

*Jusqu'à présent, 8 actions ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 156,5 millions d'euros:*

Tableau 16		
Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Djibouti	1	10
Érythrée	1	13
Éthiopie	3	89,5
Somalie	1	8
Soudan du Sud	1	28
Soudan	1	8
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>156,5</b>

### Endiguement de la migration irrégulière dans le nord et le centre de l'Éthiopie (20 millions d'euros)

L'Éthiopie accueillant plus d'un million de personnes déplacées et étant un pays d'origine, de destination et de transit clé pour la migration et les flux de réfugiés, ce projet (SINCE – Stemming Irregular Migration in Northern and Central Ethiopia – endiguement de la migration irrégulière dans le nord et le centre de l'Éthiopie), mis en œuvre par la Coopération au développement italienne dans les régions du Tigré, d'Amhara, RNNPS et d'Oromia, devrait, pour au moins 80 % de sa population cible (dont une grande partie seront des femmes et des jeunes de moins de 25 ans), améliorer l'accès à des moyens de subsistance et des activités génératrices de revenus ainsi qu'augmenter les revenus des bénéficiaires de 30 %.

### 3.2.3. Soutien des efforts de stabilisation

Dans le contexte du deuxième axe du cadre opérationnel, la réponse de la Corne de l'Afrique se concentre sur les interventions susceptibles de diminuer le risque de déplacement futur potentiel, de mouvements primaires irréguliers et de mouvements secondaires ultérieurs, y compris le soutien à des régions frontalières et périphériques stratégiques, des actions d'appui à la consolidation de la paix dans le contexte de conflits internes ainsi que des actions visant à lutter contre les menaces transrégionales et à prévenir l'extrémisme violent.

*Jusqu'à présent, 15 actions ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 220,5 millions d'euros:*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Djibouti		
Érythrée		
Éthiopie		
Kenya	2	14
Somalie	1	5
Soudan du Sud	3	77,6
Soudan	4	45
Ouganda	1	4,3
Action régionale et plurinationale	4	74,6
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>220,5</b>

Les principales lignes d'action opérationnelles suivies pour la mise en œuvre de la fenêtre Corne de l'Afrique à l'appui de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits sont énumérées ci-dessous.

#### 3.2.3.1. Domaines stratégiques axés sur les aspects transfrontiers et transrégionaux

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique aspire à mieux cibler l'aide aux régions périphériques et transfrontalières dans lesquelles le sous-développement, l'indigence et la dégradation de l'environnement provoquent de violents conflits et des déplacements massifs. Ces régions doivent faire l'objet d'une approche ciblée et d'interventions pluridimensionnelles, mises en œuvre le plus près possible du terrain et adoptées dans le cadre de dialogues politiques. La fenêtre Corne de l'Afrique devrait favoriser l'adoption d'une nouvelle approche des régions qui sont également des routes migratoires, afin de s'attaquer aux principaux facteurs déterminant la vulnérabilité (marginalisation, exclusion, indigence) et d'accorder la priorité aux populations vulnérables (notamment les jeunes), surtout lorsque l'instabilité, les déplacements forcés et la facilitation de la migration irrégulière entrent en jeu.

Pour améliorer la gestion de ces régions géographiques, une coopération régionale et transfrontière renforcée est nécessaire, laquelle exige des

manières innovantes de collaborer au-delà des frontières, notamment grâce à une meilleure mise en commun des efforts. Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique permet d'apporter un soutien plus structuré, global et pluridimensionnel à cet égard. Grâce à cet appui, il est possible d'exercer une plus grande influence sur des problèmes tels qu'une gouvernance locale médiocre, une mauvaise fourniture des services de base, le manque d'infrastructures et de commerce légitime, la présence de réseaux de trafic ou le faible taux d'emploi des jeunes. Encadrées politiquement, ces actions pourraient renforcer la coopération régionale afin de s'attaquer à ces défis.

*Jusqu'à présent, 4 actions régionales ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 74,6 millions d'euros:*

#### Collaboration dans les régions transfrontalières (63,5 millions d'euros)

Ce projet portera sur les origines de l'instabilité, de la migration irrégulière et du déplacement, dans quatre régions transfrontalières d'Éthiopie, du Kenya, de Somalie et du Soudan. Mis en œuvre par l'IGAD, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ainsi qu'au moyen de subventions d'ONG, il soutiendra les pouvoirs nationaux et locaux ainsi que les communautés et le secteur privé grâce à l'investissement dans la prévention des conflits, le commerce transfrontalier et le développement du secteur privé. Cet appui devrait permettre d'améliorer et de diversifier les moyens de subsistance ainsi que d'améliorer la gestion des ressources naturelles partagées.

#### 3.2.3.2. Conflits internes

Il est essentiel de prendre des mesures concernant les conflits, les violations des droits de l'homme et les abus qui entraînent des déplacements internes, une migration irrégulière et des flux de réfugiés. L'accent est spécifiquement placé sur la situation dans des pays spécifiques, comme le Soudan et le Soudan du Sud. Au Soudan, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient la population de régions ciblées minées par des conflits ou l'instabilité et touchées par les déplacements et les flux de migration irrégulière (Est du Soudan, Darfour et zones transitoires).

*Jusqu'à présent, 7 actions ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 122,6 millions d'euros:*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Soudan du Sud	3	77,6
Soudan	4	45
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>122,6</b>

### Fonds commun pour la santé au Soudan du Sud (20 millions d'EUR)

En raison du conflit actuel dans le Soudan du Sud, des groupes vulnérables n'ont toujours pas accès à des services de base, les femmes enceintes et les jeunes enfants étant particulièrement concernés. Mis en œuvre par le ministère britannique du développement international (DFID), ce projet au Soudan du Sud vise à améliorer la prestation de services de santé et à renforcer les systèmes de santé au niveau national et régional, ainsi qu'à accroître l'accès aux services de nutrition et à assurer la disponibilité de médicaments essentiels

#### 3.2.3.3. Promotion de la cohésion sociale et lutte contre l'extrémisme violent

Dans la Corne de l'Afrique, l'extrémisme violent résulte d'une pléthore de facteurs complexes et propres à la région, dont les griefs contre l'État, les questions d'identité, l'exclusion et l'inégalité, la marginalisation, le manque d'opportunités et les dimensions idéologiques. Ce phénomène, qui contribue de plus en plus à l'instabilité, doit être analysé minutieusement et plus en profondeur au niveau national et local, en mettant l'accent sur les régions à haut risque et sensibles telles que les régions transfrontalières, les régions urbaines et accueillant des migrants et les routes de transit empruntées par les migrants.

Les jeunes sont l'un des principaux groupes cibles, grâce à des actions visant à mieux comprendre les causes des conflits et des violences entre les jeunes, ainsi qu'à répondre à leurs besoins et à s'attaquer aux sources de leurs griefs. Le rôle des femmes sera systématiquement inclus dans l'analyse, étant donné l'action positive qu'elles jouent dans la consolidation de la paix au niveau sociétal et dans la prévention de l'extrémisme violent chez les jeunes, mais aussi en raison de leur vulnérabilité en tant que cibles potentielles pour le recrutement par des groupes extrémistes violents.

*Jusqu'à présent, un total de 4 actions ont été adoptées dans ce domaine, pour un montant total de 23,3 millions d'euros:*

Pays	Nombre de projets	Montant total MEUR
Kenya	2	14
Somalie	1	5
Ouganda	1	4,3
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>23,3</b>

### 3.3. Afrique du Nord

La stratégie de la fenêtre du Nord de l'Afrique a été guidée par le Document d'Orientation Stratégique adopté par le Conseil d'Administration en novembre 2015 qui définit les objectifs généraux du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et les lignes d'action stratégiques pour chacune des trois fenêtres. Sur la base de ce document, le cadre opérationnel de cette fenêtre a été adopté par le Comité Opérationnel en décembre 2016. Au 31 décembre 2016, 6 projets ont été approuvés pour un total de 64,5 millions d'euros afin de réaliser les objectifs de la stratégie du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et répondre au cadre opérationnel.

#### Cadre opérationnel et orientations stratégiques: une logique axée exclusivement sur une meilleure gestion des migrations

Le cadre opérationnel de la fenêtre Afrique du Nord, adopté en décembre 2016, porte sur le troisième pilier du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique («meilleure gestion des flux migratoires»). Sur la base de cet objectif stratégique du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et en pleine conformité avec le plan d'action de La Valette, l'agenda européen en matière de migration, la révision de la politique européenne de voisinage et le dialogue stratégique régional des processus de Rabat et de Khartoum, la fenêtre Afrique du Nord poursuit les objectifs suivants:

(i) **améliorer la gouvernance de la migration**, notamment au moyen d'une gestion de la migration fondée sur les droits, qui devrait contribuer à la cohésion sociale, à une mobilité sûre et à la sécurité, ainsi qu'assurer la protection internationale, conformément au droit international. Cela inclut le renforcement des capacités pour les questions législatives et réglementaires, de manière à développer progressivement des systèmes de migration à part entière;

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soutient l'élaboration de politiques et de mesures nationales et régionales en matière d'immigration, d'asile et d'intégration, afin de répondre aux besoins et aux aspirations des migrants. Pour renforcer la durabilité et la coordination des actions, le renforcement des capacités des autorités nationales et des principaux acteurs est inclus dans l'ensemble des actions. Par exemple, en Égypte et en Tunisie, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique vise à soutenir la mise en œuvre des stratégies nationales de migration et à renforcer les capacités des institutions clés traitant de la migration.



#### Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale de migration en Tunisie - volet 1 (11,5 millions d'euros)

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique cherche à soutenir la Tunisie dans ses efforts de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi de sa Stratégie Nationale de Migration, afin de contribuer à la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique migratoire efficace et cohérente. La stratégie nationale de migration de la Tunisie sera transposée dans un budget à court et à moyen terme. Elle sera soutenue par une enquête qualitative auprès des ménages sur les migrations, basée sur une méthodologie réalisée dans le cadre des foyers méditerranéens, qui permettra une prise de décision fondée sur des données probantes et éclairées.

Le Programme international d'enquêtes sur les migrations (MED-HIMS) est une initiative conjointe de la Commission européenne / Eurostat, de la Banque mondiale, du FNUAP, du HCR, de l'OIT, de l'OIM et de la Ligue des États arabes, en collaboration avec les bureaux nationaux de statistique des pays arabes du sud et la région de la Méditerranée orientale.

Elle vise également à renforcer les capacités des institutions tunisiennes, tant au niveau national que local

Tableau 20

Pays	Nombre de projets	Montant Total MEUR
Égypte	1	11,5
Tunisie	1	11,5
Total	2	23

(ii) **accomplir des progrès concernant la migration et la mobilité légales, qui sont mutuellement bénéfiques** et en particulier améliorer les compétences et consolider les systèmes d'information sur le marché du travail, ainsi que renforcer la coopération et le réseautage entre les agences pour l'emploi et les institutions compétentes dans le domaine de la création d'emplois en vue de faciliter les placements professionnels et les perspectives d'emploi;

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique promeut également l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine en soutenant les migrants disposés à investir ou à retourner dans leur pays d'origine afin de contribuer au développement socio-économique avec les compétences et les connaissances acquises. Le Fonds fiduciaire de

L'Union Européenne pour l'Afrique soutiendra, en Tunisie, la mobilisation des capacités humaines et financières pour le développement des entreprises locales et comme un moyen pour stimuler le développement économique en mettant l'accent sur les zones les plus touchées par l'émigration. Au Maroc, elle soutiendra également le développement d'un cadre institutionnel visant à prévenir le racisme et la xénophobie.

### Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de migration en Tunisie - volet 2 ( 11,5 millions d'euros)

Le fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribuera à renforcer la contribution de la diaspora tunisienne au développement socio-économique du pays en soutenant l'investissement et la création d'entreprises et d'emplois dans les zones les plus touchées par l'émigration. L'Action adoptée en décembre 2016 consiste à mobiliser les talents de la diaspora tunisienne dans les pays de l'UE pour favoriser le développement socio-économique dans le pays, en soutenant les investissements pour la création d'entreprises et les opportunités d'emploi. Elle impliquera la mise en place d'incubateurs dans plusieurs régions de Tunisie, ainsi que le renforcement des capacités des collectivités locales et des structures locales existantes visant à accompagner les jeunes dans la création de nouvelles entreprises. Les promoteurs de projets bénéficieront d'un service d'incubation, d'accompagnement durant les phases critiques de pré et post-création, ainsi que de formation et de coaching en entrepreneuriat.

Tableau 21

Pays	Nombre de projets	Montant Total MEUR
Tunisie	1	11,5
Maroc	1	5,5
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>17</b>

(iii) **assurer la protection des personnes dans le besoin**, action essentielle pour renforcer la résilience des populations déplacées ainsi que de leurs communautés d'accueil. Les capacités des pays partenaires pour établir des cadres stratégiques, législatifs et institutionnels efficaces sur l'asile et la protection internationale seront renforcées et la résilience des personnes déplacées ainsi que de leurs communautés d'accueil sera améliorée. Ces actions s'inspireront de l'expérience acquise dans le cadre des programmes régionaux de développement et de protection (PRDP);

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribue à renforcer la protection et l'autosuffisance des réfugiés et des personnes déplacées par une approche intégrée dans les communautés

d'accueil. Les programmes régionaux de développement et de protection (PRDP) sont des instruments essentiels en Afrique du Nord ainsi que dans la Corne de l'Afrique. Le PDRP pour l'Afrique du Nord intègre pleinement la nouvelle approche proposée par l'UE avec l'adoption de la communication intitulée «Vivre dans la dignité: de la dépendance à l'aide à l'autonomie», en cherchant des moyens d'aider les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil à devenir plus autosuffisants dans les pays où ils résident, contribuant ainsi à stabiliser les communautés d'accueil et à prévenir d'éventuels mouvements secondaires.

### Programme de développement régional et de protection pour l'Afrique du Nord Piliers du développement (10 millions d'euros)

Le Programme régional de développement et de protection pour l'Afrique du Nord, mis en œuvre par l'OIM et les organisations de la société civile, sera renforcé (10 millions d'euros) pour aider à mettre en place des systèmes durables, nationaux et locaux afin d'offrir efficacement des services (éducation, santé et protection sociale) et d'apporter aux communautés d'immigrants davantage de perspectives économiques, y compris la possibilité de travail indépendant et des possibilités d'emploi à court terme. Les plates-formes de micro-crédit et de financement en Afrique du Nord seront élargies et les partenariats public-privé entre les agences publiques d'emploi (et les intermédiaires de l'emploi privés, autant que possible) et le secteur privé seront encouragés.

#### Les plates-formes Web - une approche innovante

##### 1 / Soutenir les opportunités économiques et les moyens de subsistance

- *Narwi - Crowdfunding Platform qui soutient et facilite le microcrédit, la philanthropie et l'échange de connaissances dans toute la région arabe et parmi la communauté d'expatriés arabes à travers le monde.*
- *Upwork - Outsourcing en ligne qui permet aux membres qualifiés des communautés de migrants en Afrique du Nord ainsi qu'aux communautés d'accueil de s'engager dans des emplois à distance pour les employeurs du monde entier.*

##### 2 / Soutien à la prestation des services sociaux

- *Bosla - Plateforme d'information et d'orientation qui comprend toutes les informations pertinentes et à jour sur la disponibilité des services et fournit aux migrants des conseils sur l'accès à ces services en fonction de leurs besoins.*



### “Appui à la protection et au rapatriement humanitaire et à la réintégration des migrants vulnérables en Libye” (20 millions d’euros)

En Libye, un programme de 20 millions d'euros permettra de mieux protéger et d'aider les migrants les plus vulnérables et leurs communautés d'accueil. Ce programme créera notamment un «Fonds de protection» pour couvrir les besoins impétueux sur le terrain. Les subventions au titre de ce Fonds seront allouées sur la base d'un mécanisme d'analyse des besoins et des coûts indépendants et en coordination stricte avec les groupes de protection et de migration dirigés par l'ONU.

### “Renforcer la protection et la résilience des populations déplacées en Libye”(6 millions d’euros)

En Libye, le projet «Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye» (6 millions d'euros) est mis en œuvre par un consortium d'ONG dirigé par le Conseil danois pour les réfugiés, visant principalement à accroître l'accès aux espaces de protection des migrants bloqués, et de piloter des alternatives à la détention, en particulier pour les mineurs. Chaque fois que cela sera possible, ceci sera réalisé avec/à travers des structures existantes de prestation de services publics aux niveaux local et régional et des organisations locales.

Tableau 22

Pays	Nombre de projets	Montant Total MEUR
Libye	2	26
Régional (RDPP)	1	10
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>36</b>

(iv) *s'attaquer aux moteurs de la migration irrégulière*, dans des régions d'origine spécifiques, en soutenant des programmes économiques et sociaux créant des perspectives d'emploi et d'éducation, en particulier pour les jeunes et les femmes dans les communautés locales et soutenir une réintégration durable des rapatriés dans leurs sociétés et communautés. Le soutien aux institutions chargées de la prévention et de la lutte contre le trafic des migrants et la traite des êtres humains a été envisagé dans le cadre de la fenêtre du Nord de l'Afrique mais n'a pas encore été réalisé. L'appui au titre de cette composante s'est donc concentré sur le retour et la réintégration des migrants hautement vulnérables et bloqués (voir ci-dessous les cas de la Libye et de la Tunisie) ainsi que sur les causes profondes de la migration irrégulière grâce à la contribution à la création d'opportunités socio-économiques (principalement en Tunisie et en Egypte).

### Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de migration en Tunisie - Volet 3 et 4 (11,5 millions d'euros)

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique contribuera à la mise en place d'un service de réintégration sociale et économique des rapatriés tunisiens à leur arrivée en Tunisie. Cette plate-forme commune de réinsertion vise à soutenir la dignité des individus et la durabilité des projets de réintégration. La plateforme offrira un service complet et coordonné à partir d'un point d'entrée unique, en coopération avec les opérateurs de la société civile tunisienne et les collectivités territoriales impliquées, offrant deux types d'assistance: assistance sociale pour l'installation pour une durée de 6 mois; accompagnement à l'emploi ou au démarrage, couvrant une période de 12 mois à compter de la date d'inscription à la plate-forme. Dans la première phase, le projet prévoit d'accompagner environ 300 personnes. Cette activité sera soutenue par une base de données qui permettra de mesurer les statistiques et de suivre les résultats des projets de réinsertion, ce qui permettra d'améliorer au fil du temps la qualité des services fournis.

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique a mis en place une approche globale et holistique dans laquelle toutes les parties prenantes concernées - autorités locales, OSC, incubateurs et structures locales d'aide aux jeunes à la création de nouvelles entreprises. Le manque de perspectives économiques et de possibilités d'emploi avec un taux de chômage élevé (+ 30%) étant les principaux facteurs qui poussent les jeunes tunisiens à migrer vers l'Europe, cette composante contribuera à leur donner de meilleures perspectives.

### "Soutenir la protection et le rapatriement humanitaire et la réintégration des migrants vulnérables en Libye" (20 millions d'euros)

La composante humanitaire de rapatriement et de réintégration de cette action, avec un premier objectif de 5 000 migrants vulnérables bloqués en Libye, sera mise en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre de la nouvelle initiative conjointe pour la protection et la réintégration des rapatriés sur les voies migratoires de la Méditerranée centrale (partenariat stratégique entre l'UE et l'OIM sous la fenêtre du Sahel et du lac Tchad et en Libye signé le 16 décembre 2016). Aux fins de la présente action, le retour volontaire assisté (AVR) est rebaptisé «rapatriement humanitaire» compte tenu de la situation de crise actuelle en Libye, affectant également les capacités opérationnelles pour mener à bien des opérations AVR à part entière et l'extrême vulnérabilité des migrants en détention ou échoués dans les communautés. Le rapatriement humanitaire en provenance de Libye sera entrepris sur une base exclusivement volontaire.

Tableau 23

Country	Number of projets	Total Amount MEUR
Libye	1	20
Tunisie	1	11,5
Egypte	1	11,5
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>43</b>

et (v) améliorer l'information et la protection des migrants vulnérables tout au long de la route migratoire.

Cette composante a été jusqu'ici principalement traitée par la mise en place d'un partenariat stratégique entre la fenêtre du Sahel et du lac Tchad et la Libye avec l'OIM, qui vise à travailler sur les questions de migration d'une manière structurée et complète le long de la route. La coopération dans le cadre de cette priorité s'intensifiera en 2017, étant donné que des programmes intra-fenêtres, visant les axes de migration centraux et occidentaux, sont en cours de formulation.



## Section 4

### 4. RAPPORT FINANCIER

#### 4.1. Montants annoncés et reçus

Le rapport financier est établi conformément à l'art. 7.2 (d) de la Convention constitutive du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Le tableau ci-dessous résume les contributions au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique au 31 décembre 2016. Les contributions sont ventilées entre les trois fenêtres sur la base des informations relatives à l'affectation incluses dans le certificat de contribution ou, si aucune affectation n'a été demandée, selon la clé de répartition suivante:

*Fenêtre SAH(A) – Sahel et lac Tchad: 40 %*

*Fenêtre HOA(B) – Corne de l'Afrique: 40 %*

*Fenêtre NOA(C) – Afrique du Nord: 20%.*

*Le tableau 24 donne les informations suivantes sur les contributions des contributeurs extérieurs (c'est-à-dire les États membres et les autres donateurs extérieurs):*

- contributions annoncées: financement total du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique consenti par les donateurs (au moyen d'une lettre d'intention);
- contributions certifiées: contributions étayées par un certificat du contributeur extérieur;
- contributions reçues sur le compte bancaire du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, sur la base desquelles les crédits d'engagement (à savoir, le montant total des obligations juridiques pouvant être exposées) et les crédits de paiement sont ensuite calculés dans le système comptable du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique (ABAC). Au 31

décembre 2016, 62 millions d'EUR de crédits d'engagement et de paiement avaient été mis à disposition dans le système comptable du Fonds (ABAC). Les contributions reçues dans des devises autres que l'euro sont enregistrées à l'aide du taux de change officiel de la Commission européenne.

*Le tableau 25 donne les informations suivantes sur les contributions des budgets de l'Union européenne et du Fonds européen de développement (FED):*

- *contributions annoncées:* financement total du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique consenti par les donateurs;
- *contributions certifiées:* contributions étayées par une décision de financement de la Commission, sur base de laquelle les crédits d'engagement (à savoir, le montant total des obligations juridiques pouvant être exposées) sont ensuite calculés dans le système comptable du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique (ABAC). Au 31 décembre 2016, 1,865 million d'EUR de crédits d'engagement avait été mis à disposition dans le système comptable (ABAC);
- *contributions reçues:* contributions reçues sur le compte bancaire du Fonds fiduciaire, sur la base duquel les crédits de paiement sont ensuite calculés dans le système comptable du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique (ABAC). Au 31 décembre 2016, 129 millions d'EUR de crédits de paiement avaient été mis à disposition dans le système comptable du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique (ABAC).

*Les intérêts générés par l'argent reçu sur le compte bancaire du Fonds fiduciaire sont indiqués dans la section III du tableau 26.*



Tableau 24

I = Pays	Contributions annoncées (EUR)		Contributions certifiées(EUR)			Contributions reçues (EUR)
	Total	Total	Alloué par fenêtre			A l'état le 31/12/2016
			SAH (A)	HOA (B)	NOA (C)	Total
Autriche	3 000 000	3 000 000		3 000 000		3 000 000
Belgique	10 000 000	10 000 000	5 500 000	500 000	4 000 000	3 000 000
Bulgarie	50 000	50 000	20 000	20 000	10 000	50 000
République tchèque	740 000	740 000		740 000		740 000
Danemark	6 001 920.61	6 001 920.61	2 400 768.24	2 400 768.24	1 200 384.12	6 001 920.61
Estonie	150 000	150 000			150 000	150 000
	300 000	300 000			300 000	300 000
Finlande	5 000 000	5 000 000	1 000 000	3 000 000	1 000 000	5 000 000
France	3 000 000	3 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	3 000 000
Allemagne	3 000 000	3 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	3 000 000
	48 000 000	48 000 000	38 400 000		9 600 000	
Hongrie	700 000	700 000		700 000		700 000
Irlande	3 000 000	3 000 000		3 000 000		600 000
	10 000 000	10 000 000	4 000 000	5 000 000	1 000 000	10 000 000
Italie	7 000 000	7 000 000	7 000 000			
	15 000 000					
Lettonie	50 000	50 000	20 000	20 000	10 000	50 000
Lithuanie	50 000	50 000	20 000	20 000	10 000	50 000
Luxembourg	3 100 000	3 100 000	3 000 000	100 000		3 100 000
Malte	250 000	250 000		125 000	125 000	50 000
Pays-Bas	15 000 000	15 000 000	6 000 000	6 000 000	3 000 000	9 000 000
Norvège (EUR équivalent du NOK)	3 593 344	3 593 344	1 113 936.65	2 479 407.37		3 593 344
Pologne	1 100 000	1 100 000		1 100 000		1 100 000
Portugal	250 000	250 000	100 000	100 000	50 000	250 000
	200 000	200 000	80 000	80 000	40 000	200 000
Romania	100 000	100 000	40 000	40 000	20 000	100 000
Slovaquie	500 000	500 000	200 000	200 000	100 000	250 000
	100 000	100 000		100 000		100 000
Slovénie	50 000	50 000	20 000	20 000	10 000	50 000
Espagne	3 000 000	3 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	3 000 000
Suède	3 000 000	3 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	3 000 000
Suisse	4 100 000	4 100 000	1 640 000	1 640 000	820 000	1 800 000
Angleterre	3 000 000	3 000 000		3 000 000		600 000
<b>Total des Contributions externes</b>	<b>152 385 265</b>	<b>137 385 265</b>	<b>75 354 705</b>	<b>38 185 176</b>	<b>23 845 384</b>	<b>61 835 264.63</b>

AVERTISSEMENT: "L'article 3.3 (Paiement des contributions des donateurs) de la Convention constitutive du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique prévoit la possibilité pour les donateurs d'honorer leur contribution promise au Trust Fonds en un maximum de cinq (5) versements annuels, comme indiqué dans le calendrier de paiement contenu dans le certificat de contribution. L'indication de la contribution financière versée par chaque donateur à un certain moment doit donc être considérée dans ce contexte."

Tableau 25

II = Programme	Contributions annoncées (EUR)		Contributions certifiées (EUR)			Contributions reçues (EUR)
	Total	Total	Alloué par fenêtre			A l'état le 31/12/2016
			SAH (A)	HOA (B)	NOA (C)	Total
Réserve du 11ème EDF	1 000 000 000	1 000 000 000	666 666 667	333 333 333		18 513 800
Programme Indicatif Régional (RIP) Afrique de l'ouest 11ème EDF	200 000 000	200 000 000	200 000 000			20 000 000
RIP Afrique centrale 11ème EDF	10 000 000	10 000 000	10 000 000			10 000 000
RIP EASAI0 11ème EDF	50 000 000	50 000 000		50 000 000		50 000 000
Programme indicatif national ET 11ème EDF	30 000 000	30 000 000		30 000 000		
DG NEAR	500 000	500 000			500 000	500 000
DG NEAR	200 000 000	30 000 000			30 000 000	
DG NEAR	25 000 000	25 000 000			25 000 000	
DG ECHO	50 000 000	10 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000	10 000 000
Programme de soutien spécial pour le Plan de développement du Sud-Soudan	86 400 000	86 400 000		86 400 000		
El Nino Corne de l'Afrique - Instrument de coopération au développement (ICD) pour l'alimentation	23 000 000	23 000 000		23 000 000		
El Nino Corne de l'Afrique - Réserve du 11ème EDF	43 500 000	43 500 000		43 500 000		
El Nino SAHEL ICD pour l'alimentation	10 000 000	10 000 000	10 000 000			
El Nino SAHEL FED	25 000 000	25 000 000	25 000 000			
DCI DEVCO B - Migration	25 000 000	25 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	10 000 000
Soudan Mesure Spéciale	100 000 000	100 000 000		100 000 000		
Réserve du 11ème EDF	500 000 000	500 000 000	368 000 000	132 000 000		
ICD PanAfrica	25 000 000	25 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	9 899 440
<b>Total EC Contribution</b>	<b>2 403 400 000</b>	<b>2 193 400 000</b>	<b>1 303 666 667</b>	<b>822 233 333</b>	<b>67 500 000</b>	<b>128 913 240</b>

Tableau 26

	Contributions annoncées (EUR)		Contributions certifiées (EUR)			Contributions reçues (EUR)
	Total	Total	SAH (A)	HOA (B)	NOA (C)	
Total I + II =	2 555 785 265	2 330 785 264.63	1 379 021 371.89	860 418 508.62	91 345 384.12	190 748 504.63
<b>III = Intérêts générés en espèces sur le compte bancaire du fonds fiduciaire</b>						
2015 Intérêts bancaires						2 291.89
2016 Q1 & Q2 Intérêts bancaires						44 675.28
2016 Q3 & Q4 Intérêts bancaires						7 459.50
<b>Intérêts générés cumulés en espèces sur le compte bancaire du fonds fiduciaire</b>						<b>54 426.67</b>
<b>Total 24 + 25 + 26 =</b>						<b>190 802 931.30</b>

## 4.2. Montants payés

Le tableau ci-dessous indique les montants versés pendant la période considérée, par modalité d'exécution du budget, ventilés entre transactions gérées par le siège de la Commission européenne et les délégations de l'Union européenne.

Modalité d'exécution budgétaire	Tous les paiements					
	HQ		Délégation		Total	
	Montants (€)	%	Montants (€)	%	Montants (€)	%
Subventions en gestion directe	9 975 732	10	32 707 972	52	42 683 704	26
Soutien budgétaire	0	0	12 000 000	19	12 000 000	7
Approvisionnement en gestion directe	2 115 425	2	700 934	1	2 816 359	2
Gestion indirecte avec les organisations internationales	7 930 387	8	2 871 874	5	10 802 261	7
Gestion indirecte avec la BEI et le FEI	0	0	0	0	0	0
Gestion indirecte avec les agences de développement	80 386 081	80	14 741 560	23	95 127 641	58
Gestion indirecte avec les pays bénéficiaires	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0
<b>Sub-total</b>	<b>100 407 624</b>	<b>100</b>	<b>63 022 341</b>	<b>100</b>	<b>163 429 965</b>	<b>100</b>
Dépenses administratives	12 522 721		0		12 522 721	
<b>Total</b>	<b>112 930 346</b>		<b>63 022 341</b>		<b>175 952 686</b>	<b>1 589</b>

## 4.3. Administration du Fonds fiduciaire

En ce qui concerne les frais administratifs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique, aucun coût administratif n'a été exposé en 2015. Un montant de 11 millions d'euros a été initialement provisionné en 2016 pour couvrir les frais de recrutement des agents contractuels, leurs salaires et frais connexes dans les délégations de l'UE, ainsi que leurs missions et leurs besoins de formation. En 2016, deux montants supplémentaires ont été provisionnés, soit 753 792 euros pour la fenêtre Afrique du Nord et 768 929 euros pour compléter les coûts prévus pour 2017. Le total des montants provisionnés au 31/12/2016 est ainsi porté à 12 522 721 d'euros.

Au 31 décembre 2016, les coûts totaux pour le personnel (au Siège et dans les délégations) et les frais de service s'élèvent à **3 047 395.80 d'euros**. Le solde de **9 475 325.20 d'euros** a été transféré au budget de 2017.

Coûts administratifs du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique en 2016 (EUR)		
Pays		
Répartition initiale pour 2016		11 000 000
Attribution supplémentaire en 2016		1 522 721
<b>Total</b>		<b>12 522 721</b>
Coûts de mission	HQ **	109 039.12
	DEL*	70 824.00
Frais de personnel	HQ	868 658.32
	DEL*	1 998 874.36
<b>Coûts totaux</b>		<b>3 047 395.80</b>
<b>Équilibre</b>		<b>9 475 325.20</b>

\* Pour les délégations, il s'agit des coûts attribués, et non des coûts supportés en définitive

\*\* Les missions du siège qui se sont déroulées en novembre et décembre 2016 ne sont pas encore incluses

## Section 5

### 5. GESTION ET CONTRÔLE INTERNE

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique relève du système général de contrôle interne défini par la Commission.

Il a été décidé que le règlement financier de l'Union européenne et les règles et procédures élaborées par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement de la Commission Européenne (DEVCO) pour la gestion et la mise en œuvre de ses opérations s'appliquent également au Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Pour la fenêtre Afrique du Nord, la Direction générale pour le voisinage et les négociations d'élargissement (NEAR) bénéficie d'une sous-délégation de DEVCO afin que le règlement financier de l'UE et les règles et procédures élaborées par ce dernier pour la gestion et la mise en œuvre de ses opérations soient applicables à cette fenêtre.

Après avoir été approuvées par le Comité de Gestion, les actions sont mises en œuvre conformément aux procédures prévues par les règles et réglementations applicables de la Commission, y compris celles relatives au FED.

Conformément à l'Acte constitutif du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique et compte tenu de son objectif de fonctionner en situation de crise et de post-crise, des procédures souples, adaptées à l'environnement local, sont utilisées pour s'assurer que le Fonds soit efficace et réponde aux besoins identifiés. Ces procédures sont conformes aux dispositions du RF (FR) et sont établies dans les guides financiers DEVCO et NEAR. Leur utilisation doit être justifiée au cas par cas. Un registre des exceptions, des dérogations et des approbations antérieures accordées au titre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique ainsi que des événements de non-conformité détectés au cours de l'année est conservé.

Il est prévu que les projets soient mis en œuvre de manière directe (c'est-à-dire que le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique soit le pouvoir adjudicateur et signe les marchés publics et les con-

ventions de subvention) ou indirecte, la mise en œuvre du projet étant alors déléguée à un tiers, une agence d'un État membre de l'Union ou une organisation internationale. Pour pouvoir se voir confier des tâches d'exécution du budget, les entités candidates doivent justifier d'un niveau de gestion financière et de protection des intérêts financiers de l'Union équivalent à celui de la Commission. Les organisations internationales et les agences des États membres doivent fournir des déclarations de gestion sur l'utilisation des Fonds qui leur sont confiés.

Des contrôles ex ante sont effectués par le personnel du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique pour toutes les opérations/transactions effectuées dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique.

Conformément aux modèles contractuels et à la politique en matière d'audit des DG DEVCO et NEAR, des audits/vérifications des dépenses soit sont prévus dans les contrats, soit peuvent être lancés par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sur la base d'une analyse des risques.

Il est prévu qu'à l'instar des autres programmes/instruments gérés par la DG DEVCO et NEAR, le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sera soumis à l'exercice du Taux d'Erreur Résiduel.

Les comptes du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique doivent faire l'objet d'un audit externe annuel.

À noter qu'en 2017, la fenêtre de l'Afrique du Nord procédera à une évaluation des risques sur la base de la méthode annuelle d'évaluation des risques utilisée par la DG NEAR afin d'évaluer l'ensemble des contrats en cours et préparer un plan de contrôle qui déterminera non seulement les audits externes, des missions et/ou des visites sur place, mais également de sélectionner les contrats qui feront l'objet du plan/contrat spécifique de surveillance prévu. Cela viendra s'ajouter aux modalités contractuelles de



vérification/contrôle des dépenses. Les gestionnaires du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique tiennent compte des rapports et des recommandations des différents organes de contrôle, notamment du service d'audit interne et de la Cour des comptes, afin d'évaluer l'efficacité des procédures de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, ainsi que des résultats des audits réalisés au niveau des contractants/bénéficiaires.

L'Office européen de lutte antifraude (OLAF) exerce sur le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique dans sa totalité, y compris ses organes de gouvernance et les représentants des donateurs et les observateurs participant à ces organes, les mêmes pouvoirs que sur les autres activités de la Commission.

## 5.1. Résultats des contrôles

### 5.1.1. Efficacité des contrôles concernant la légalité et la régularité

#### 5.1.1.1. Résultats des contrôles ex ante

Au 31 décembre 2016, les contrôles ex ante n'avaient permis de détecter aucune dépense inéligible et aucune note de crédit n'avait dû être émise.

#### 5.1.1.2. Résultats des audits externes

Aucun audit externe n'a été réalisé puisque les projets en étaient tous à leur phase initiale de mise en œuvre. Un plan d'audit/de vérification sera élaboré spécifiquement pour le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique en 2017.

### 5.1.2. Prévention et détection de la fraude<sup>10</sup>

L'Office européen de lutte antifraude (OLAF) n'a encore mené aucune enquête.

## 5.2. Observations et recommandations du service d'audit interne et de la Cour des comptes

Le service d'audit interne de la Commission et la Cour des comptes européenne n'ont pas encore examiné le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique. Ils pourraient inclure le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique dans leurs plans d'audit pour les prochaines années. Un aperçu des conclusions et recommandations découlant de ces audits sera, le cas échéant, inclus dans les prochains rapports annuels.

## 5.3. Évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne

Le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique relève du système général de contrôle interne défini par la Commission. Dans ce cadre, au cours de sa première année de fonctionnement, le Fonds fiduciaire a mis en place la structure organisationnelle et les systèmes de contrôle interne adaptés à la réalisation des objectifs stratégiques et de contrôle, conformément aux normes et en tenant dûment compte des risques liés à l'environnement dans lequel il opère.

Les gestionnaires du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique ont contrôlé en permanence le respect et l'efficacité des systèmes de contrôle interne et ont adapté et complété ces derniers le cas échéant.

Les exceptions, dérogations, visas préalables et non-conformités qui sont intervenus pendant la période considérée ont été enregistrés et documentés.

La plupart des exceptions accordées étaient de nature purement formelle, ce qui a permis de recourir rapidement aux dispositions contractuelles des conventions de délégation avec les agences des États membres (PAGODA II), alors que les accords-cadres correspondants en étaient toujours aux dernières étapes de l'approbation. En outre, des dérogations à la règle de la nationalité et de l'origine ont été accordées ainsi que, dans un cas, la réduction du délai de présentation des offres. Des visas ont été donnés pour un certain nombre d'octrois de subventions directes lorsque cette procédure pouvait être justifiée par l'urgence de l'initiative ou par la situation de monopole du bénéficiaire. Un nombre réduit de procédures négociées pour des contrats de service a également été enregistré. Enfin, une non-conformité a été enregistrée concernant un cas dans lequel l'engagement juridique avait été signé avant la réservation de Fonds dans le système comptable. Cependant, le contrat n'a pas été envoyé avant la régularisation de la situation.

Comme indiqué ci-dessus, les mesures approuvées à ce jour sont encore à un stade précoce de mise en œuvre. Les gestionnaires des fonds d'affectation spéciale ont pris des mesures appropriées pour garantir que, lorsque des actions financées par le Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour l'Afrique sont mises en œuvre, les intérêts financiers de l'Union et des donateurs sont protégés par l'application de mesures préventives contre les irrégularités et la fraude. Si des irrégularités ou des fraudes sont détectées, il est procédé au recouvrement des montants indûment versés. Les contrats et accords signés avec des tiers autorisent la Commission à procéder à des contrôles sur place, à suspendre les paiements et à mettre en œuvre des actions en cas de graves irrégularités ou fraudes et à appliquer, le cas échéant, des sanctions contractuelles efficaces, proportionnées et dissuasives.

<sup>10</sup> Les fonds fiduciaires de l'UE sont inclus dans la stratégie anti-fraude de la DG de l'ordonnateur responsable.



## ANNEXE I – LISTE DES PROJETS APPROUVÉS

## Projets en cours - Sahel &amp; Lac Tchad

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds Fiduciaire
<b>REGIONAL</b>			
T05-EUTF-SAH-REG-01*	Appui à la coopération régionale des pays du G5 et au Collège Sahélien de sécurité	7	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-REG-02	Facilité de Coopération technique	5	5. Autre
T05-EUTF-SAH-REG-03	Soutien au renforcement des systèmes d'information policière dans la région élargie de l'Afrique de l'Ouest (WAPIS)	5	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-REG-04	GAR-SI SAHEL (Groupes d'Action Rapides – Surveillance et Intervention au Sahel)	41,6	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-REG-REG-01	Facilité de Recherche	8	5. Autre
T05-EUTF-SAH-REG-05	Soutien aux populations du Bassin du Lac Tchad	30	2. Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-REG-06	Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes liés au conflit du Nord Mali	20	2. Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-REG-07-01	Création d'emplois décents et développement des microentreprises par le commerce équitable et la gestion responsable de certaines chaînes de valeur (artisanat, habillement, mode, design, tissage, coton) au Burkina Faso et au Mali	9	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-REG-07-02		1	
T05-EUTF-SAH-REG-08-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et de la réintégration durable des migrants de retour en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée	9	3. Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-REG-08-02		3	
		2	
<b>BURKINA-FASO</b>			
T05-EUTF-SAH-BF-01	Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones frontalières septentrionales au Burkina Faso	25	2. Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-BF-02	Insertion et Stabilisation Socio - Economique des Jeunes et Femmes dans la Province du Séno	5,2	2. Renforcement de la résilience

\* T05 - EUTF = Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique - SAH = Sahel / HOA = Horn of Africa / NOA = North of Africa - Référence régional/pays - N° de projet - N° de contrat

Axe La Valette		Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	CIVIPOL	L'objectif global de l'action est de contribuer à renforcer la gouvernance, la stabilité et la sécurité des 5 pays membres du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), tout en respectant les meilleures pratiques internationales et les standards internationaux des droits de l'homme.	
6. Autre	Autre	L'objectif global est d'accroître l'efficacité du fonds fiduciaire spéciale, grâce à une assistance technique pour l'identification, la formulation, l'évaluation, le suivi et la communication des interventions des fonds d'affectation spéciale, ainsi que des études techniques.	
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	Interpol	L'objectif général de cette action est d'harmoniser et de structurer la gestion nationale et régionale de l'information policière dans l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest afin d'accroître et d'améliorer les capacités d'application des lois des pays concernés dans leur travail quotidien.	
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	FIIAPP - Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas	L'objectif global de cette Action est de contribuer à la sécurité des populations et à la stabilisation tant des pays concernés qu'au niveau régional, y inclus dans les zones éloignées et transfrontalières, comme condition préalable pour leur développement socio-économique durable.	
6. Autre	Autre	0	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	Contribuer au redressement économique et de la cohésion sociale des territoires du bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise liée à Boko Haram.	
3. Protection et asile	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees	Soutenir les réfugiés et déplacés maliens et accompagner leur retour dans leur région d'origine.	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	ITC - International Trade Center	Contribuer à la réduction de la pauvreté et, par conséquent, au règlement des populations et à la réduction des migrations irrégulières (notamment en Europe).	
5. Retour, réadmission et réintégration			
5. Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif global de l'action est de contribuer au renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et à la réintégration durable des migrants de retour en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée.	
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains			
1. Bénéfices de la migration en termes de développement			
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	AMI	L'objectif général de l'action est de contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	MAECI DGCS - Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale	L'objectif général de l'action, mise en œuvre par la coopération italienne, est de contribuer à la stabilité régionale dans la province du Séno et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.	

Numéro		Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
	T05-EUTF-SAH-BF-03	Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Frontières au Burkina Faso (PAGIF-BF)	25	4.Amélioration de la gouvernance
	T05-EUTF-SAH-BF-04-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Burkina Faso	2	3.Amélioration de la gestion migratoire
	T05-EUTF-SAH-BF-04-02		5	
	T05-EUTF-SAH-BF-04-03		2	
	T05-EUTF-SAH-BF-05	Programme d'appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques	7	2.Renforcement de la résilience
	T05-EUTF-SAH-BF-06	Appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'agro-business des jeunes en milieu rural dans des régions fragiles du Burkina Faso	8	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
<b>CAMEROUN</b>				
	T05-EUTF-SAH-CM-01	Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et externes dans les régions du septentrion du Cameroun	20	2.Renforcement de la résilience
	T05-EUTF-SAH-CM-02	Projet de Promotion de l'Emploi et Renforcement de la Résilience au Nord Cameroun (Êxtrême-Nord, Nord et Adamaoua)	7	2.Renforcement de la résilience
	T05-EUTF-SAH-CM-03	Projet d'investissement en appui au développement économique local dans l'Êxtrême-Nord, favorisant l'emploi et l'insertion des jeunes	10	4.Amélioration de la gouvernance
	T05-EUTF-SAH-CM-04-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Cameroun	2	3.Amélioration de la gestion migratoire
	T05-EUTF-SAH-CM-04-02		1	
<b>GAMBIE</b>				
	T05-EUTF-SAH-GM-01	Le programme d'autonomisation des jeunes en Gambie	11	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
	T05-EUTF-SAH-GM-02-01	Renforcer la gestion et la gouvernance des migrations et la réintégration durable des migrants de retour en Gambie	3	3.Amélioration de la gestion migratoire
	T05-EUTF-SAH-GM-02-02		1	
<b>MALI</b>				
	T05-EUTF-SAH-ML-01	Programme de renforcement de la résilience des communautés, des ménages et des individus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali	20	2.Renforcement de la résilience

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	L'objectif global de cette Action est d accompagner la mise en œuvre du PAGIF du Burkina Faso afin d améliorer les conditions de vie, de sécurité et de stabilité des populations dans les zones frontalières.
3.Protection et asile	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif général de l'action est de contribuer au renforcement de la gestion et gouvernance des migrations et assurer la protection, le retour et la réintégration durable des migrants.
5.Retour, réadmission et réintégration		
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	France Expertise	Le projet vise à la création et au développement d'opportunités économiques pour les jeunes de plus de 16 ans et les femmes, dans les régions de la boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	ADA - The Austrian Development Agency	L'objectif général de l'action est en ligne avec les orientations stratégiques du Fonds Fiduciaire : contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.  Dans le cadre de l'approche globale du trust fund, et des engagements du Commissaire, le projet se concentre sur la création d'opportunités dans les zones les plus fragiles du Burkina, frontalières avec le Mali, zones de transit importantes pour de nombreux migrants en route pour le Niger ou le Mali. L'approche vise à stabiliser la région économiquement et sécuritairement en offrant des opportunités économiques alternatives à l'exode et la migration.
3.Protection et asile	AMI	Contribuer au renforcement des capacités de résilience des populations affectées par les déplacements dans les régions frontalières du Nigeria au Cameroun en dynamisant le tissu économique et social.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	L'objectif général du projet est de participer au maintien de la stabilité, de la paix et à l'amélioration des opportunités socio-économiques des populations dans toutes les régions septentrionales du Cameroun, en contribuant directement à la mise en œuvre de la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel de l UE de mars 2011.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	L'objectif global du programme est d'appuyer les communes de l'Extrême Nord dans le développement économique de leur territoire par des investissements dans les infrastructures socio-économiques (pistes rurales, mares, stockage denrées agricoles, etc.) et la création d'emploi pour les jeunes ruraux.
5.Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif général de l'action est de contribuer au renforcement de la gestion et gouvernance des migrations et assurer la protection, le retour et la réintégration durable des migrants.
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	ITC - International Trade Center	Développer l'économie en augmentant les possibilités de formation et d'emploi pour les populations sujettes à la migration ou les rapatriés en Gambie.
5.Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif global de l'action proposée est de contribuer au renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et à la réintégration durable des migrants de retour au Nigeria.
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
3.Protection et asile	AMI	L'objectif global du programme est d'accroître la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables au Mali.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité EUTF
T05-EUTF-SAH-ML-02	Création d'emplois par l'amélioration de la filière de l'anacarde, afin d'atténuer les causes de l'émigration, dans les régions de Sikasso, Kayes et Koulikoro	13,6	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-ML-03	Relance de l'Economie et Appui aux Collectivités II (RELAC II)	10	2. Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-ML-04	Sécurité et Développement au Nord du Mali – phase 2	13	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-ML-05	Projet d'appui aux investissements de la diaspora malienne dans les régions d'origine	6	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-ML-06	Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et à la gestion des zones frontalières (PARSEC Mopti-Gao)	29	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-ML-07-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Mali	8	3. Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-ML-07-02		2	
T05-EUTF-SAH-ML-07-03		2	
T05-EUTF-SAH-ML-07-04		2	
T05-EUTF-SAH-ML-07-05		1	
T05-EUTF-SAH-ML-08-01	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil au Mali: appui à la mise en place d'un système d'information sécurisé	13	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-ML-08-02		13	
T05-EUTF-SAH-ML-09	L'emploi des jeunes crée des opportunités à la maison au Mali	20	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	L'objectif général du programme est de Contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable de la population du Mali par la mise en valeur de la chaîne de valeur de l'anacarde.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	LUXDEV - Luxembourg Development Cooperation Agency	L'objectif général du programme est de poursuivre la stabilisation de zones post-conflit ciblées en accompagnant la relance de l'économie locale et l'amélioration des services rendus par les collectivités.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	Contribuer à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ;Contribuer au retour de la paix et renforcer la sécurité par la mise en place de mécanismes de concertation locale sur les besoins de développement socio-économiques dans les territoires concernés ;Soutenir le redémarrage de l'activité économique : investissements et activités génératrices de revenus, emploi local pendant la phase de réalisation des investissements ;Offrir à une jeunesse malienne tentée par l'immigration des opportunités et des perspectives d'emploi et de revenus dans ses terroirs d'origine.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	L'amélioration du cadre d'accueil des investissements de la diaspora (espaces de concertation, fiscalité, gouvernance financière, représentation) ;La stabilisation et le développement des zones d'origine (cofinancement et accompagnement technique des investissements de la diaspora, articulation avec les politiques sectorielles et de décentralisation) L'appui aux investissements productifs dans les régions d'origine et le soutien aux transferts de compétences des diasporas vers les communautés locales ou dans le cadre d'une réintégration.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	France Expertise	L'objectif global de l'Action est de contribuer au renforcement de l'état de droit dans cette zone en permettant une présence accrue et effective des Forces de Sécurité maliennes.
3.Protection et asile	IOM - OIM - International Organization for Migration	Les objectifs retenus sont les suivants: - L'aide de retour du Mali aux pays voisins est fournie aux migrants en transit. - Les rapatriés maliens (ex-UE et non) reçoivent une aide adaptée à la réintégration pour laquelle des initiatives collectives sont promues. - Les communautés de retour et les résidents du centre sont informés de la migration sûre et régulière - Une structure pilote MRRM est créée à Bamako
5.Retour, réadmission et réintégration		
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	
2. Migration légale et mobilité		
2. Migration légale et mobilité	CTB	L'objectif global du projet est de contribuer à l'universalité des faits d'état civil par la mise en place d'un système d'information et de gestion sécurisé à même d'être exploité par les administrations utilisatrices.
	CIVIPOL	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	SNV - Netherlands Development Organisation	Améliorer la stabilité socio-économique et la croissance économique inclusive dans les zones migratoires du Mali grâce à une augmentation de l'emploi (de l'auto) pour les jeunes, réduisant ainsi les migrations internes et externes.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
<b>MAURITANIE</b>			
T05-EUTF-SAH-MR-01	Projet PECOBAT : Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisante dans les chantiers écoles construction	3,2	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-MR-02	Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite	3	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-MR-03-01	Renforcement de la gestion des migrations et des frontières, et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants	5	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-MR-03-03		0,3	
T05-EUTF-SAH-MR-03-04		3	
T05-EUTF-SAH-MR-04-01	Création d'emploi pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale	8	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-MR-04-02		6	
T05-EUTF-SAH-MR-05	Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de Mauritanie	10	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-MR-06	Projet d'appui à la prévention de la radicalisation violente en république Islamique de Mauritanie	6	4.Gouvernance améliorée
<b>NIGER</b>			
T05-EUTF-SAH-NE-01	Mécanisme de Réponse et de Ressources pour les Migrants	7	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-NE-02	Renforcement de la gestion durable des conséquences des flux migratoires	25	4.Gouvernance améliorée

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	OIT - ILO - Organisation Internationale du Travail - International Labour Organization	L'objectif du PECOBAT est, d'une part, d'améliorer l'employabilité de jeunes et leur insertion dans un créneau d'emploi porteur: la construction bioclimatique en matériaux locaux dans les wilayas du sud du pays. D'autre part, PECOBAT vise à promouvoir le secteur privé et des activités économiques durables dans les métiers de la maçonnerie en terre. Les régions choisies ont été ciblées compte tenu de la vulnérabilité de leurs populations et le potentiel de croissance de la filière dû à la disponibilité de matériaux localement.
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	Save the Children	Contribuer à l'amélioration de la gestion des flux migratoires en Mauritanie, par une action ciblée sur la jeunesse.
<p>4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains</p> <p>5.Retour, réadmission et réintégration</p> <p>1.Bénéfices de la migration en termes de développement</p>	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif général est de continuer à renforcer les capacités des services de l'Etat mauritanien pour une meilleure gestion des migrations, en particulier dans le Sud et l'Est du pays, en incluant les communautés locales et favorisant la migration régulière.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	<p>L'objectif est de promouvoir la création d'emplois dans le secteur de la pêche pour accroître les opportunités économiques des jeunes et potentiels migrants et stabiliser la population au niveau local.</p> <p>Le secteur de la pêche représente 30% des emplois formels en Mauritanie. Bien que l'émigration de mauritaniens soit actuellement assez faible, 80% des personnes dépendant directement ou indirectement du secteur sont des migrants d'autres nationalités. La surexploitation actuelle due à une mauvaise gestion des ressources représente un risque important pour tous les jeunes employés dans le secteur, tandis qu'une meilleure gestion permettrait la création de nombreux emplois, permettant d'attirer des migrants potentiels et de retenir les populations déjà installées.</p>
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	OIT - ILO - Organisation Internationale du Travail - International Labour Organization	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	France Expertise	L'objectif du projet est de « contribuer à la prévention de radicalisation violente en Mauritanie par le dialogue, l'insertion et l'information des personnes vulnérables ». Le projet s'attache à lutter contre la progression des idéologies extrémistes et violentes en Mauritanie, d'une part en ciblant les populations les plus vulnérables à ces discours, et d'autre part en intervenant à des étapes-clés du phénomène (avant la radicalisation, avant le passage à la violence, au moment des risques de relaps).
3.Protection et asile	IOM - OIM - International Organization for Migration	Soutenir la réponse du Niger aux flux migratoires complexes, promouvoir des alternatives faisables et efficaces à la migration irrégulière depuis le Niger et promouvoir le développement économique et social à travers les migrations circulaires dans la région.
3.Protection et asile	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	Soutenir le renforcement de la capacité de réaction rapide et appropriée des collectivités territoriales face à l'afflux de migrants et ses conséquences, afin de développer des mesures conjoncturelles et structurelles de « prévention et gestion des situations de crise ».

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
T05-EUTF-SAH-NE-03	Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez	30	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-NE-04	Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ses deux régions.	6,9	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-NE-05	Création d'une Equipe Conjointe d'Investigation (ECI) pour la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic des migrants.	6	4.Gouvernance Améliorée
T05-EUTF-SAH-NE-06-01	Contrat relatif à la Reconstruction de l'Etat au Niger en complément du SBC II en préparation / Appui à la Justice, Sécurité et à la Gestion des Frontières au Niger	6	4.Gouvernance Améliorée
T05-EUTF-SAH-NE-06-02		4	
T05-EUTF-SAH-NE-06-03		20	
T05-EUTF-SAH-NE-07-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour durable au Niger (Sustainable Return from Niger – SURENI)	4	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-NE-07-02		10	
T05-EUTF-SAH-NE-07-03		2	
T05-EUTF-SAH-NE-08-01	Plan d'Actions à Impact Economique Rapide à Agadez (PAIERA)	1	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-NE-08-02		7	
T05-EUTF-SAH-NE-09	Renforcement de la résilience institutionnelle et communautaire dans la région Diffa, Bassin du Lac Tchad, Niger	12	2.Renforcement de la résilience
<b>NIGERIA</b>			
T05-EUTF-SAH-NG-01	Relier la relève, la réhabilitation et le développement et promouvoir la stabilité et la sécurité des communautés en situation de déplacement dans le nord-est du Nigeria	11,6	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-NG-02	Investir dans la sécurité et l'intégrité des filles nigérianes (I-SING)	3,5	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-NG-03	Renforcement des capacités de gestion des conflits au niveau des États et des communautés au nord-est du Nigéria	21	4.Amélioration de la gouvernance

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	L'objectif global du Projet est d'améliorer durablement les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	LUXDEV - Luxembourg Development Cooperation Agency	L'objectif global est d'améliorer les conditions de vie des jeunes des régions d'Agadez et Zinder à travers le développement des compétences professionnelles et l'amélioration de l'employabilité.
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	FIIAPP - Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas	L'objectif global de l'Action est de contribuer à la lutte contre les réseaux criminels liés à l'immigration irrégulière, de traite des êtres humains et de trafic des migrants au Niger en promouvant aussi la création d'un espace de protection international face à ce type de délits.
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	AFD - Agence Française de Développement	L'objectif global du programme est d'aider à éradiquer la pauvreté, de promouvoir une croissance durable et inclusive et de consolider la gouvernance démocratique et économique, en ligne avec les axes 1 et 3 de la Stratégie Sahel de l'UE et l'Objectif de Développement Durable 16 "Paix, justice et institutions efficaces" qui a pour but de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces.
	CIVIPOL	
	Budget Support	
3. Protection et asile	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif global de l'action est de contribuer au renforcement de la gouvernance en matière de migrations au Niger et le retour durable de migrants.
5. Retour, réadmission et réintégration		
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix - HACP	L'objectif principal du projet est de proposer des mesures d'accompagnement parallèlement aux mesures policières et judiciaires prises par le gouvernement du Niger en relation à la migration irrégulière.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement		
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees	Renforcer les capacités de logement des communes à forte concentration de population et d'améliorer les capacités de gestion de la crise des déplacés par les autorités
3. Protection et asile	IRC - International Rescue Committee, DRC - Danish Refugee Council, NRC - Norwegian Refugee Council	Promouvoir la stabilité et la résilience parmi les personnes touchées par les conflits et les déplacements dans le nord-est du Nigeria.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Mercy Corps	L'objectif général du programme est d'améliorer la sécurité, les moyens de subsistance et l'agence personnelle des adolescentes au nord-est du Nigeria.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	DFID - Department for International Development	L'objectif général du programme proposé sera d'améliorer les capacités de gestion des conflits au niveau des États et des communautés afin de prévenir l'escalade des conflits dans la violence dans un certain nombre d'endroits au nord-est du Nigeria.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité EUTF
T05-EUTF-SAH-NG-04-02	Renforcer la gestion et la gouvernance des migrations et la réintégration durable des migrants de retour au Nigeria	9	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-NG-04-03		5	
T05-EUTF-SAH-NG-04-04		2	
T05-EUTF-SAH-NG-05	Le droit d'écrire le projet Nigeria - AFRICULTURES	2	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-NG-06	Renforcement des services de soutien psychosocial, de santé mentale, de réinsertion et de protection pour les enfants à Borno, y compris les enfants associés à Boko Haram.	5	2.Renforcement de la résilience
<b>SENEGAL</b>			
T05-EUTF-SAH-SN-01	Résilience des populations les plus vulnérables face aux crises nutritionnelles et alimentaires dans les zones de départ de Podor, Ranérou, Matam et Kanel	8	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-SN-02	Normalisation des conditions de vie des populations directement affectées par le conflit en Casamance	4,5	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-SN-03	Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam	1,1	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-SN-04-01	Développer l'emploi au Sénégal: renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	16	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-SN-04-02		19	
T05-EUTF-SAH-SN-04-03		5	
T05-EUTF-SAH-SN-05-01	Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal, par la mise en place de fermes agricoles villageoises et individuelles dans des régions à haute potentialité migratoire.	10	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-NG-02		10	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
5.Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	L'objectif global de l'action proposée sera de contribuer au renforcement d'un système de réintégration durable au Nigeria.
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains		
2. Migration légale et mobilité		
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Africultures	L'objectif général de l'action est de: Contribuer à la stabilité dans le nord du Nigeria en favorisant la cohésion sociale en fournissant des opportunités éducatives et économiques et des plateformes de plaidoyer spécialement pour les jeunes et les femmes, réduisant ainsi le potentiel de radicalisation.
3.Protection and asylum	UNICEF - United Nations Children's Emergency Fund	L'objectif général de l'action est de contribuer à la stabilité régionale et à l'amélioration de la gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité, des déplacements forcés et des migrations illégales, en augmentant les possibilités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	L'objectif général du programme est d'améliorer la capacité de résilience des populations locales et l'accès aux services de base avec un accent mis sur les plus vulnérables dans les départements de Podor, Ranérou, Matam et Kanel en améliorant les conditions de vie pour prévenir la migration illégale.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	ICRC - CICR - International Committee of the Red Cross	Diversifier et améliorer la production agricole/ la production animale de la population, lui assurant une autosuffisance. Appuyer la couverture des besoins de base des plus vulnérables à travers des activités génératrices de revenus.Assurer un accès facile des populations à l'eau propre, un assainissement et une hygiène adéquats, en vue de garantir leur santéAtténuer les effets de l'utilisation des mines et ERW sur les populations civiles. Permettre aux déplacés un accès à leurs champs ou un retour dans leurs villages d'origine en toute sécurité.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	ACTED - Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres dans la région de Matam.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	L'objectif général du programme est de promouvoir l'emploi en particulier des jeunes, via l'amélioration de l'offre (formation et insertion professionnelle) et le développement de la demande (mise à niveau des entreprises) dans les régions de départ.
	LUXDEV - Luxembourg Development Cooperation Agency	
	NGOs	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	L'Objectif Général du Programme vise à améliorer les conditions de vie dans les zones rurales des régions d'intervention pour réduire l'émigration illégale, lutter contre la pauvreté et soutenir la résilience des populations.
	MAECI DGCS - Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale	

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité EUTF
T05-EUTF-SAH-SN-06-01	Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal	0	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-SN-06-02		8	
T05-EUTF-SAH-SN-06-03		10	
T05-EUTF-SAH-SN-06-04		10	
T05-EUTF-SAH-SN-07-01	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil au Sénégal	14	4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-SN-07-02		14	
T05-EUTF-SAH-SN-08	Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier par le développement d'une économie rurale sur base des périmètres irrigués – PARERBA	18	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-SAH-SN-09-01	PASPED – Programme de contraste à la migration illégale à travers l'appui au Secteur Privé et à la création d'emplois au Sénégal	4	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-SAH-SN-09-02		5	
T05-EUTF-SAH-SN-09-03		6	
<b>TCHAD</b>			
T05-EUTF-SAH-TD-01	Résilience et Emploi au lac Tchad (RESTE)	27	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-TD-02	Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (PRCPT)	18	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-TD-03	Projet de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité	10,3	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-SAH-TD-05	Appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad	10	4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-SAH-TD-06	Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables	23	2.Renforcement de la résilience
<b>TOTAL SANS SAHEL</b>		<b>918,5</b>	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
4.Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	IOM - OIM - International Organization for Migration	Améliorer la gestion des flux migratoires et la réintégration des migrants, en lien avec la négociation compact avec les autorités nationales.
5.Retour, réadmission et réintégration		
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	Contribuer au respect des droits des individus liés à la reconnaissance de leur identité par la mise en place d'un système d'information de l'état civil efficient et la création d'un fichier national d'identité biométrique sécurisé.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	
2. Migration légale et mobilité	CTB	L'objectif est de développer une économie rurale dans les régions du bassin arachidier (Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès) favorisant la création d'emplois durables agricoles et non agricoles et contribuant à la sécurité alimentaire.
	CIVIPOL	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	BTC - CTB - Coopération Technique Belge	L'objectif général du programme est de réduire la migration et favoriser le retour des émigrés à travers la création d'emplois dans les zones sujettes à la migration à travers la consolidation des MPME évoluant dans les secteurs porteurs du développement local.
5.Retour, réadmission et réintégration	MAECI DGCS - Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale	
	MAECI DGCS - Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	OXFAM - Oxford Committee for Famine Relief, ACF - Action Contre la Faim, CARE International	Ce projet vise à contribuer à maintenir la stabilité sociale et économique dans la région du Lac Tchad et la bande sahélienne à l'Ouest du pays au travers du développement local et des opportunités économiques.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	L'objectif global de l'action est d'augmenter la résilience et d'améliorer les opportunités économiques au Tchad afin de réduire les facteurs de déstabilisation transfrontalière.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	Améliorer l'insertion socio-économique des jeunes tchadiens en situation de vulnérabilité (faiblement ou non scolarisés) et plus largement d'améliorer leurs compétences par la structuration du dispositif d'insertion et de formation formel, déployés sur le territoire.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	COGINTA	L'objectif général de l'action est de contribuer à la sécurité intérieure du Tchad en améliorant l'offre quotidienne de sécurité et les relations entre les forces de sécurité intérieure et la population.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	L'objectif général de l'action est de contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement

## Projets en cours - Corne de l'Afrique

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité EUTF
REGIONAL			
T05-EUTF-HOA-REG-10	Centre de recherche	4,1	5. Autre
T05-EUTF-HOA-REG-09-01	Une meilleure gestion des migrations à l'appui du processus de Khartoum	3	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-HOA-REG-09-02		7	
T05-EUTF-HOA-REG-09-03		30	
T05-EUTF-HOA-REG-19-01	Vers la libre circulation des personnes et la transhumance dans la région de l'IGAD	2	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-HOA-REG-19-02		4,2	
T05-EUTF-HOA-REG-19-03		3,8	
T05-EUTF-HOA-REG-20-01	Renforcer la capacité de l'IGAD à promouvoir la résilience dans la Corne de l'Afrique	2,2	2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance Cross cutting output: improving policy and practice
T05-EUTF-HOA-REG-20-02		1,5	
T05-EUTF-HOA-REG-20-03		1,4	
T05-EUTF-HOA-ET-15-01	Programme régional de développement et de protection Ethiopie	15	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-ET-15-02		15	
T05-EUTF-HOA-SU-11-01	Programme de développement régional et de protection Soudan	3	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-SU-11-02		3	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Consortium of research institutes led by SOAS, University of London	Ce projet vise à (1) combler les lacunes en matière de recherche opérationnelle afin d'informer sur l'identification, la formulation et l'impact des projets, (2) le renforcement des capacités des Délégations, des gouvernements partenaires et des organisations régionales à utiliser judicieusement les données probantes. De faire les bons choix quant à l'endroit où travailler et avec qui travailler, et en fonction des modalités de mise en œuvre, et (3) de diffuser les résultats de la recherche auprès d'autres partenaires pour éclairer leur politique et leur prise de décision.
2. Migration légale et mobilité	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	Ce projet vise à mieux gérer les migrations au niveau régional, en fournissant un renforcement des capacités et un équipement de base aux institutions gouvernementales des pays membres au processus de Khartoum (enquête, poursuivre et juger les cas de traite et de trafic, améliorer la gestion des frontières ou Produire et utiliser des données statistiques), élaborer et harmoniser des politiques et des cadres législatifs sur la traite et le trafic, assurer la protection des victimes et sensibiliser aux dangers de la migration irrégulière et aux options en matière de migration légale et de mobilité.
3. Protection et asile		Cette action régionale contribuera à la création de nouvelles voies de migration légale et de mobilité entre les pays de la région, ainsi qu'à l'amélioration des voies existantes. Il soutiendra la négociation, la conclusion et la mise en œuvre de protocoles régionaux sur la libre circulation des personnes et sur les corridors de bétail, dans le but de renforcer les possibilités d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et le développement économique dans la région. Cette action sera mise en œuvre en complémentarité avec l'action "Better Migration Management" (Soutien au processus de Khartoum), approuvée par le Comité opérationnel du 16 décembre 2015.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	OIT - ILO - Organisation Internationale du Travail - International Labour Organization	Cette action régionale contribuera à la création de nouvelles voies de migration légale et de mobilité entre les pays de la région, ainsi qu'à l'amélioration des voies existantes. Il soutiendra la négociation, la conclusion et la mise en œuvre de protocoles régionaux sur la libre circulation des personnes et sur les corridors de bétail, dans le but de renforcer les possibilités d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et le développement économique dans la région. Cette action sera mise en œuvre en complémentarité avec l'action "Better Migration Management" (Soutien au processus de Khartoum), approuvée par le Comité opérationnel du 16 décembre 2015.
2. Migration légale et mobilité	IGAD - Intergovernmental Authority on Development	Cette action visera à renforcer la capacité de l'IGAD à promouvoir la résilience, en renforçant sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de résilience régionale plus efficacement et en contribuant à la modernisation des systèmes administratifs et financiers de l'IGAD, conformément aux normes internationales.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	Cette action visera à renforcer la capacité de l'IGAD à promouvoir la résilience, en renforçant sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de résilience régionale plus efficacement et en contribuant à la modernisation des systèmes administratifs et financiers de l'IGAD, conformément aux normes internationales.
	IGAD - Intergovernmental Authority on Development	
	Private sector entities	
3. Protection et asile	NGOs	Trois programmes RDPP mettront en œuvre des approches novatrices pour améliorer les conditions de vie des réfugiés érythréens et somaliens (ainsi que d'autres groupes de réfugiés) et de leurs communautés d'accueil. Les actions viseront les besoins de développement et de protection à long terme de ces groupes selon les trois composantes suivantes: (1) amélioration des moyens d'existence, de la prestation des services et de la cohésion sociale (2) renforcement des capacités des autorités locales pour développer une approche intégrée à l'égard des réfugiés et des communautés d'accueil; Et (3) l'amélioration de l'espace de protection, y compris l'accès aux services et droits fondamentaux. Sur le plan géographique, les actions prioriseront les zones géographiques suivantes: en Éthiopie, dans la région de Shire (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens) et Dolo Ado (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens); Au Soudan, les États de Kassala et de Khartoum (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens, et dans une moindre mesure des réfugiés somaliens et éthiopiens, ainsi que des réfugiés des autres pays voisins); Au Kenya, la nouvelle colonie de Kalobeyei, dans la région de Turkana (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens et sud-soudanais).
3. Protection et asile	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees	Trois programmes RDPP mettront en œuvre des approches novatrices pour améliorer les conditions de vie des réfugiés érythréens et somaliens (ainsi que d'autres groupes de réfugiés) et de leurs communautés d'accueil. Les actions viseront les besoins de développement et de protection à long terme de ces groupes selon les trois composantes suivantes:
	UNIDO - United Nations Industrial Development Organization	

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
REGIONAL			
T05-EUTF-HOA-SU-11-01	Programme de développement régional et de protection Soudan	3	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-SU-11-02		3	
T05-EUTF-HOA-SU-11-03		3	
T05-EUTF-HOA-SU-11-04		2	
T05-EUTF-HOA-SU-11-05		2	
T05-EUTF-HOA-SU-11-06		2	
T05-EUTF-HOA-KE-17	Programme de développement régional et de protection Kenya	15	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-REG-01-01	Facilité pour un retour et une réintégration durables et dignes	12,5	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-HOA-REG-01-02		12,5	
T05-EUTF-HOA-REG-02	Mécanisme régional de collecte et de partage d'informations et de réponses communes	5	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-HOA-REG-03	Système de suivi et d'apprentissage de l'EUTF pour la corne de l'Afrique	2	Cross-cutting
T05-EUTF-HOA-REG-04-01	Collaboration dans les domaines transfrontaliers	32	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-REG-04-02		11,5	
T05-EUTF-HOA-REG-04-03		20	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
3. Protection et asile	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees UNIDO - United Nations Industrial Development Organization RVO (Netherlands Enterprise Agency) AICS - Italian Development Cooperation Agency GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit Private sector entities	(1) amélioration des moyens d'existence, de la prestation des services et de la cohésion sociale (2) renforcement des capacités des autorités locales pour développer une approche intégrée à l'égard des réfugiés et des communautés d'accueil; Et (3) l'amélioration de l'espace de protection, y compris l'accès aux services et droits fondamentaux. Sur le plan géographique, les actions prioriseront les zones géographiques suivantes: en Éthiopie, dans la région de Shire (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens) et Dolo Ado (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens); Au Soudan, les États de Kassala et de Khartoum (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens, et dans une moindre mesure des réfugiés somaliens et éthiopiens, ainsi que des réfugiés des autres pays voisins); Au Kenya, la nouvelle colonie de Kalobeyei, dans la région de Turkana (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens et sud-soudanais).
3. Protection et asile	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees	Trois programmes RDPP mettront en œuvre des approches novatrices pour améliorer les conditions de vie des réfugiés érythréens et somaliens (ainsi que d'autres groupes de réfugiés) et de leurs communautés d'accueil. Les actions viseront les besoins de développement et de protection à long terme de ces groupes selon les trois composantes suivantes: (1) amélioration des moyens d'existence, de la prestation des services et de la cohésion sociale (2) renforcement des capacités des autorités locales pour développer une approche intégrée à l'égard des réfugiés et des communautés d'accueil; Et (3) l'amélioration de l'espace de protection, y compris l'accès aux services et droits fondamentaux. Sur le plan géographique, les actions prioriseront les zones géographiques suivantes: en Éthiopie, dans la région de Shire (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens) et Dolo Ado (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens); Au Soudan, les États de Kassala et de Khartoum (accueillant un grand nombre de réfugiés érythréens, et dans une moindre mesure des réfugiés somaliens et éthiopiens, ainsi que des réfugiés des autres pays voisins); Au Kenya, la nouvelle colonie de Kalobeyei, dans la région de Turkana (accueillant un grand nombre de réfugiés somaliens et sud-soudanais).
5. Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration OIT - ILO - Organisation Internationale du Travail - International Labour Organization	Faciliter une gestion migratoire ordonnée, sûre, régulière et responsable par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de processus de retour et de réintégration axés sur les droits, axés sur le développement et durables.
4. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains	CIVIPOL	Réduire le nombre d'incidents de traite des êtres humains et de trafic illicite de migrants grâce à une meilleure capacité régionale de compréhension des flux migratoires irréguliers et de développer des stratégies communes et des outils communs pour lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Service contract through competitive procurement	Utiliser une approche fondée sur des données probantes pour la programmation et la mise en œuvre des interventions dans la région HoA, ainsi qu'une politique d'information sur les thèmes de l'EUTF dans cette région.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs UNDP - United Nations Development Programme GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	S'attaquer aux facteurs d'instabilité, de migration irrégulière et de déplacement, initialement dans trois zones transfrontalières de l'Éthiopie, du Kenya, de la Somalie et du Soudan.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité EUTF
<b>ÉTHIOPIE</b>			
T05-EUTF-HOA-ET-02-02	SINCE (Stemming Irregular Migration in Northern and Central Ethiopia)	20	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-HOA-ET-01-01	Construire une résilience en Ethiopie	40	1. Plus grandes opportunités économiques et emploi 2. Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-ET-01-02		7	
T05-EUTF-HOA-ET-24	Réponse de l'UE à El Niño	22,5	2. Renforcement de la résilience
<b>SOMALIE</b>			
T05-EUTF-HOA-SO-03-01	Améliorer la réactivité de la Somalie à la gestion et à l'intégration des flux migratoires mixtes.	5	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2. Renforcement de la résilience 3. Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-HOA-SO-03-02		5	
T05-EUTF-HOA-SO-03-03		1,5	
T05-EUTF-HOA-SO-03-04		36,5	
T05-EUTF-HOA-SO-03-05		2	
T05-EUTF-HOA-SO-16-01	Promouvoir une culture de tolérance et de dialogue en Somalie	4,3	4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-SO-16-02		0,7	
T05-EUTF-HOA-SOM-23	Réponse de l'UE à El Niño	8	2. Renforcement de la résilience

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
5.Retour, réadmission et réintégration	AICS - Italian Development Cooperation Agency	Ce projet vise à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière dans les régions de Tigray, Ahmara et Oromia en améliorant les conditions de vie des migrants potentiels et des rapatriés. Cela se fera en donnant la priorité à la création d'opportunités économiques et de compétences professionnelles pour les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, par la formation professionnelle technique, l'accès au microfinancement et les actions liées à la création d'emplois. Un effet direct de ces actions sera aussi la création de conditions propices au retour et à la réintégration efficaces ou aux Ethiopiens hébergés dans d'autres pays.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	Ce projet vise à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et du déplacement forcé dans les trois clusters identifiés dans la stratégie régionale de résilience IDDRSI de l'IGAD (Karamoja, Somali et Dikhil). Les interventions amélioreront la sécurité alimentaire et la nutrition, l'accès aux services de base, les moyens de subsistance et les capacités de gestion des risques de catastrophe dans les zones sujettes à des conflits violents sur de rares catastrophes naturelles ou des griefs intercommunautaires qui entraîneront des déplacements forcés. La création de conditions propices au retour et à la réinsertion efficaces ou aux Ethiopiens accueillis dans d'autres pays.
5.Retour, réadmission et réintégration		En investissant dans la sécurité alimentaire et en améliorant les possibilités de subsistance des plus vulnérables (y compris les pasteurs, les femmes et les jeunes), l'action augmentera la résilience et réduira davantage les déplacements. Les activités poursuivront des approches à court et à long terme qui relieront efficacement le cadre de secours, de réhabilitation et de développement, le cas échéant.
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	En investissant dans la sécurité alimentaire et en améliorant les possibilités de subsistance des plus vulnérables (y compris les pasteurs, les femmes et les jeunes), l'action augmentera la résilience et réduira davantage les déplacements. Les activités poursuivront des approches à court et à long terme qui relieront efficacement le cadre de secours, de réhabilitation et de développement, le cas échéant.
5.Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	Ce projet vise à soutenir la gestion du retour volontaire des Somaliens hébergés au Kenya, ainsi que d'autres régions de la région et de l'Europe, ou fuir le conflit au Yémen, vers des régions stables de Somalie. Il vise à créer un environnement favorable au retour et à la réintégration, notamment par le développement économique et social, un accès accru aux services de base, des possibilités économiques et une vulnérabilité réduite pour les rapatriés et les communautés de retour.
	UNHCR - United Nations High Commissioner for Refugees	
	UNOPS - United Nations Office for Project Services	
	NGOs	
	Private sector entities	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	Member State - TBD	Cette action portera sur l'instabilité et l'extrémisme violent en Somalie en tant que principal moteur des déplacements forcés à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il le fera en facilitant la sensibilisation de la communauté et en promouvant plus de tolérance, de dialogue et de valeurs pacifiques, ainsi qu'en appuyant les efforts du gouvernement fédéral pour élaborer une politique de lutte contre l'extrémisme violent. L'action sera mise en œuvre à l'échelle nationale, en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels l'UE investit déjà dans la prestation de services de base et les moyens de subsistance.
	NGOs	
1.Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	En investissant dans la sécurité alimentaire et en améliorant les possibilités de subsistance des plus vulnérables (y compris les pasteurs, les femmes et les jeunes), l'action augmentera la résilience et réduira davantage les déplacements. Les activités poursuivront des approches à court et à long terme qui relieront efficacement le cadre de secours, de réhabilitation et de développement, le cas échéant.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
<b>SOUDAN</b>			
T05-EUTF-HOA-SU-12-01	Renforcement de la résilience for IDPs, Returnees and Host Communities in West Darfur	6	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-SU-12-02		1	
T05-EUTF-HOA-SU-13-01	Renforcement de la résilience for refugees, IDPs and host communities in Eastern Sudan	11	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-SU-13-02		1	
T05-EUTF-HOA-SU-14	Amélioration de la stabilité et de la sécurité alimentaire par l'amélioration des données et des analyses	6	2.Renforcement de la résilience Cross cutting output: improving policy and practice
T05-EUTF-HOA-SU-22	Réponse de l'UE à El Niño	8	2. Strengthening Resilience
T05-EUTF-HOA-SU-01-01	Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation au Soudan (EQUIP-Soudan)	6,9	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
T05-EUTF-HOA-SU-01-02		4,1	
T05-EUTF-HOA-SU-01-03		4,1	
T05-EUTF-HOA-SU-01-04		3,3	
T05-EUTF-HOA-SU-01-05		3,6	
T05-EUTF-HOA-SU-02		Projet de surveillance épidémiologique du bétail visant à soutenir les moyens de subsistance des petits exploitants et des éleveurs ruraux vulnérables (LESP SLSP)	
T05-EUTF-HOA-SU-03	Améliorer la nutrition et réduire le retard de croissance au Soudan oriental grâce à une approche intégrée de la nutrition et de la sécurité alimentaire	8	2.Renforcement de la résilience

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	CONCERN and International Medical Corps	Ces deux actions viseront à renforcer la résilience communautaire, la cohésion sociale et la consolidation de la paix dans les zones affectées par les flux de rapatriés du Tchad (comme c'est le cas au Darfour occidental) ainsi que par les déplacements internes et les réfugiés (comme c'est le cas en Est du Soudan et Ouest du Darfour). Ils le feront en améliorant l'accès et la qualité des services de santé, dont l'absence est reconnue comme l'un des principaux facteurs de poussée du déplacement forcé.
5.Retour, réadmission et réintégration		
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	AICS - Italian Development Cooperation Agency	Ces deux actions viseront à renforcer la résilience communautaire, la cohésion sociale et la consolidation de la paix dans les zones affectées par les flux de rapatriés du Tchad (comme c'est le cas au Darfour occidental) ainsi que par les déplacements internes et les réfugiés (comme c'est le cas en Est du Soudan et Ouest du Darfour). Ils le feront en améliorant l'accès et la qualité des services de santé, dont l'absence est reconnue comme l'un des principaux facteurs de poussée du déplacement forcé.
3.Protection et asile		
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	FAO - Food and Agriculture Organization	Cette action visera à améliorer la capacité des autorités centrales et locales à collecter, analyser et diffuser des données et des données probantes sur la sécurité alimentaire afin de mieux informer les processus décisionnels au niveau des politiques et de la conception des projets. En améliorant la qualité de la prise de décisions en matière de sécurité alimentaire, on s'attend à ce que le projet contribue à renforcer plus efficacement la résilience des populations vulnérables, et à s'attaquer ainsi aux causes profondes du déplacement interne et à l'émigration.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	En investissant dans la sécurité alimentaire et en améliorant les possibilités de subsistance des plus vulnérables (y compris les pasteurs, les femmes et les jeunes), l'action augmentera la résilience et réduira davantage les déplacements. Les activités poursuivront des approches à court et à long terme qui relieront efficacement le cadre de secours, de réhabilitation et de développement, le cas échéant.
	UNICEF - United Nations Children's Emergency Fund	Contribuer à l'achèvement d'une éducation primaire de qualité pour les enfants au Soudan, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, y compris les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés, en particulier les filles. Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure spéciale pour le Soudan canalisée par l'EUTF, ce projet doit appliquer les dispositions de programmation énoncées dans la stratégie à court terme applicable à la mesure spéciale, dans une approche équilibrée visant à promouvoir les objectifs stratégiques de l'EUTF.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Agence Française d'Expertise Technique Internationale (AFETI)	Contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance et à la résilience des petits exploitants et des pasteurs vulnérables dans la principale zone de production animale du Sud-Est du Soudan. Grâce à la création d'opportunités économiques, ce projet vise à éviter que ces communautés soient obligées d'abandonner leurs moyens de subsistance ruraux et de se déplacer vers les centres urbains, abordant ainsi l'exode rural-urbain progressif considéré comme un premier pas pour les communautés déplacées à entreprendre des mouvements irréguliers secondaires. Grâce à l'amélioration du secteur de l'élevage, qui est essentiel pour les exportations, ce projet favorise également les possibilités de mobilité de la main-d'œuvre et de commerce légal. Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure spéciale pour le Soudan canalisée par l'EUTF, ce projet doit appliquer les dispositions de programmation énoncées dans la stratégie à court terme applicable à la mesure spéciale, dans une approche équilibrée visant à promouvoir les objectifs stratégiques de l'EUTF.
	British Council (BC)	Améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants des ménages vulnérables dans les localités ciblées des États de la mer Rouge, de Kassala et de Gedaref, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, y compris les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés. Dans ces États, qui sont des zones de transit essentielles pour les migrations, le manque de services de base représente un facteur clé de déplacement forcé parmi les populations rurales. Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure spéciale pour le Soudan canalisée par l'EUTF, ce projet doit appliquer les dispositions de programmation énoncées dans la stratégie à court terme applicable à la mesure spéciale, dans une approche équilibrée visant à promouvoir les objectifs stratégiques de l'EUTF .
	Save the Children	
	Private sector entities	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	International Fund for Agricultural Development (IFAD)	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	WFP - World Food Programme	

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
<b>SOUDAN DU SUD</b>			
T05-EUTF-HOA-SS-04	Fourniture de services de santé de base (Health Pool Fund)	20	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-SS-06-01	Amélioration de la prestation de l'éducation de base grâce à une meilleure gestion et à la formation des enseignants	19,3	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-SS-06-02		26,3	
T05-EUTF-HOA-SS-05-01	Soutien au renforcement de la gestion des finances publiques pour une utilisation transparente et responsable des ressources	2	2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-SS-05-02		10	
T05-EUTF-HOA-SS-21	Réponse de l'UE à El Niño	28	2.Renforcement de la résilience
<b>OUGANDA</b>			
T05-EUTF-HOA-UG-07-01	Support to South Sudan Refugees in Northern Uganda	2,5	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-UG-07-02		2,5	
T05-EUTF-HOA-UG-07-03		5,0	
T05-EUTF-HOA-UG-08	Enhancing social cohesion and Stability of slums populations in Kampala	4,3	1.Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2.Renforcement de la résilience 4.Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-UG-01-01	Support Programme to the Refugee Settlements and Host Communities in Northern Uganda (SPRS-NU) Phase II	5,0	2.Renforcement de la résilience
T05-EUTF-HOA-UG-01-02		2,5	
T05-EUTF-HOA-UG-01-03		2,5	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	DFID - Department for International Development	Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix récemment signé et notamment à faciliter le retour des personnes déplacées à l'intérieur du Sud-Soudan des camps de protection vers leurs zones d'origine. Il le fera en augmentant l'accès aux services de santé (à savoir la santé maternelle et infantile), l'utilisation et la qualité de ces services dans tout le pays. En outre, il renforcera les principaux systèmes administratifs locaux pour accroître l'efficacité des services de santé et s'engagera avec les communautés locales à intégrer ces interventions dans les structures communautaires existantes.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix récemment signé et notamment à faciliter le retour des personnes déplacées à l'intérieur du Sud-Soudan des camps de protection vers leurs zones d'origine. Il le fera en augmentant l'accès égal à l'enseignement primaire et secondaire, en améliorant les taux de rétention et d'achèvement, et en augmentant les compétences et les connaissances des enseignants.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Private sector entities	Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix récemment signé et notamment à renforcer une culture de responsabilisation des échelons inférieurs, à aider les institutions locales à gérer les finances publiques et les ressources humaines de manière plus transparente et responsable. Le projet soutiendra également la création d'une autorité fiscale nationale et son fonctionnement, s'attaquant à la mauvaise gestion des ressources publiques comme principale cause du conflit.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	NGOs	Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix récemment signé et notamment à renforcer une culture de responsabilisation des échelons inférieurs, à aider les institutions locales à gérer les finances publiques et les ressources humaines de manière plus transparente et responsable. Le projet soutiendra également la création d'une autorité fiscale nationale et son fonctionnement, s'attaquant à la mauvaise gestion des ressources publiques comme principale cause du conflit.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Private sector entities	Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix récemment signé et notamment à renforcer une culture de responsabilisation des échelons inférieurs, à aider les institutions locales à gérer les finances publiques et les ressources humaines de manière plus transparente et responsable. Le projet soutiendra également la création d'une autorité fiscale nationale et son fonctionnement, s'attaquant à la mauvaise gestion des ressources publiques comme principale cause du conflit.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	FAO	En investissant dans la sécurité alimentaire et en améliorant les possibilités de subsistance des plus vulnérables (y compris les pasteurs, les femmes et les jeunes), l'action augmentera la résilience et réduira davantage les déplacements. Les activités poursuivront des approches à court et à long terme qui relieront efficacement le cadre de secours, de réhabilitation et de développement, le cas échéant.
3. Protection et asile	BTC - CTB - Coopération Technique Belge	En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, le projet permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.
3. Protection et asile	ADA - The Austrian Development Agency	En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, le projet permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.
3. Protection et asile	Danish Refugee Council	En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, le projet permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	IOM - OIM - International Organization for Migration	Dans un contexte d'urbanisation rapide et imprévue et de concurrence accrue pour les ressources limitées, ce projet vise à renforcer la cohésion sociale et la consolidation de la paix parmi les réfugiés et les communautés d'accueil, notamment en offrant des opportunités économiques et des services de base aux deux communautés, Participer à la vie sociale et économique des communautés locales et créer des plates-formes de dialogue avec la société civile et les autorités publiques.
3. Bénéfices de la migration en termes de développement	Danish Refugee Council	Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, atténuer les risques d'aggravation des conflits et accroître l'accès à l'éducation. En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, l'action permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.
3. Bénéfices de la migration en termes de développement	ADA - The Austrian Development Agency	Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, atténuer les risques d'aggravation des conflits et accroître l'accès à l'éducation. En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, l'action permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.
3. Bénéfices de la migration en termes de développement	BTC - CTB - Coopération Technique Belge	Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, atténuer les risques d'aggravation des conflits et accroître l'accès à l'éducation. En réponse à l'arrivée récente de migrations forcées en raison de la guerre civile, ce projet vise à répondre aux besoins de développement des réfugiés sud-soudanais et des communautés d'accueil dans les zones ciblées du nord de l'Ouganda par des actions soutenant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, Et l'éducation. Grâce à cette approche, l'action permettra à ces populations de disposer des outils nécessaires à leur future réintégration ou retour au Soudan du Sud.

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
<b>KENYA</b>			
T05-EUTF-HOA-KE-18-01	Amélioration de la stabilité et possibilités économiques pour les jeunes	6	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi 2. Renforcement de la résilience 4. Amélioration de la gouvernance
T05-EUTF-HOA-KE-18-02		3	
T05-EUTF-HOA-KE-18-03		3	
T05-EUTF-HOA-KE-01	Prévention des conflits, paix, et opportunités économiques pour les jeunes	2	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
<b>DJIBOUTI</b>			
T05-EUTF-HOA-DJ-01	Professionnaliser les jeunes et les professionnels du secteur dans la filière transport-logistique-portuaire	10	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
<b>ÉRYTHRÉE</b>			
T05-EUTF-HOA-ER-01	Soutien à la création d'emplois et au développement des compétences en Erythrée	13	1. Augmentation des opportunités économiques et de l'emploi
<b>TOTAL CORNE DE L'AFRIQUE</b>		<b>606,1</b>	

Axe La Valette	Modalité	Objectif général
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Kenyan Red Cross Society (KRCS)	Cette action contribuera à accroître la stabilité dans les régions marginalisées et violentes des régions de la côte et du nord-est. Elle le fera en créant des possibilités de moyens de subsistance durables pour les jeunes par le biais de la fourniture d'EFTP et de la prestation de services de base, d'une part, et en renforçant la confiance entre les communautés marginalisées et les autorités locales, d'autre part. Cette focalisation sur les facteurs de poussée et d'attraction est nécessaire, car il est de plus en plus évident que les réponses dures des autorités dans les domaines prioritaires ont contribué à l'augmentation de la radicalisation des jeunes.
	Royal United Services Institute (RUSI)	
	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Slovak Agency for International Development Cooperation	Contribuer à l'accroissement de la paix, de la stabilité et des possibilités économiques inclusives pour les jeunes dans les zones marginalisées au Kenya. Ce projet portera sur les aspects socio-économiques des jeunes vivant dans les zones côtières du Kenya, particulièrement vulnérables à la radicalisation. L'objectif direct du projet est de lutter contre l'extrémisme violent et en s'attaquant aux tensions qui sous-tendent également les causes profondes du déplacement forcé et de la migration irrégulière dans ces zones.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	AFD - Agence Française de Développement	Création d'opportunités économiques et d'emploi pour les jeunes à Djibouti. Un taux de chômage élevé conduit à des jeunes qui cherchent du travail sur le marché du travail informel et, dans bien des cas, agissent comme intermédiaires pour les réseaux de traite et de trafic opérant à Djibouti. Grâce à la fourniture d'opportunités économiques formelles, ce projet vise à fournir aux jeunes des alternatives pour rejoindre ces réseaux; Il ne touchera donc pas seulement les populations de Djibouti, mais aura des répercussions sur l'ensemble de la région. Il sera mis en œuvre en coordination avec le programme de pays pour Djibouti dans le cadre du projet de meilleure gestion des migrations et s'appuiera sur des travaux au titre du mécanisme de recherche et de preuve pour analyser les itinéraires migratoires à Djibouti. Ce sera la première intervention de l'EUTF à Djibouti.
1. Bénéfices de la migration en termes de développement	GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	Contribuer à créer un environnement propice à la création d'emplois dans le développement des micro et petites entreprises grâce à des actions multiples d'éducation et de formation professionnelles (techniques et managériales). Étant donné qu'en Érythrée, la politique actuelle de service national indéfini est la cause principale de la migration irrégulière, ce projet s'occupe de cette dernière en incitant le gouvernement à réduire progressivement la durée de facto et indéterminée du service national.

## Projets en cours - Afrique du Nord

Numéro	Titre du projet	montant (m.€)	Priorité Fonds fiduciaire
<b>REGIONAL</b>			
T05-EUTF-NOA-REG-01-01	DEV-pillier du programme régional de développement et de protection dans le nord de l'Afrique	8	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-NOA-REG-01-02		2	
<b>ÉGYPTE</b>			
T05-EUTF-NOA-EG-01-01	Améliorer la réponse aux défis de la migration en Egypte (ERMCE)	1,5	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-NOA-EG-01-02		3,5	
T05-EUTF-NOA-EG-01-03		3,5	
T05-EUTF-NOA-EG-01-04		3	
<b>LYBIE</b>			
T05-EUTF-NOA-LY-01	Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye	6	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-NOA-LY-01-01	Soutenir la protection et le rapatriement humanitaire et la réintégration des migrants vulnérables en Libye	3	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-NOA-LY-01-02		5	
T05-EUTF-NOA-LY-01-03		12	
<b>TUNISIE</b>			
T05-EUTF-NOA-TU-01-01	Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire de la Tunisie	-	3.Amélioration de la gestion migratoire
T05-EUTF-NOA-TU-01-02		4	
T05-EUTF-NOA-TU-01-03		1,5	
T05-EUTF-NOA-TU-01-04		1,8	
T05-EUTF-NOA-TU-01-05		1,8	
T05-EUTF-NOA-TU-01-06		2,5	
<b>MAROC</b>			
T05-EUTF-NOA-MA-01	Vivre ensemble sans discrimination: une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre	5,5	3.Amélioration de la gestion migratoire
<b>TOTAL NORD DE L'AFRIQUE</b>		64,5	
		<b>1,589.1</b>	

Axe La Valette		Modalité	Objectif général
	3. Protection et asile	IOM - OIM - International Organization for Migration NGOs	Contribuer à renforcer la résilience des populations déplacées avec leurs communautés d'accueil, en s'attaquant aux préoccupations socio-économiques et en promouvant une culture des droits, du dialogue et de la cohésion sociale
	1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Member State - TBD GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit AICS - Italian Development Cooperation Agency NGOs	Renforcer la gouvernance et la gestion des migrations en Égypte. Accroître la protection et les possibilités socioéconomiques pour les migrants actuels ou potentiels, les rapatriés, les demandeurs d'asile et les réfugiés en Égypte.
	3. Protection et asile	Danish Refugee Council	Soutenir la protection et la résilience accrues des réfugiés, des migrants, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées et des communautés d'accueil en Libye
	3. Protection et asile	NGOs	"Renforcer la protection et la résilience des migrants en Libye Améliorer et élargir le rapatriement humanitaire et la réintégration "
	5. Retour, réadmission et réintégration	IOM - OIM - International Organization for Migration	
	1. Bénéfices de la migration en termes de développement	Autre GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit AICS - Italian Development Cooperation Agency AFD - Agence Française de Développement Mercy Corps	Renforcement des capacités des institutions tunisiennes concernées pour la finalisation, opérationnalisation et monitoring de la Stratégie Nationale Migratoire Mobilisation de la capacité humaine et financière de la diaspora tunisienne à travers, inter alia, la facilitation de l'investissement et de l'exécution de projets Réinsertion socio-économique des migrants tunisiens de retour
	5. Retour, réadmission et réintégration	France Expertise	
	2. Migration légale et mobilité	AECID - Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement	Renforcer les instruments et les politiques publiques visant à prévenir le racisme et la xénophobie vers la population migrante sur la base de la protection des droits fondamentaux des personnes migrantes afin de promouvoir le «vivre ensemble».







### **Commission Européenne**

Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique  
Rue de la Loi 41 – B-1049 Bruxelles  
Téléphone: +32 (0) 2 299 11 11

Site web:

<http://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/eu-emergency-trust-fund-africa>

E-mail:

[EuropeAid-EUTF-AFRICA@ec.europa.eu](mailto:EuropeAid-EUTF-AFRICA@ec.europa.eu)